

TABLOÏD  
SPORTS

3-2

**CRO FAIT  
PERDRE  
LES EXPOS**

page 3



photo PA

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

**la presse**

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MERCREDI 4 AOÛT 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, no 179, 92 PAGES, 6 CAHIERS

LES CONSERVATEURS:

**47 P.C.**

LES LIBÉRAUX:

**28 P.C.**

■ Si des élections fédérales s'étaient déroulées au début de juillet, les conservateurs auraient eu 47 p.c. des voix et les libéraux 28 p.c. Jamais les libéraux n'ont obtenu un si faible pourcentage de voix dans un sondage sur les intentions de vote des Canadiens, sauf en 1943.

page A 4

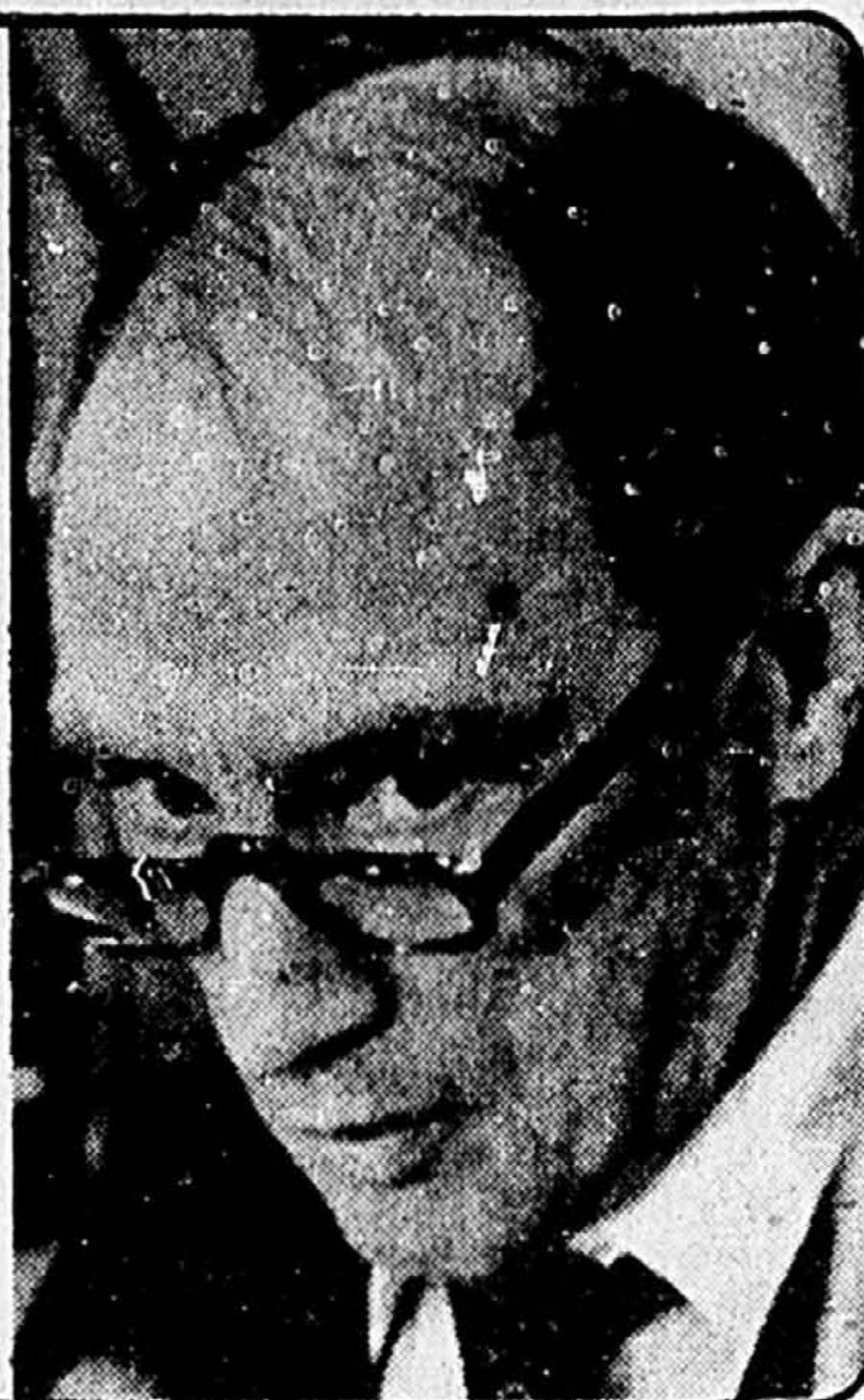


photo UPC

Magasiner à Laval, c'est magasiner au  
**CENTRE LAVAL**  
Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boucl. Saint-Marc

# QUÉBEC APPLIQUE LA LOI 72 LE SERVICE A REPRIS

■ Après quatre jours complets de grève, les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ont repris le service ce matin. Le gouvernement du Québec s'est en effet prévalu de certaines dispositions de la loi 72 pour suspendre le droit de grève des employés de la CTCUM pendant 14 jours, période accordée aux parties patronale et syndicale pour déterminer les services essentiels à maintenir en cas de grève.

page A 2

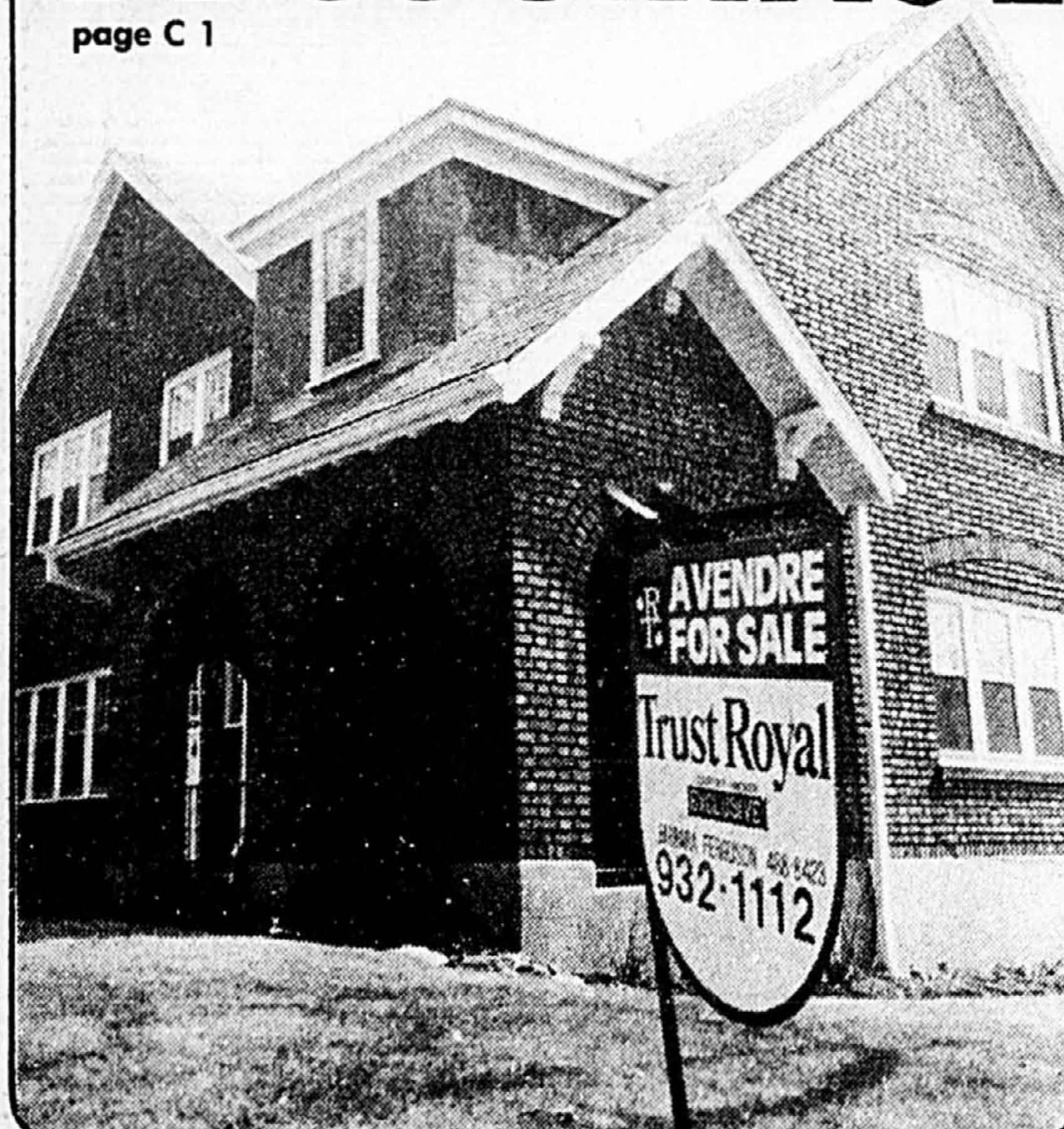
Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, Pierre Marois, a déclaré que la congestion des voies publiques aux heures de pointe constituait un danger pour la sécurité du public en cas d'incendie ou de catastrophe.



photo UPC

## IMMOBILIER MOINS DE MAISONS DE COURTAGE

page C 1



## DRAPEAU CHEZ LUI D'ICI À 10 JOURS

page A 3

## LES VOLS D'AUTOS USAGÉES: BEAUCOUP DE CAS DOUTEUX

page A 3



LE MONDE

# ISRAËL À L'ASSAUT DE BEYROUTH

■ Les chars israéliens, soutenus par un violent barrage d'artillerie terrestre et maritime, sont entrés la nuit dernière dans Beyrouth-Ouest, pulvérisant le 9<sup>e</sup> cessez-le-feu de la guerre, quelques heures seulement après que Javier Perez de Cuellar, secrétaire-général de l'ONU, eut ordonné le déploiement d'observateurs dans et autour de Beyrouth sans attendre la réponse d'Israël au plan de contrôle du cessez-le-feu mis au point dimanche par le Conseil de sécurité.

page A 14

SOMMAIRE

3  
Annonces classées: D 12-D 18  
et Sports 14-15  
Arts et spectacles  
— Informations: B 1, B 2, B 6  
— Cinéma: E 6  
Carrières et professions: C 10-C 11  
Décès, naissances, etc.: D 19  
Économie: C 1 - C 5  
FEUILLETON: D 12  
Horoscope: D 14  
Jardinage: D 13  
Le monde: A 14-A 17, A 19  
Météo: A 2  
Quoi faire aujourd'hui: E 6  
Télé-câble: B 1  
Télévision:  
— Horaire: E 6  
Tribune libre: A 7  
Vivre aujourd'hui: D 1-D 9  
**TABLOÏD SPORTS**  
Mots croisés: 18  
Bandes dessinées: 18

ÉDITO

**THÉODORE  
ARCAND,  
HOMME  
DE DEVOIR**  
PAR GUY CORMIER

page A 6

### VIGNOLA CONTRE DRAPEAU

EH BIEN! VOILÀ, IL  
FALLAIT Y PENSER...  
C'EST LE MÉDICAMENT  
MIRACLE.



*On connaît  
not'monde!*



# METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages A-9, A-10, A-11, A-12

# CTCUM: la grève suspendue, patron et syndicat doivent définir les services essentiels

■ **QUÉBEC** — Le gouvernement du Québec a décidé hier de promulguer une série d'articles de la Loi sur les services essentiels qui ont pour effet de suspendre le droit de grève pendant 14 jours à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, période pendant laquelle les parties patronale et syndicale devront définir les services essentiels à maintenir aussitôt que les moyens de pression reprendront, plus tard.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**  
de notre bureau de Québec

Depuis minuit, le service de transport a repris comme à la normale, le décret gouvernemental ayant été signifié aux trois syndicats du transport en commun (les chauffeurs d'autobus et opérateurs du métro, les mécaniciens et les employés de bureau) de même qu'à la CTCUM.

Expliquant la démarche qui l'avait conduit à faire appliquer la Loi des services essentiels à la CTCUM, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre Marois, a soutenu qu'il en était arrivé à la conclusion, après cinq jours de grève, que la santé et la sécurité publiques pouvaient être mises en danger. Selon lui, la congestion des voies publiques aux heures de pointe constituait un danger pour la sécurité en cas d'un incendie majeur ou d'une catastrophe.

La crise économique et certains rapports à l'effet que des gagnepetit avaient perdu leur emploi à cause de l'absence de transport en commun l'ont convaincu qu'il fallait agir rapidement. De plus, sachant que l'ultime séance de conciliation de lundi soir avait été un échec complet, il n'avait plus aucun espoir d'un règlement négocié. M. Marois n'a donc pas eu de peine à convaincre les douze collègues qui ont participé à la séance du conseil des ministres de promulguer un grand pan de la Loi des services essentiels.

## Services essentiels: un conseiller désigné

En même temps que le gouvernement promulguait le décret, M. Marois nommait Me Bernard Bastien pour agir comme conseiller désigné. Ancien journaliste à l'Action de Québec et ex-conseiller juridique à la CSN de 1965 à 1967, Me Bastien, qui fait partie de l'étude Bastien, Brosseau, Bastien & Doyon, de Montréal, aura comme principale tâche de juger des services essentiels à maintenir si une nouvelle grève est déclenchée. A cette fin, il pourra requérir l'avis d'experts.

D'ici à sept jours, les parties patronale et syndicale devront se rencontrer pour négocier une entente sur les services essentiels. S'il n'y a pas d'entente, la liste syndicale sera envoyée à Me Bastien qui jugera si elle est suffisante ou pas. A défaut d'être satisfaisante, le conseiller désigné peut recommander au ministre d'interdire la grève jusqu'à ce qu'elle le soit.

Après le dépôt de la liste le septième jour, une association doit accorder un délai d'une semaine complète avant de déclencher une nouvelle grève, délai qui permettra à Me Bastien de faire rapport publiquement au ministre.

Sans préjuger de la décision de Me Bastien, le ministre Marois a soutenu qu'à première vue le service aux handicapés et le service général aux heures de pointe lui semblaient essentiels.

## Des amendes entre \$25 et \$50,000

Un autre article de la Loi 72 mis

en vigueur hier prévoit les amendes suivantes pour tous ceux qui participent à une grève ou un lock-out durant sa période d'interdiction:

de \$25 à \$100 s'il s'agit d'un salarié;

de \$1,000 à \$10,000 s'il s'agit d'un dirigeant ou employé d'une association de salariés, ou d'un

administrateur, agent ou conseiller d'une association de salariés ou d'un employeur;

de \$5,000 à \$50,000 s'il s'agit d'un employeur, d'une association de salariés ou d'une union, fédération ou confédération à laquelle est affiliée ou appartient une association de salariés.

«A partir de maintenant, la Loi

72 est devenue opérante en ce qui concerne la CTCUM et elle va s'appliquer», a dit M. Marois à l'intention de ceux qui seraient tentés de la défier. Il a d'ailleurs tenu à préciser que le premier ministre Lévesque, présentement en vacances aux Etats-Unis, avait donné son appui à cette décision prise pendant son absence.

Enfin, à la demande formulée par le président du Conseil exécutif de Montréal, M. Yvon Lamerre, qui demandait au gouvernement d'adopter une loi spéciale mettant fin à la grève et de confier à un tribunal d'arbitrage les différends qui opposent les parties, le ministre Marois a répondu par un «non» catégorique.



Téléphoto PC

La congestion des voies publiques aux heures de pointe constitue un danger pour la sécurité en cas d'incendie majeur ou de catastrophe, déclare le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre Marois.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

# La loi sera respectée, mais la CSN songe à en appeler devant les tribunaux

■ Le service du transport en commun sur le territoire de la CUM a repris normalement à la première heure ce matin, après quatre jours de paralysie totale provoquée par le blocage des négociations entre la CTCUM et la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro sur l'épineuse question des surnuméraires.

## PIERRE BELLEMARE

La décision a été prise hier soir au cours d'une assemblée de l'exécutif de la Fraternité, convoquée après l'ultimatum du conseil des ministres enjoignant ce groupe de syndiqués de reprendre le travail, même si, aux yeux de certains chefs de file syndicaux, cela représente une abolition pure et simple du droit de grève. D'ailleurs, la décision de l'exécutif de la Fraternité ne fut pas prise à l'unanimité et le président Jacques Bigault a souligné l'amertume qui régnait alors.

De son côté, le syndicat des employés de garages et d'entretien de la CTCUM a avisé ses mem-

bres tard hier soir que l'assemblée générale prévue pour aujourd'hui à 13h est annulée. Aucune raison n'a été fournie.

Par ailleurs, à l'heure du souper, le principal porte-parole de la CTCUM, M. André Loranger, avait déclaré: «La Commission a déjà fait tout le nécessaire pour assurer un service potable demain (aujourd'hui), mais si les employés refusent d'obtempérer à la Loi 72 sur les services essentiels, seul le ministre de la Justice pourra intervenir pour les forcer à revenir au travail».

## La CSN sur le qui-vive

Cependant, M. Gérald Larose, vice-président de la CSN, a évoqué hier en conférence de presse la possibilité de contester devant les tribunaux la décision du conseil des ministres sur le maintien des services essentiels.

«La loi 72 ne peut s'appliquer que lorsque la santé et la sécurité du public sont en danger, ce qui n'est absolument pas le cas présentement sur le territoire de la CTCUM», de dire M. Larose.

Il a ajouté: «En donnant un sens

très large à la notion 'mettre en danger la sécurité et la santé publiques' on ne peut que discréditer totalement ceux qui l'appliquent. Pourquoi en août? Pourquoi Montréal et pas les autres municipalités? En pratique, cela ne constitue qu'un acte répressif qui a pour effet réel d'empêcher toute grève, chose que nous ne pouvons pas accepter».

Le leader syndical a indiqué que des conseillers juridiques de la centrale se sont déjà penchés sur l'opportunité de recourir aux tribunaux pour tenter de faire échec à la décision du cabinet Lévesque, quoique M. Larose ait averti ne pas tellement avoir confiance en la Justice pour livrer une bataille aux élus du peuple.

## Branle-bas de combat

Pour sa part, M. Jacques Morrisette, président du syndicat des employés d'entretien, également présent à la conférence donnée au siège social de la centrale pendant que le cabinet Lévesque «délibérait», a fait savoir que c'est l'assemblée de dimanche dernier (remise, faute de participants) que

l'on devait reprendre aujourd'hui afin d'évaluer les diverses avenues possibles à la lumière des récents événements.

Le torchon brûle surtout entre la CTCUM et ses chauffeurs et opérateurs de métro ces derniers temps (sur la question des surnuméraires), mais du côté des employés d'entretien et de bureau, aucune négociation n'a eu lieu entre les deux parties depuis juin dernier... «et l'on en est au même point qu'en janvier», de dire M. Morrisette.

C'est à la toute veille de la grève l'hiver dernier que la CTCUM a déposé ses offres salariales aux gens de l'entretien et des bureaux et ces offres jugées inacceptables par les syndiqués demeurent toujours sur la table. «Ni l'adoption de la Loi spéciale 47 (suspendant la grève en janvier), ni le rapport Juras n'ont permis un déblo- cage significatif. Tout au contraire, la CTCUM s'est enfermée dans son attitude provocatrice comme si elle ne cherchait qu'une seule solution: écraser à tout prix ses employés».

# Record du monde: en avance sur l'horaire

■ (PC, UPC) — Les deux pilotes canadiens qui tentent d'établir un nouveau record du tour du monde en monomoteur, dans le but d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer, ont quitté hier Madras, en Inde, à destination de Kuala Lumpur, en Malaisie, avec une légère avance sur leur horaire.

Les deux hommes, Don Muir, 26 ans, de Sioux Lookout, Ontario et André Daemen, 22 ans, de Montréal, avaient gagné 35 minutes, hier, en évitant Bombay pour se diriger directement vers Madras, rattrapant le temps qu'ils avaient perdu par suite d'une correction à leur plan de vol effectuée dans le but d'éviter le Liban.

Muir et Daemen espèrent compléter leur périple de 37,000 km en six jours moins 15 minutes, ce qui leur permettrait de battre largement le record de sept jours, 13 heures et 13 minutes établi en 1978 par Robert Muckelstone, de Seattle, Etat de Washington.

## 44e meurtre?

■ Une jeune femme de 27 ans a été retrouvée morte, hier matin, dans la salle de bain du logement qu'elle occupait au 12,062 de la rue Brunet à Montréal-Nord.

Selon la police, il pourrait s'agir du 44<sup>e</sup> meurtre commis à Montréal cette année puisque cette dame a été victime d'une mort violente et son sac à main a été retrouvé dans une rue voisine, vidé de son contenu. Une autopsie doit être pratiquée ce matin.

# Verdict de mort accidentelle

■ Un verdict de mort violente accidentelle a été rendu hier à Arthabaska, à la suite de la mort de quatre personnes survenues dans deux accidents de la circulation. Le premier avait coûté la vie, le 12 décembre 1981, à Daniel Rhéault, 17 ans, Stéphane Richer, 18 ans et Roger Leblanc, 25 ans, tous de Victoriaville; le second, survenu le 8 mai sur la route de Saint-Norbert, implique la passagère d'une moto-cyclette, Christine Arel, 18 ans, de Victoriaville. Le coroner Jules Allard a fait remarquer que ces deux tragédies auraient probablement pu être évitées si les conducteurs n'avaient pas consommé d'alcool avant de se lancer sur la route.



téléphoto UPI

Richard Rodriguez, un étudiant en droit de 24 ans de New York, salue la foule massée au parc d'attractions de Hassloch, en Allemagne de l'Ouest, alors qu'il se prépare à tenter de battre le record du monde de durée en super-manège qu'il avait lui-même établi l'an dernier à La Ronde: il avait alors passé 218 heures à bord du bolide.

# Chute-Blanche: 2 autres corps repêchés

■ Deux autres victimes de la tragédie survenue lundi sur le lac Chute-Blanche, au nord de Dolbeau, ont été repêchées hier. Il s'agit de Pierre Maltais, âgé de 39 ans, de Montréal et de son petit neveu de 5 ans, Pierre Côté, de Mistassini. Les corps de Monique Côté, 39 ans et Jocelyne Maltais, 18 ans, avaient été repêchés au même endroit la veille. L'accident a été mis sur le compte de l'imprudence de ces quatre personnes, qui avaient pris place dans une embarcation trop petite.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 12 Max.: 23  
NUAGEUX AVEC QUELQUES AVERSES  
DEMAIN: BEAU

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	8	18
Outaouais	12	23
Laurentides	12	23
Cantons de l'Est	8	20
Mauricie	5	18
Québec	8	20
Lac-Saint-Jean	5	18
Rimouski	3	18
Capitale	3	18
Côte-à-Pic	3	18
Saguenay	3	18

Canada		
	Min.	Max.
Victoria	12	19
Edmonton	10	18
Regina	10	25
Winnipeg	10	25
Saskatoon	17	28
Fredericton	11	25
Halifax	12	23
Charlottetown	11	22
St-Jean	8	17

## La Quotidienne

Tirage d'hier  
0 8 6

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	19	27
Buffalo	18	25
Chicago	23	31
Miami	24	32
New York	21	29

les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	21	24
Athènes	25	28
Acapulco	24	33
Berlin	19	30
Bruxelles	26	30
Buenos Aires	6	18
Copenhague	19	31
Genève	10	23
Hong Kong	25	29
Le Caire	22	34
Lisbonne	14	21
London	22	26

# Vaste campagne de publicité pour expliquer les offres

■ La Commission de transport de la CUM a lancé hier dans la plupart des médias de Montréal une campagne de publicité destinée à faire connaître à ses usagers et aux contribuables de la CUM, sa position sur le conflit qui l'oppose à ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Les annonces publiées dans les quotidiens La Presse, Le Devoir et Le Journal de Montréal hier, et dans la Gazette aujourd'hui, et les messages passés à la radio privée, tentent de démontrer que les offres salariales de la CTCUM à ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, sont des plus raisonnables, compte tenu des salaires que reçoivent déjà ces employés et de la situa-

tion économique actuelle. Les offres de la Commission sont raisonnables, prétend cette dernière, puisqu'elles maintiennent les chauffeurs et opérateurs parmi les mieux rémunérés de l'industrie du transport en commun au Canada. La CTCUM invoque de plus sa responsabilité face aux contribuables et aux usagers pour justifier son refus d'aller plus loin dans ses propositions à ses employés.

Les messages de la Commission ne disent cependant pas un mot de ce qui semble jusqu'à maintenant être le noeud des négociations, l'intention de la CTCUM d'engager du personnel à temps partiel, ce à quoi s'oppose farou-

chement la Fraternité des chauffeurs et opérateurs.

Conçue par l'agence de publicité Dialogue-Pro Média, la campagne de la CTCUM coûte \$12,000 par jour et doit durer trois jours, dans un premier temps. Par la suite, selon les événements, elle pourrait être prolongée de quelques jours, mais pas beaucoup, a indiqué le président directeur général de la Commission Lawrence Hanigan, qui ne croit pas à l'efficacité à long terme de ce type de campagne publique. D'autre part, le contenu de la campagne pourrait se modifier au cours des prochains jours, selon les événements, a dit M. Hanigan.

# POUR S'EN DÉBARRASSER À MEILLEUR PRIX Des proprios font voler leurs vieilles bagnoles

Ce ne sont pas que les rutilantes voitures de modèles récents qui sont rapportées volées à la police. L'an dernier, 70 pour cent des 5,600 automobiles volées et non retrouvées avaient été fabriquées avant 1978. Ce n'est pas l'oeuvre de criminels endurcis, organisés en réseaux, mais plutôt, dans une large mesure, des propriétaires eux-mêmes qui vendent leurs bagnoles en fraudant les assureurs.

## ANDRÉ PEPIN

La Sûreté du Québec est d'avis qu'il s'agit d'un nouveau phénomène social. Les enquêtes policières démontrent en effet que près de 50 p.cent des voitures usagées volées — grosses cylindrées fabriquées avant 1978 — le sont avec la complicité de leurs propriétaires. Ces derniers trouvent ainsi un moyen sûr de s'en débarrasser en empochant de forts montants que leur versent les assureurs.

L'envahissement du marché nord-américain de l'automobile par les Japonais, la crise de l'énergie et la récession ont fait naître au Québec cette nouvelle forme de criminalité, estime le lieutenant Pierre Bois, de la Sûreté du Québec. Ce policier est responsable de l'escouade des crimes contre la propriété et s'est livré, au cours des derniers mois, à une

Marques	1973	1974	1975	1980	1981
CHEVROLET	82	131	84	213	98
DODGE	34	44	46	10	14
FORD	78	103	123	35	19
PLYMOUTH	39	52	44	16	9
PONTIAC	56	90	102	198	90

Tableau indiquant le nombre élevé de vols de vieilles voitures américaines, comparativement aux vols d'automobiles plus neuves.

sérieuse analyse de ce phénomène social. On compte chaque année, pour l'ensemble du Québec, quelque 30,000 voitures volées; plus de 20 p.cent d'entre elles ne sont jamais retrouvées.

Le policier, au cours d'une rencontre avec LA PRESSE, a fourni un exemple particulièrement révélateur de cette situation. «L'an dernier, notre détachement de Valleyfield a dirigé 22 enquêtes pour des plaintes de véhicules volés. A notre grand étonnement, on a trouvé 18 propriétaires complices. Le même phénomène se vérifie dans l'ensemble du territoire québécois.»

Au début de l'année, une perquisition faite par les hommes du lieutenant Bois dans la région de Terrebonne a permis de déterminer que des ferrailleurs se spécialisaient dans l'organisation de «discretes disparitions» d'automobiles pour débarrasser les propriétaires. «On a forcé le garagiste à effectuer le déchargement d'un camion-remorque qui contenait 8 anciens modèles écrasés sous presse avec la complicité

des propriétaires. Le chargement était tout prêt à être dirigé vers les hauts fourneaux.»

Les grosses voitures américaines, gourmandes d'essence, ont peu de valeur sur le marché mais les assureurs sont forcés de les payer de forts prix en raison du fameux «prix de liste», fixé par les associations de détaillants. C'est justement cette catégorie de voitures que les policiers ne retrouvent pas et qui conduisent souvent à la mise en accusation des propriétaires.

Le lieutenant Bois a ordonné récemment 60 enquêtes approfondies pour éclaircir les «cas douteux», ce qui a forcé 40 propriétaires à avouer leur crime.

L'escouade des crimes contre la propriété, alertée par la montée du phénomène, a travaillé à la compilation des données statistiques de ce type de fraude pour constater que les vieilles voitures, sans valeur marchande, étaient trop fréquemment rapportées volées. «L'an dernier, parmi les véhicules non retrouvés, on comptait 123 Ford 1975 pour seulement 19 véhicules de la même marque de modèles 1980. Personne ne me fera croire que les criminels se sont soudainement intéressés aux voitures Ford 1975, surtout qu'elles sont moins nombreuses sur les routes. Inspirés par ces données, nous avons décidé d'interroger davantage les propriétaires plaignants», explique le lieutenant. La direction de la SQ incite de plus en plus les responsables de tous ses détachements à faire preuve de vigilance dans leurs enquêtes. «C'est au moment où le propriétaire dépose sa plainte que le policier peut souvent déceler son honnêteté», conclut le lieutenant Bois.

# Drapeau aura la capacité de se représenter

(PC) — Le maire de Montréal devrait obtenir son congé de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont dans une semaine ou, au plus tard, 10 jours.

Depuis son entrée à l'hôpital, il y a deux semaines, M. Jean Drapeau a franchi avec succès la première étape de la réadaptation — la phase «grossière» — qui lui a redonné un usage limité de ses membres.

Quand il retournera à la maison, le premier magistrat de la ville devra continuer de suivre la même physiothérapie qui, quelques semaines plus tard, devrait lui permettre de franchir la deuxième étape «plus raffinée», lui redonnant l'usage complet des membres. Il pourra par exemple tenir une cueillère de liquides dans sa main, sans l'échapper.

Les membres du côté gauche sont «légèrement paralysés» depuis l'accident cérébro-vasculaire qu'a subi M. Drapeau, le 15 juillet dernier.

Le communiqué émis hier après-midi par la direction de l'institution était intentionnellement laconique, à la demande même de M. Drapeau: «La récupération physique des membres du côté gauche se fait rapidement et si cette récupération se maintient au rythme actuel, M. Drapeau obtiendra son congé de l'hôpital d'ici 10 jours. Le patient poursuivra ses exercices de physiothérapie en externe», indique la communication de l'institution.

Hospitalisé depuis deux semaines, le maire, âgé de 66 ans, aura dû passer, à sa sortie probable, environ un mois à l'hôpital où il a subi une série d'examen cardiologiques et neurologiques. Il quittera probablement l'institution d'ici une semaine.

croit le directeur des services professionnels à Maisonneuve-Rosemont.

## Plus sécuritaire

«C'est plus sécuritaire (de dire 10 jours plutôt que sept), mais je pense bien que dans sept jours ce sera fait. Mais pour être sûr de ne pas se tromper, on a étiré d'une couple de jours», a précisé dans une conversation téléphonique le Dr Noël Varin.

«C'est difficile à se prononcer sur la durée de la deuxième phase de récupération, cela dépendra du quantum d'énergie qu'il va mettre à faire ses exercices. Plus il va en faire, plus il va récupérer vite», a dit le spécialiste.

Ces exercices, effectués plusieurs fois par jour, consistent en une série de mouvements, par exemple serrer une balle moulée puis faire coïncider le mouvement d'un doigt avec celui d'un autre doigt.

Cette étape peut prendre encore un autre mois et demi à deux mois pour un patient moyen, «mais je n'applique pas cela au cas du maire Drapeau», a tenu à préciser le médecin.

Quant à la reprise du travail, la question est «aléatoire». «Peut-être qu'un mois après ce sera possible», a dit le Dr Varin qui a ajouté que «ce ne serait pas incompatible» avec l'éventualité que M. Drapeau se lance en campagne électorale cet automne.

«Si vous posez la question à l'individu Varin, je vous dis que cela (la participation de M. Drapeau à une campagne électorale) n'est pas exclu, connaissant M. Drapeau et tous les motifs qui pourraient l'inciter», a conclu le Dr Varin en recommandant de bien doser ses propos.



# Savoir préserver au moins l'essentiel

Le mois de juillet aura été fertile en émotions pour ceux qui s'intéressent à l'élection municipale montréalaise du 14 novembre prochain.

La maladie subite du maire Jean Drapeau et la rupture des négociations entre le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Groupe d'action municipale nous amènent à revoir la situation en profondeur.

Les observateurs politiques de la scène municipale pouvaient tout prévoir... sauf la maladie du maire Drapeau, qui le cloue à un lit d'hôpital depuis le 16 juillet dernier et qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus néfastes.

À sa manière habituelle, le maire Drapeau laissait alors languir ses adversaires quant à son éventuelle candidature, lorsque la «Main invisible» comme aurait dit l'ex-entraîneur du Canadien, Dick Irvin, a bien failli décider de l'avenir politique du maire Drapeau à sa place.

Toutefois, devant l'amélioration constante de son état de santé, il est de plus en plus évident que le maire Drapeau sera sur les rangs lors des prochaines élections, même s'il est vraisemblable que cet incident de parcours l'amènera à s'attaquer plus sérieusement que jamais au choix de son successeur. Car on peut penser que le prochain mandat du maire sera probablement son dernier, puisqu'il aura 70 ans en 1986. Or, d'aucuns président que l'actuel bras droit du maire Drapeau, M. Yvon Lamarre, ne lui succédera jamais, du moins pas sous la bannière du Parti civique.

## Au niveau des districts

Donc, à moins d'une rechute imputable à un retour trop hâtif au boulot, autant faire une croix sur l'élection à la mairie, et c'est vraisemblablement la conclusion à laquelle en arrivera M. Henri-Paul Vignola, qui flirte avec l'idée de défendre la bannière du Groupe d'action municipale. Le maire Drapeau l'emportera haut la main, peu importe le ou les adversaires. Le courant de sympathie engendré par sa maladie lui vaudra même le vote de certains électeurs qui auraient pu être tentés de lui retirer leur allégeance.

L'opposition officielle doit plutôt concentrer ses efforts et son argent sur les 57 districts électoraux et tenter de faire élire le plus de conseillers possible. Malheureusement, le récent schisme RCM/GAM permet de craindre le pire.

En effet, pour éviter une répétition de la situation actuelle et se retrouver avec un ou deux représentants au Conseil municipal, les deux partis doivent préserver tout au moins ce sur quoi ils s'étaient préalablement entendus au moment de la rupture des négociations, soit le partage entre eux des 57 districts électoraux de manière à ne présenter qu'un seul candidat, du RCM ou du GAM, dans chaque district.

Seule la candidature unique pourrait permettre à l'opposition d'arracher des sièges au Parti civique du maire Drapeau. Les résultats de l'élection de 1978 le prouvent: avec une candidature unique, l'opposition aurait enlevé 13 sièges, 11 de plus qu'actuellement. Agir autrement, c'est courir à sa perte.

Quant à l'échec des négociations, il paraît évident à première vue que le GAM en est le responsable.

Mieux structuré et plus représentatif du moins dans certains quartiers, le RCM avait le plus à perdre d'une telle union, futile de raison. Pourtant, c'est lui qui a mis le plus d'eau dans son vin au cours des négociations.

Évidemment, tout n'est pas encore perdu et une entente reste possible. Mais il ne faut pas trop y croire, puisque le climat est plutôt à la guerre pour le moment.

## L'exemple vient de haut!

On sait que le gouvernement fédéral met beaucoup d'emphase sur les temps qui courent sur sa «politique du 6 et 5 pour cent». Mais il ne donne guère l'exemple.

À preuve cette note de service de la Division des immeubles et télécommunications relativement à la tarification du terrain de stationnement de 1441 rue Saint-Urbain, à Montréal. Cette note de service avise les locataires sur recommandation du Conseil du Trésor, le tarif sera porté à \$38 par mois à partir du 15 octobre 1982. Le tarif actuel est de \$32, de sorte que l'augmentation est de l'ordre de 18,8 p.cent. Comme le veut le dictionnaire populaire, «Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais!»

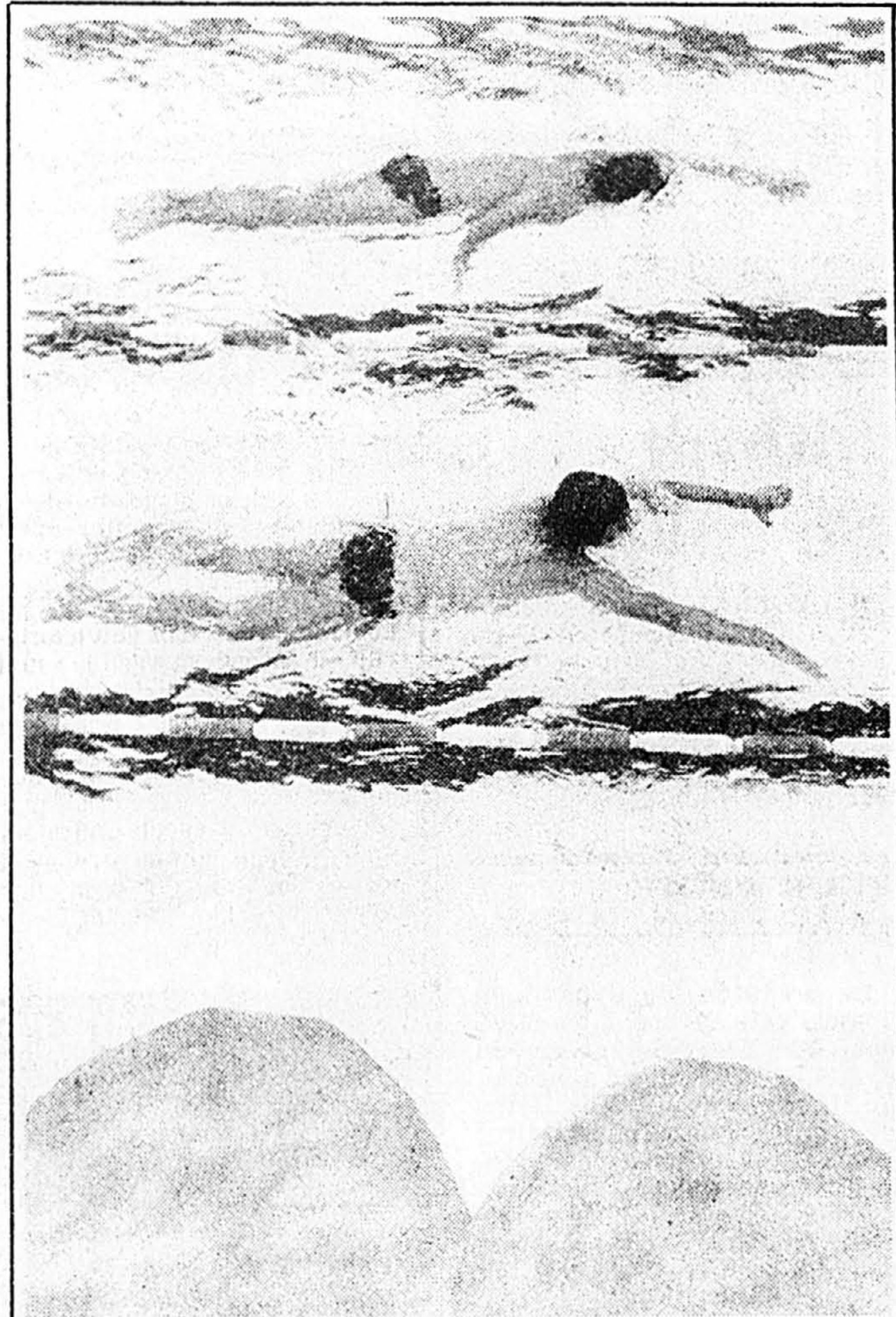
## Débrouillardise amusante

Jusqu'à il y a quelques mois, un encadreur de la rue Saint-Laurent occupait tout le rez-de-chaussée d'un édifice situé au sud du boulevard Dorchester. Au-dessus de la porte, une affiche pleine largeur avec les mots «Framing — Encadrement».

Aujourd'hui, le même encadreur n'occupe plus que la moitié du plancher, et l'affiche scindée en deux se lit désormais «Ming — Encadrement», le «Fra» ayant disparu avec le nom de l'entreprise. Même si l'édifice se trouve en plein quartier chinois, et que le «Ming» de l'affiche pourrait facilement identifier une entreprise à caractère chinois, l'encadreur est hongrois! Et c'est une façon très subtile de ne pas subir les foudres de l'Office de la langue française sans être obligé de refaire l'affiche...

## Lettre écartée pendant 39 semaines

M. Jacques Frappier, président de J.F. Équipement Limitée, de Saint-Laurent, vient de porter plainte auprès de Postes Canada. Il a reçu le 29 juin une lettre postée à Chicoutimi... le 3 septembre précédent. Cette lettre a donc mis pas moins de neuf mois et trois semaines à lui parvenir...



## La nage du coeur

Afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation des maladies du coeur, les sauveteurs de Saint-Léonard ont organisé un relais continu de 25 heures en natation, à la piscine de Saint-Léonard. Commencé hier soir à 18h, ce relais se terminera à 19h ce soir. L'objectif est de recueillir des fonds au profit de la Fondation qui subventionne la recherche et mène des campagnes d'éducation sur les maladies cardio-vasculaires qui sont la principale cause de mortalité au Québec.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

# Vignola à la mairie: une simple hypothèse

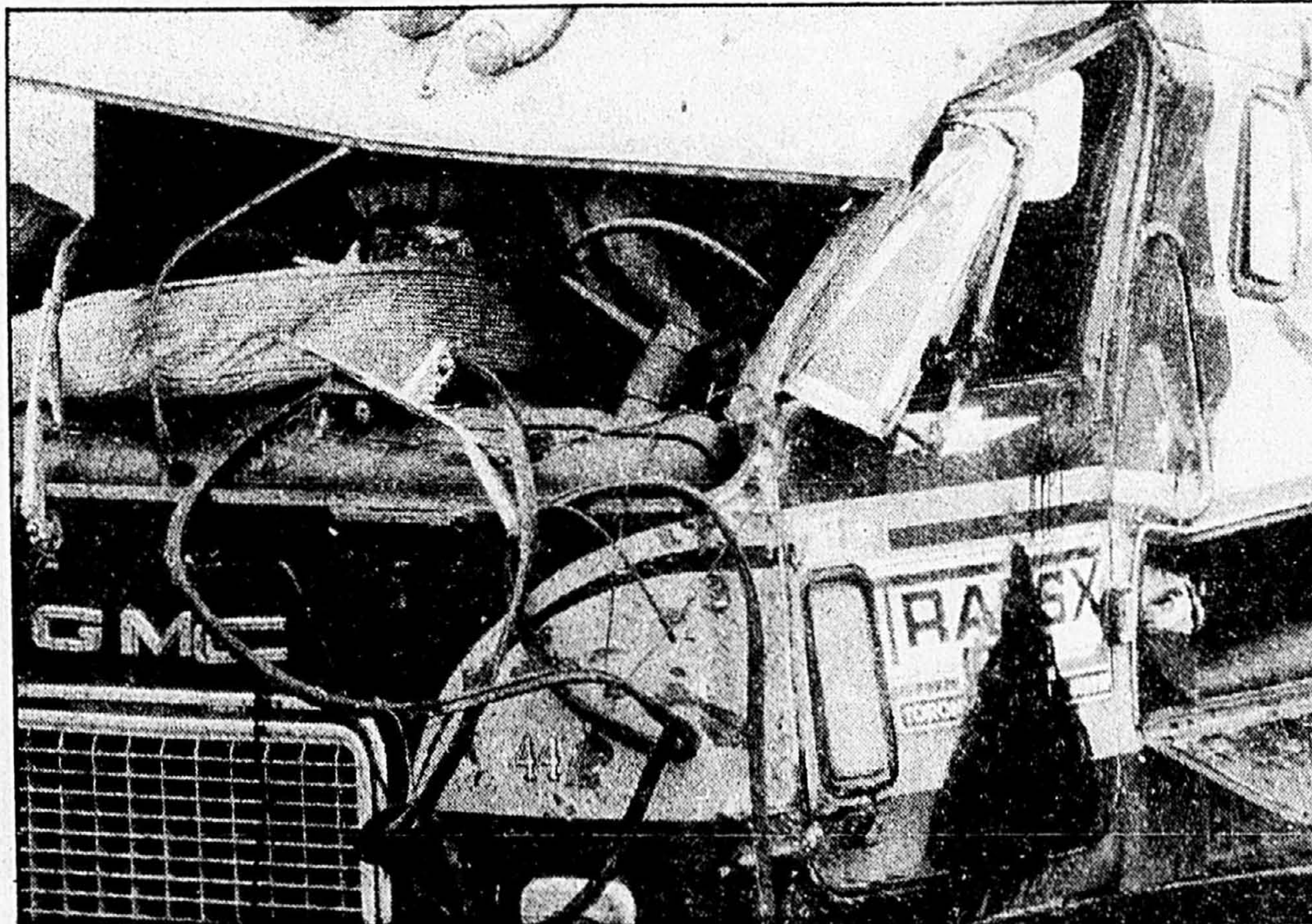
Loin de confirmer la nouvelle lancée par un quotidien, hier, un porte-parole du Groupement d'action municipale de Montréal, M. André Bougie, a qualifiée d'hypothétique et de prématurée l'information prêtant au directeur de police Henri-Paul Vignola l'intention d'être candidat à la mairie lors des élections d'automne.

Ce même porte-parole a déclaré que le président du GAM, M. Gaspard Fauteux, a rencontré M. Vignola, non pas dans le but de l'inviter à être candidat à la mairie, mais plutôt pour faire un tour d'horizon des problèmes de la police à la veille de la campagne électorale. C'est au cours de cette rencontre que M. Fauteux aurait formulé l'hypothèse de la candidature de M. Vignola à la mairie de Montréal. «C'est une hypothèse qui lui a été soumise, mais qui ne va pas plus loin», a ajouté M. Bougie, soulignant que semblable hypothèse a également été soumise à d'autres personnes, y compris

Claude Forget. «Nous sommes toujours à la recherche d'un candidat à la mairie», a dit M. Bougie, signalant que cette candidature pourrait venir de l'intérieur. Deux noms sont sur les rangs; Nick Auf der Maur et Gaspard Fauteux lui-même.

Au Quartier-Général de la police de la CUM, hier, tous les collaborateurs immédiats de M. Vignola affirmaient ne jamais avoir entendu parler de la candidature éventuelle du directeur à la mairie de Montréal. Nombre de ces collaborateurs ajoutaient ne pas y croire. D'autres qualifiaient de canular cette information.

Le seul qui aurait pu clarifier la situation est M. Vignola lui-même. Toutefois, il est en vacances pour deux autres semaines et personne n'arrivait à le joindre hier. Nul doute que le directeur de police de la CUM voudra lui-même faire la lumière au sujet des intentions qu'on lui prête dès qu'il rentrera — et peut-être même avant.



# Voiture écrasée sous un camion

Hier après-midi, à l'heure de pointe, un accident mortel a créé un embouteillage monstre sur le boulevard Décarie, à la hauteur du boulevard Métropolitain. Une voiture est entrée en collision avec un camion-remorque qui a renversé. L'automobile s'est retrouvée sous le camion. L'accident

a fait un mort, le passager de la voiture, M. Amato Guarino, 48 ans, de Montréal, mais les deux conducteurs s'en sont tirés avec des blessures superficielles. On ne connaît pas la cause de l'accident.

photo Denis Courville, LA PRESSE

# ECHECS Stean regagne du terrain

Hier au tournoi d'échecs qui se déroule cette semaine au cégep du Vieux-Montréal, le grand maître Michael Stean a continué sa remontée alors qu'il a obtenu un gain hier soir après avoir annulé dimanche et gagné lundi. Par ailleurs, le maître international Kevin Spraggett a battu l'expert Renaud Nadeau de Brossard. Le maître international Nigel Short a battu l'expert Robert Morenz de Toronto. De plus, le maître international Jean Hébert de Québec a battu François Léveillé, expert de Boucherville. Tard hier soir, la partie se poursuivait entre Roman Pelts et l'expert Steve Bolduc de Toronto. Rappelons qu'à l'issue de cette troisième journée du tournoi, 10 participants ont gagné trois parties sur trois.

# Permis de pêche : Ottawa n'approuvera que le 25 août

Le Québec devra attendre jusqu'au 25 août pour voir sa nouvelle réglementation sur les permis de pêche recevoir

**GILBERT LAVOIE**

de notre bureau d'Ottawa

L'approbation d'Ottawa, a fait savoir hier un porte-parole du gouvernement canadien.

LA PRESSE a révélé la semai-

ne dernière que cette réglementation n'a pas force de loi parce qu'elle n'ayant pas encore reçu l'approbation fédérale, ce qui remet en doute la validité des permis vendus aux pêcheurs et la légalité des amendes imposées aux contrevenants.

Un porte-parole du ministre Roméo Leblanc a indiqué que la réglementation devra être signée

par le ministre, avant d'être entérinée par le Conseil privé et publié dans la Gazette officielle, ce qui ne pourra vraisemblablement être complété avant le 25 août.

«Il est faux de dire que la réglementation en question a été oubliée sur le bureau d'un fonctionnaire... Il faut toujours compter autour de quatre mois pour l'approbation de tels documents»,

a indiqué le porte-parole. Le texte doit en outre être traduit dans l'autre langue officielle, avant d'être soumis pour étude au ministère de la Justice.

La vente des permis québécois est-elle légale pour le moment? «Je ne saurais me prononcer, mais je pense que ce qui a été écrit dans LA PRESSE est correct», a répondu le fonctionnaire.

## BANQUE DE MISES EN DISPONIBILITÉ DE 2,000 FONCTIONNAIRES

# Québec mettra sur pied l'opération recyclage

QUEBEC - Si, pour éviter d'imposer de nouvelles hausses de taxes et d'impôt et pour ne pas devoir emprunter à nouveau, le gouvernement finit par procéder à des mises à pied sélectives parmi les quelque 310,000 employés de l'État, il limitera ses opérations aux réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation, il ne touchera pas à la Fonction publique.

**PIERRE VINCENT**

de notre bureau de Québec

Mais, par ailleurs, le gouvernement lancera à l'automne un vaste programme de recyclage qui pourrait toucher environ 2 000 fonctionnaires.

Au cours d'une interview avec LA PRESSE, la ministre Denise Leblanc-Bantey vient, en effet, d'affirmer cette volonté gouvernementale d'épargner le bloc des quelque 58 000 permanents de la Fonction publique. «A moins, ajoute-t-elle, comme pour montrer l'infaisabilité d'une telle entreprise, que le gouvernement décide du jour au lendemain qu'il ne dispensera plus tel ou tel service auquel la population s'est habituée, qu'il mettra fin à des programmes sociaux implantés chez nous depuis quinze ou vingt ans, qu'il cessera d'être interventionniste...»

### Résultats satisfaisants

La ministre fait valoir que le contrôle des effectifs dans la Fonction publique a donné jusqu'à maintenant des résultats satisfaisants, ayant fait chuter de quelques milliers le nombre de fonc-

tionnaires au cours des dernières années: même si on s'accroche plus que jamais à sa sécurité d'emploi à toute épreuve, les phénomènes naturels (retraite, décès...) font quand même encore s'affaïsser la montagne de fonctionnaires de près de 2 000 personnes par année; ils seront à peine plus de 56 000 à la fin de l'année prochaine...

Mais, si, d'une part, le gouvernement laisse la nature faire son oeuvre dans la Fonction publique, il n'en tentera pas moins, d'autre part, de pousser un peu les choses pour que chaque fonctionnaire en poste soit utilisé au maximum de sa capacité.

Et la pierre angulaire de la vaste opération «rationalisation de l'utilisation des effectifs», qu'il entreprendra à compter de la rentrée, sera la création d'une banque de mises en disponibilité de fonctionnaires, qui devrait éventuellement comprendre environ 2 000 noms. Autant de fonctionnaires tablettés, sous-utilisés ou en mal de relever de nouveaux défis, qui, sur une base volontaire, répondront aux besoins d'un ministère autre que celui dans lequel ils avaient jusqu'alors l'habitude de travailler.

### L'expérience du Revenu

Une première expérience a récemment été tentée pour le compte du ministère du Revenu, où l'on a soudainement eu besoin de 453 personnes pour faire des pressions, par téléphone, auprès de citoyens ayant négligé de payer leur impôt.



Photo Armond Trotter La Presse  
**Denise Leblanc-Bantey**

En période de prospérité, on aurait embauché tout ce monde en dehors de l'appareil gouvernemental, mais, cette fois, le Conseil du Trésor demanda que l'on recrute plutôt à l'intérieur de la machine. Chaque ministère devait donc inventorier sa liste de fonctionnaires disponibles pour aller travailler au Revenu pendant quelques mois.

Un rapport préliminaire nous apprend que les ministères ont fourni au total une liste de 585 noms, mais qu'en fin de compte seulement 162 personnes ont été

effectivement retenues, certains candidats étant illettrés (sic), d'autres étant trop qualifiés pour effectuer un simple travail de collection et d'autres, enfin, s'étant retrouvés sur cette liste tout bêtement par les soins malicieux de collègues qui souhaitaient leur départ. Le Conseil du Trésor a, par conséquent, dû autoriser le recrutement de 278 personnes de l'extérieur, sur une base temporaire, pour combler les postes vacants.

Mais, cela étant dit, la ministre Denise Leblanc-Bantey considère que ce premier test est assez concluant pour que l'on poursuive, et elle se dit persuadée qu'à partir de septembre, quand la loi l'autorisera à créer cette banque, la plupart des ministères s'empresseront de lui faire parvenir des listes de noms de fonctionnaires disponibles et volontaires pour se recycler ailleurs que là où ils avaient toujours travaillé.

Evidemment, cela ne signifie pas que la dactylo, à qui personne ne demande plus, depuis des siècles, de taper des lettres à sa machine, va se retrouver du jour au lendemain en train de peindre les petits poteaux blancs le long des routes, ou qu'un photographe tabletté deviendra garde-chasse, ou qu'un menuisier passera au service de la revise des déclarations d'impôt. «Pour des travaux saisonniers comme ceux-là, ou d'autres du genre, il nous faut recruter d'abord et avant tout parmi les listes de quelques 10 000 employés occasionnels, qui ont une priorité d'embauche», explique la ministre.

## SONDAGE GALLUP

### LA FAVEUR POPULAIRE EN JUILLET

**PC: 47 p. cent**  
**PLC: 28 p. cent**

Si des élections fédérales s'étaient déroulées au cours de la première semaine de juillet, les conservateurs auraient obtenu 47 p. cent des voix, les libéraux, 28 p. cent et les néodémocrates, 23 p. cent. C'est ce qui ressort du dernier sondage Gallup sur les intentions de vote des Canadiens.

Le pourcentage du corps électoral favorable aux libéraux est le plus faible jamais obtenu par un sondage de la maison Gallup. Il est égal à celui enregistré lors d'un sondage réalisé en septembre 1943 et légèrement inférieur à celui de juillet 1976, alors que les libéraux n'avaient obtenu la faveur que de 29 p. cent des électeurs qui s'étaient prononcés.

Les conservateurs, en réalisant un gain de 4 p. cent entre juin et juillet de la présente année, ont atteint un sommet depuis décembre 1976. Ils ont surtout réalisé des gains en Ontario où les libéraux ont dû céder la deuxième place aux néo-démocrates dans la faveur populaire. On note peu de changements ailleurs. Les conservateurs maintiennent une forte avance dans les provinces de l'Ouest tandis que les libéraux demeurent relativement puissants au Québec.

Le pourcentage d'électeurs indécis est passé de 27 p. cent en juin à 30 p. cent en juillet. Comme c'était le cas dans les sondages précédents, c'est au Québec que les indécis sont les plus nombreux (38 p. cent).

Les résultats du dernier sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,034 adultes de 18 ans et plus interrogés à leurs domiciles entre le 1er et le 5 juillet. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, une fois sur vingt.

Le tableau suivant ne tient pas compte des indécis.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

«Si des élections fédérales étaient tenues aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?»

	LIBERAL	CONSERVATEUR	N.P.D.	AUTRE
Juillet 1982	28 p.c.	47 p.c.	23 p.c.	2 p.c.
Juin	32	43	23	1
Mai	33	44	21	3
Avril	34	39	24	3
Mars	31	42	24	3
Février	35	36	26	3
Janvier	38	40	20	2
Novembre (26) 1981	35	39	22	4
Septembre	38	39	20	3
Juin	43	36	19	2
Mai	42	37	18	3
Mars	46	35	18	2
Décembre 1980	44	34	20	2
Septembre	50	29	19	2
Juin	47	31	20	3
Elections de février 1980	44	32	20	3

Note: Le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

## POUR ÉVITER LES SURPRISES À PARIZEAU

# Chaque ministre devra fournir un programme de coupures de 15%

QUEBEC - Chaque ministre du gouvernement Lévesque devra présenter, avant la fin du mois de septembre, un projet écrit dans lequel il exposera comment il s'y prendrait pour couper quinze pour cent dans les dépenses courantes de son ministère.

**PIERRE VINCENT**

de notre bureau de Québec

Le président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé, a, en effet, demandé à ses collègues, peu avant le début des vacances, qu'ils lui dressent des listes d'activités «moins prioritaires pour une valeur équivalente à 15% des dépenses prévues», cela afin d'éviter qu'il ne soit obligé de procéder lui-même à des «coupures aveugles», ainsi qu'il l'a déjà fait dans le passé.

Dans une directive émise par le Conseil des ministres, et dont LA PRESSE a pris connaissance, M. Bérubé explique à ses collègues que ces coupures de quinze pour cent dans les dépenses courantes ne s'appliqueraient toutefois que dans la pire des éventualités, pour le cas, par exemple, où le ministre



Photothèque La Presse

**Yves Bérubé**

des Finances découvrirait de trop vilaines surprises en refaisant ses comptes, cet automne, soit au moment où M. Parizeau réajusterait ses prévisions budgétaires.

Il est donc possible, d'ajouter le président du Conseil du Trésor, que le gouvernement ne soit pas forcé de couper 15% dans ses dépenses, mais seulement six ou sept pour cent.

## AUX COMMUNES

# Les employés attachés aux députés voient leurs salaires réduits

OTTAWA (PC) — Un amendement controversé visant à réduire les salaires des membres du personnel attaché à la députation a été adopté au Communales, par la voie au débat final sur le projet de loi sur le contrôle des salaires des fonctionnaires qui aura lieu mercredi.

Malgré les pressions exercées par le caucus libéral pour faire retirer cette disposition de la loi, l'amendement a été adopté par 177 voix contre 90.

Les députés libéraux Herb Breaux, Jacques Guilbault, Gilles Marceau, Robert Daudlin et Maurice Dionne ont voté avec les membres de l'opposition contre l'amendement.

M. Dionne a cependant affirmé qu'il appuierait le projet de loi lors du vote final qui sera tenu mercredi soir.

L'amendement fait passer de 11 à six p. cent l'augmentation de salaire consenti aux employés des députés et des sénateurs.

Deux mille personnes travaillent comme chercheuse ou secrétaire à la Chambre des communes.

L'amendement fixe également les augmentations de salaire du personnel attaché aux ministres à 10 p. cent au maximum.

Les conservateurs croient d'ailleurs que seuls les salaires des employés des ministres devraient être réduits, mais le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, affirme que ce serait injuste.

La Chambre des Communes a aussi adopté un amendement qui autorise la négociation collective pour les fonctionnaires dans les limites du six p. cent imposé par la loi pour les deux prochaines années.

## la crème glacée

# Quebon

vous offre l'occasion de gagner un des jeux Atari ou Merlin

**GAGNEZ-EN UN!**

Faites la pause glacée

**Quebon**

Les jeux électroniques Atari® et Merlin® font sensation chez beaucoup d'amateurs de pauses glacées Quebon.

Voici comment vous pouvez participer et gagner

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une feuille de papier de 3 po. sur 5 po. Joignez-y les chiffres du symbole CUP (le rectangle ou apparaît une série de lignes verticales noires et blanches) ou un fac-similé fait à la main (non reproduit mécaniquement) d'un couvercle de n'importe quelle saveurs de crème glacée Quebon, contenant 1 litre ou 2 litres, et postez le tout à l'adresse indiquée sur la formule de participation.

**Formule de participation**

Postez à: Concours "La pause glacée Quebon"

Quebon  
Case postale 90, Succursale St-Laurent  
Ville St-Laurent, Québec, H4L 4V4

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Code CUP (crème glacée) \_\_\_\_\_

Note: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.

**Autres règles du concours**

Participez aussi souvent que vous le désirez cependant chaque formule de participation doit être postée sous enveloppe séparée soigneusement affranchie. Pour être admissible, toutes les formules de participation doivent nous parvenir au plus tard le 19 août 1982, date limite de concours.

Il y aura cinquante-cinq (55) prix au total. Le tirage de tous les prix sera effectué au hasard. Les 5 premiers prix consisteront en un jeu Atari accompagné de 5 cassettes-jeux lui donnant une valeur au détail de près de \$400. En prix secondaires, il y aura 50 jeux Merlin, valeur au détail de près de \$80 l'unité.

Le tirage au sort aura lieu le 9 septembre 1982 parmi toutes les formules de participation admissibles reçues.

Le concours s'adresse à tous les résidents de Québec à l'exception des employés d'Agropur et des sociétaires et l'agence de publicité, agents ou représentants, des membres du jury indépendant de la famille immédiate de chacune de ces personnes. Nous n'accorderons qu'un seul prix par famille, adresse ou maisonnette. La décision du jury indépendant est finale et sans appel. Les chances de gagner dépendent du nombre de formules de participation reçues.

Un tirage sera fait à la condition et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses de Québec.

Agropur Coopérative agro-alimentaire,  
division - Unité de consommation, Montréal, Qué.  
\* Marque déposée

**QUAND C'EST Quebon C'EST TOUJOURS BON!**

# Des vaches fertiles comme des lapines: une première québécoise

M. Roger Bilton, de la compagnie Embryo Export of Canada, a pris l'avion il y a quelques jours en direction de la Hongrie avec dans ses bagages...une centaine d'embryons de veaux destinés à la vente. Plus d'une dizaine de ces embryons provenaient de Ste-Hyacinthe, où l'équipe du Centre de recherches en reproduction animale (CRRRA) de l'École de médecine vétérinaire est parvenue à maîtriser les techniques de transfert et de congélation d'embryons.

**CAROLE THIBAudeau**

Cette méthode révolutionnaire permet d'exporter à peu de frais et un minimum de problèmes techniques des dizaines d'animaux dotés d'un excellent potentiel génétique. Le contrôle des maladies contagieuses est facilité et comme les embryons congelés se conservent indéfiniment, on peut choisir le moment propice au transfert ou à l'exportation.

Les embryons doivent être vendus au moins entre \$1500 et \$2000 pour justifier leur production. L'acheteur y gagne quand même

puisqu'un jeune veau de race supérieure se vend la plupart du temps à un montant dans les 6 chiffres!

**La recette**

Lorsqu'on veut obtenir plusieurs embryons d'une vache qu'on trouve à son goût pour différentes raisons (de rentabilité!) on commence par lui administrer une dose bien calculée de gonadotropine, une hormone qui provoque la libération de plusieurs ovules en même temps au lieu d'un seul. On procède alors à l'insémination artificielle de la vache «en chaleur» avec le sperme d'un taureau élu lui aussi pour ses attributs génétiques. Et notre vache *marche ou ne marche pas*, c'est à dire qu'elle peut tomber enceinte d'une dizaine, d'une vingtaine ou même d'une trentaine d'embryons, comme elle peut ne pas tomber enceinte du tout!

La vache «moyenne» des statistiques conçoit 8 embryons dont 5 ou 6 seront transférables après la congélation. Les embryons sont récoltés le 6e ou 7e jour après l'insémination, par des techniques d'avortement. Ils mesurent alors de 0.15 à 0.2 millimètres de diamètre et sont composés d'une centaine de cellules chacun. On les ré-

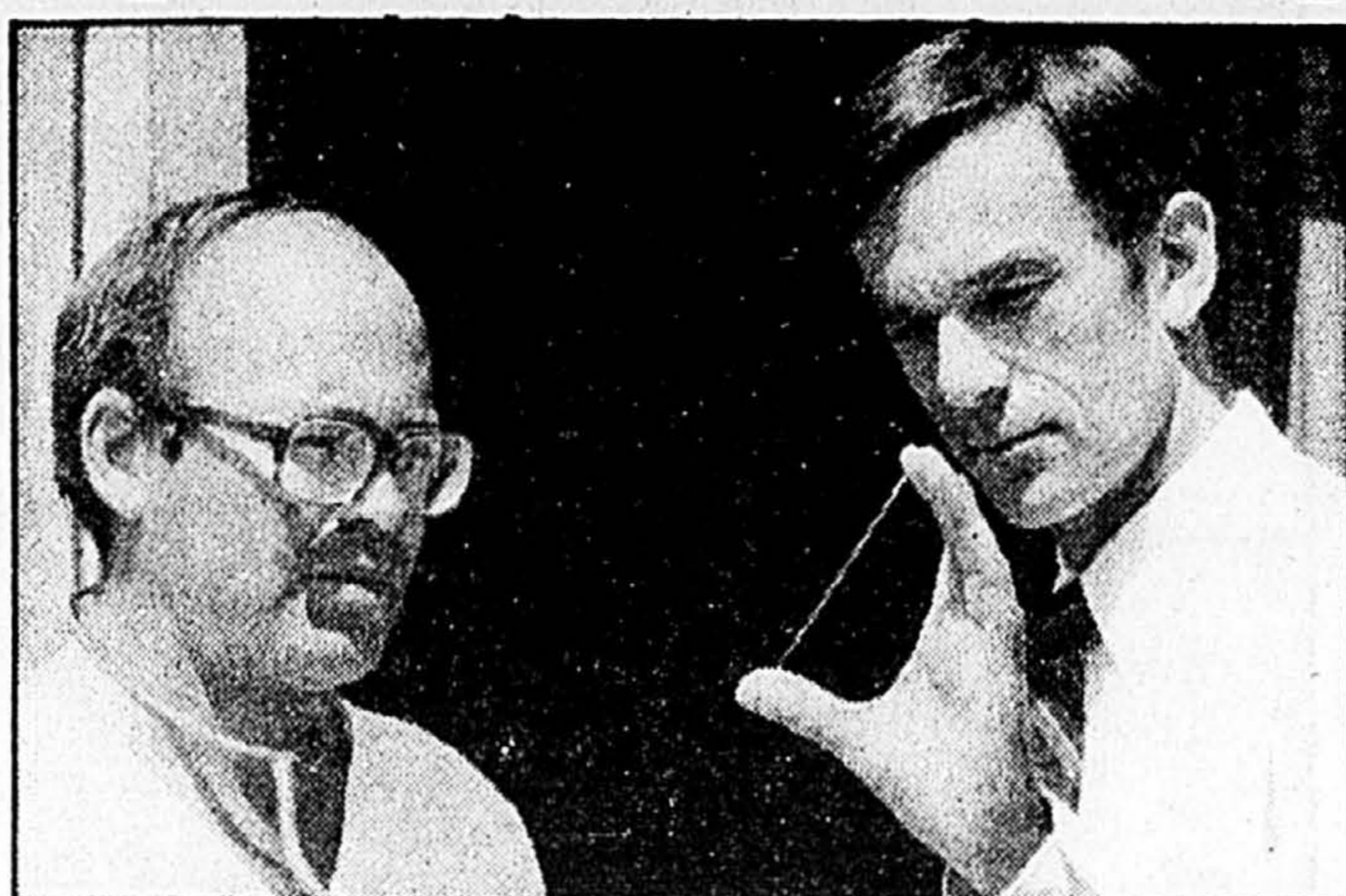


photo René Picard, LA PRESSE

**Les Dr Pierre Lamothe et Keith James Betteridge ont sélectionné les donneuses dont les embryons ont été exportés en Hongrie. Le Dr Betteridge examine une «paillette» contenant un embryon congelé.**

cupère au microscope, puis on les met à l'abri dans une éprouvette cellée et on les congèle lentement avant de les conserver dans l'azote liquide.

Le transfert de chaque embryon dans une vache «receveuse» se

fait par les voies naturelles et ne nécessite aucune chirurgie. C'est la receveuse qui «vivra» la gestation et qui mettra bas quelques mois plus tard d'un petit doté d'un bagage génétique totalement différent du sien.

L'équipe de chercheurs du Centre de recherche en reproduction animale (CRRRA) concentre ses efforts sur la réduction de la mortalité embryonnaire. Actuellement, 60% des embryons transférés meurent avant la naissance et alors *adieu, veaux, vaches, cochons, couvée!*

Les Dr Betteridge et Lamothe du CRRRA prévoient que d'ici 6 ou 7 ans, toutes les exportations de bovins se feront via les embryons congelés. Le cheptel québécois est mondialement reconnu pour l'excellence de sa production laitière. On exporte présentement dans la majorité des pays d'Europe, ainsi qu'en Israël, Tunisie, Algérie, Cuba et en Amérique du Sud.

Il n'y a que deux centres de recherches au Canada qui travaillent aux techniques de transfert d'embryons: l'un est à Saskatoon et l'autre à Sainte-Hyacinthe.

Des équipes commerciales sont cependant sur place en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan.

**Où sont les étables d'antan?**

Il y a dix ans, ni les compagnies ni les centres de recherche ne fai-

saient de transfert d'embryon. Il aura suffi d'une décennie de recherches effectuées par des équipes multidisciplinaires pour que le transfert d'embryons envahisse l'industrie.

La bovidée nostalgique n'envie-t-elle pas sa mère de l'avoir portée ou bien est-elle fière de son abondante progéniture obtenue sans effort? Ses soeurs l'accusent-elles d'être trop vache pour porter elle-même ses petits? La *donneuse* ne sait jamais si elle a un petit en route ou non et peut-être estime-t-elle qu'*un tiens «veau» mieux que dix tu l'auras?* Surtout quand le rejeton qu'elle a conçu peut très bien naître 10 ans après sa propre mort.

Malgré ces expériences qui troubleraient l'égo de plusieurs, les *donneuses* ne présentent aucun signe extérieur de dépression. On ne peut que se perdre en conjectures sur leurs ruminations intellectuelles, invariablement scellées sous un regard impassible. On peut cependant essayer de se mettre à leur place, puisque de telles expériences seraient techniquement réalisables chez les humains!

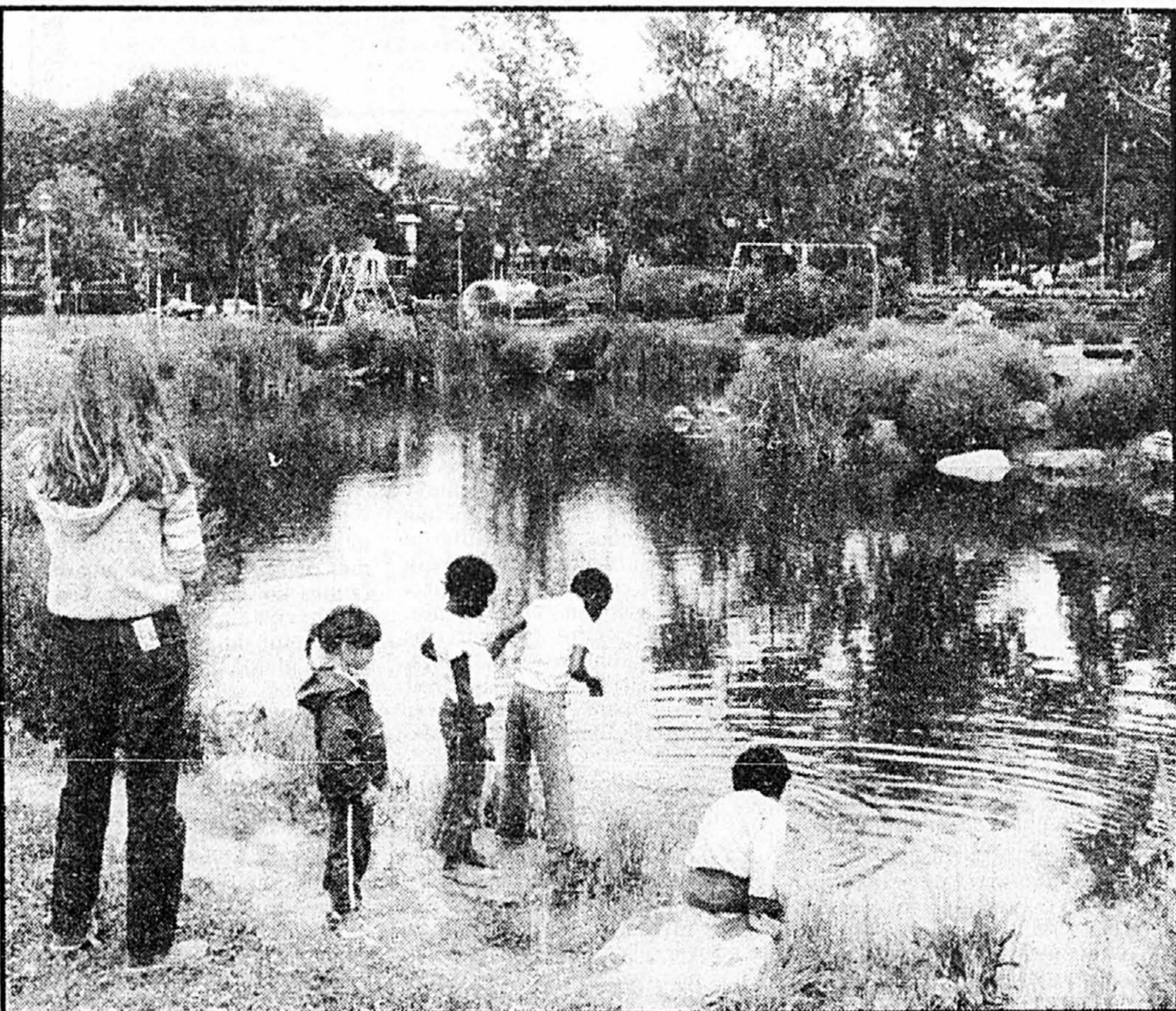


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Façonné pour les enfants, le Parc Soleil possède même un étang ensemené de carpes, de barbottes et de dorés où se déroulera un concours de pêche en septembre.

## Ce soir, les petits princes fêtent leur «Parc Soleil»

Un parc unique en son genre, une fête à son image. Une fête pour marquer le dixième anniversaire d'un rendez-vous avec l'été d'une centaine de milliers d'enfants d'Outremont durant cette décennie. Ce village-vacances, bordé par la Côte Sainte-Catherine à deux pas du centre-ville bétonné, et modelé à la mesure des besoins de s'ébattre, d'explorer et d'inventer de ses petits princes, on l'a surnommé le «Parc Soleil». Il s'appelle le parc Beaubien dans le monde des grands.

**NICOLE BEAUCHAMP**

A vrai dire, on a ainsi baptisé le champ vacant d'alors, terrain de prédilection pour les jeux de plein air, avant même de le désigner officiellement sur une carte géographique. «Au début des années 70, les citoyens d'Outremont nommaient indifféremment parc Stuart ou parc Beaubien ce qui était un grand terrain vague dont on supputait l'avenir», relate M. Jacques Grégoire, directeur du service des loisirs à la ville d'Outremont.

À l'époque, l'enclave verte de la métropole ne manquait certes pas de parcs où aller jouer. Mais d'un quartier à l'autre et dépendant de l'aménagement, les enfants y trouvaient plus souvent qu'autrement leur ennui. L'idée de regrouper les activités estivales dans un seul parc afin d'insuffler plus de qualité et d'intérêt au programme récréatif donna naissance au «Parc Soleil» destiné aux 4 à 14 ans. Pas théoricien pour deux sous, Jacques Grégoire, lui-même un enfant d'Outremont enraciné à son coin natal, a tout simplement puisé dans les souvenirs enfouis dans sa propre enfance pour réaliser le projet. «Il suffisait de se remettre dans ce que nous désirions vi-

vre quand nous étions bambins, dit-il. Le parc a été bâti, aménagé en fonction de l'utilisation qu'en faisaient les enfants à travers l'organisation des activités-soleil.»

**Les débuts**

Celles-ci ont démarré à l'été 72 avec un style qui innovait sur plusieurs aspects en comparaison des terrains de jeux traditionnels. «Il fallait abattre les barrières géographiques pour permettre aux enfants de tous les secteurs favorisés ou moins favorisés de prendre part aux activités-soleil en abolissant la distance et en éliminant les dangers de la circulation routière. En même temps, il nous a fallu aussi apprivoiser les parents de divers groupes ethniques pour qu'ils laissent leurs enfants sortir de leur quartier pour venir se mêler à la ribambelle des petits francophones.»

Depuis 10 ans, un service d'autobus adapté dessert, matin, midi et soir, 26 arrêts identifiés par des dessins d'animaux (pélican, papillon, kangourou etc.) faciles à repérer et à mémoriser par les tout petits encore incapables de lire. D'année en année, le parc-soleil a attiré et séduit de plus en plus de jeunes participants. Les inscriptions se chiffrent cet été à près de 600 enfants de toutes conditions et de toutes origines ethniques. Avec ses jeux, ses fleurs, ses légumes, ses chansons, le parc a permis sans forcer la note l'intégration en milieu francophone de petits Grecs, Polonais, Vietnamiens etc..

Ses responsables, et la trentaine de moniteurs et animateurs, ne se piquent d'aucune prétention éducative. «Personne n'est là pour faire des expériences. Nous tentons de coller aux besoins du milieu à travers une foule d'activités

susceptibles d'éveiller la créativité des enfants, de les impliquer et de faire éclore un sentiment d'appartenance», ajoute M. Grégoire. Sentiment d'appartenance? Il est bien là, planté en terre et vivant. Les enfants cultivent en effet un jardin où ils récoltent durant l'été au-delà de trois tonnes de tomates et plusieurs autres légumes. En outre, certains moniteurs d'aujourd'hui sont les petits et grands soleils d'hier!

**Les activités**

«Nous passions nos vacances en ville parce que nous n'avions pas les moyens d'aller ailleurs. Mais ici, il y avait tellement d'activités pour captiver notre intérêt. Depuis que je suis moniteur, l'éventail déjà diversifié des activités s'élargit sans cesse», témoigne Réjean Samson, 22 ans. Sports, athlétisme, hébertisme, arts plastiques, danses, mascarades, journées thématiques, escalades, excursions à l'extérieur de la ville... Ouf! Et on n'a pas fini d'épuiser la liste de ce qui tient en haleine une marmaille grouillante sous la responsabilité d'une trentaine d'animateurs et moniteurs. Même le mauvais temps ne peut interrompre cette joyeuse sarabande à cause des équipements du Outremont High School adjacent au parc.

Ce soir donc, ce véritable village-vacances en ville se fête. On a convié les familles à partager les agapes au parc Soleil et à y bivouaquer pour la nuit. La fête entainera dans sa farandole jusqu'à l'assemblée du conseil municipal où une délégation-soleil ira offrir un gâteau aux carottes, cuisiné avec celle du jardin communautaire, au maire Pierre Desmarais II. C'est peut-être comme cela que l'on garde l'âge de son imagination...

## L'ancien pavillon de la France: le coeur de Terre des Hommes

On a eu beau transporter une partie des pavillons d'exposition dans l'île Notre-Dame, l'atmosphère n'est pourtant plus tout à fait la même à Terre des Hommes pour certains habitués. Il faut en avoir côtoyés pour se rendre compte jusqu'à quel point la nostalgie de l'île Sainte-Hélène persiste toujours chez certains d'entre eux.

**GEORGES LAMON**

Mais ils ont de quoi s'en consoler. L'île Notre-Dame supplée en partie par ce manque avec davantage d'animation, de coloration, de chaleur, d'invitation, mais souffre également d'éloignement, principalement pour les personnes âgées.

**Le pavillon des expositions**

Dans le pavillon des expositions, l'ancien pavillon de la France, de loin le plus intéressant avec son architecture audacieuse, se retrouve cette année onze aires d'expositions. C'est là que bat en quelque sorte le coeur de Terre des Hommes. D'ailleurs, le pavillon se prête bien à ce genre de visite en raccourci, puisqu'il invite à faire une tournée rapide pendant que l'animation s'y déroule à qui mieux mieux de midi à minuit.

Il y en a aussi pour tous les goûts et pour tous les âges. Certaines aires d'exposition s'orientent surtout sur l'aspect culturel tels: le Forum des Arts, Montréal vu par les enfants et les affiches de Bezombes à Air France. D'autres, comme Oxfam et Unicef conservent leur caractère de réflexion sur notre monde, comparativement avec le Tiers-monde. Si l'exposition sur le Saint-Laurent reste pour le visiteur un peu trop didactique, en revanche, le coin de l'humour se prête bien plus à du léche-vitrines. Pendant qu'un monstre préhistorique pas bien méchant semble monter la garde, l'Alberta invite aussi le visiteur à connaître ses richesses, sa culture, bref, un petit voyage à la portée de tous. Quant à l'Italie, la seule participation étrangère à Terre des Hommes, elle semble un peu perdue au dernier étage du pavillon, beaucoup trop éloignée du public et donc l'accès est mal indiquée. Et pourtant, les éléments qu'y étalent les 12 régions italiennes participantes, ont de quoi réjouir un public habitué aux grands déploiements de couleurs qui caractérisent tellement les Italiens. Il suffit de rendre visite à la Venus de Syracuse, clou de l'exposition et orgueil des Italiens, pour être édifié.

Pourtant, on ne peut pas dire qu'il y avait foule, hier, au pavillon des expositions ni même sur l'île Notre-Dame — la grève du transport en commun s'y faisant drôlement sentir. Une grève qui n'empêchait pourtant pas l'usage de toutes les formes de transport. Ainsi le petit train transfloralien assure inlassablement le transport des visiteurs à travers le jardin floral de l'île Notre-Dame pendant que le bateau de passagers sillonne les 2,5 km de canaux en présentant l'île Notre-Dame sous un autre angle. Les visiteurs les moins pressés préférant le pédalo à toute autre forme motorisée de transport.

Pour ceux qui de loin préfèrent la marche, le calme et l'odeur des fleurs multicolores du parc floral, rien de mieux que de déambuler tranquillement à travers les jardins. D'autres, déjà fatigués par le parcours avaient choisi de se reposer sous les parasols en écoutant les Mariachis.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

«Comme il est grand», semble dire cette jeune visiteuse. Un monstre préhistorique au bas de l'escalier conduisant à l'Alberta rappelle aux jeunes qui ne le savent pas qu'il s'en trouvait à l'époque dans cette province.

### 30% DE RABAIS

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS

RÉG. \$700<sup>00</sup>

**GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 57 ANS**  
-MARCHANDISE SATISFAISANTE-  
POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS-

**OFFRE SPÉCIALE DU PRINTEMPS**

TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

## AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO

• FAITS SUR MESURE •

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

# \$499<sup>95</sup>

CHACUN INSTALLE

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 colorations de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Si meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à 1 annee contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'environnement de votre confort. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos tentures, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

**NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS**

## Wm MORRIS FILS LITEE

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

ANCIENNEMENT SUR CÔTE-DE-LIESSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTRÉAL

**9162, BOUL. SAINT-LAURENT** (ENTRE LEGENDRE ET CHARABEL)

(Application faite pour droit d'auteur)

**ESTIMATION GRATUITE 382-6810**

SOIR — FÊTES 737-1960

**AUSSI PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM**

## Théodore Arcand, homme de devoir

L'ambassadeur du Canada au Liban, M. Théodore Arcand, a-t-il été invité à quitter Beyrouth et à s'installer hors de la capitale à la suite de pressions de fonctionnaires favorables à Israël au sein du ministère des Affaires extérieures? L'allégation est naturellement niée. Comme il a été démenti que l'ambassadeur ait reçu pour consigne (consigne émanant de qui?) de rechercher le contact avec l'OLP.

Comme on s'est plu à le souligner, l'ambassadeur Arcand est certainement un homme de devoir. Bien avant les dévastations des derniers jours, le poste de Beyrouth n'était pas une sinécure. Des ambassadeurs (et pas des moindres) y ont laissé leur peau, victimes de machinations ténébreuses.

«Je n'aime pas être expulsé, déclarait récemment M. Arcand, surtout pas par des envahisseurs. J'aime partir quand je le veux.» Fière parole. M. Arcand est finalement parti sur les ordres du ministre MacGuigan, qui, dix jours plus tôt, pensait encore que l'ambassadeur du Canada devait rester. Quelques personnes vont néanmoins demeurer sur place pour assurer une sorte de permanence.

Sur les raisons du changement d'attitude et d'opinion du ministère on serait aujourd'hui mieux éclairé si une suggestion d'un député avait été retenue. Il a été proposé, en effet, qu'une commission parlementaire, recrutée au sein de tous les partis, aille étudier la situation au Liban. Courageux mais non téméraire, le ministre MacGuigan a rejeté cette idée. Parce qu'elle était irréaliste? Parce qu'elle n'a pas été jugée «opportune», semble-t-il.

Il reste que rien n'est plus inopportun que cette guerre. «Je ne vois pas comment des sanctions du Canada pourraient avoir pour effet d'arrêter cette guerre», déclare M. Trudeau, dont le gouvernement avait pris des sanctions contre l'Argentine dans l'affaire des Malouines. Il est vrai qu'en l'occurrence les Etats-Unis aussi avaient pris des sanctions contre l'Argentine.

Un député libéral a déclaré au réseau CTV que l'action d'Israël au Liban, notamment après le bombardement de Beyrouth, s'apparente, au «terrorisme international».

L'ambassadeur Arcand lui-même, au cours de confidences rapportées dans les journaux du 29 juillet, a dit les sentiments de déception et de tristesse que lui inspirent les malheurs du Liban. «J'ai toujours admiré, confié-t-il, les Israéliens, leurs musiciens, leurs savants, et devant la souffrance, les destructions et la misère laissées par l'invasion israélienne à travers le Sud-Liban, je me demande ce qu'est devenu l'Israël que je connaissais, l'Israël que le Canada a tant soutenu. Nul doute que beaucoup d'Israéliens se le demandent aussi.»

Une ambassade reste subordonnée par définition à un gouvernement. Et notre gouvernement ne peut rien pour le Liban. Ou ne veut rien? (Mise à part une aide monétaire en faveur de la population civile.)

Un premier ministre britannique a ironisé un jour, un peu méchamment, sur les petits orbeaux sensibles du Canada. («Canada's little toes». Harold Macmillan, en 1956.)

Quand on a les pieds sensibles il faut surtout éviter de se les faire écraser. N'est-ce pas?

Guy CORMIER

## Pour mieux vieillir

À Vienne, en Autriche, les représentants de 115 pays et de 60 organismes spécialisés se préoccupent du «vieillessement»: c'est une Conférence des Nations unies qui les regroupe et qui se penche sur ce problème. Car c'est un problème, pour ceux qui le vivent, pour ceux qui s'y préparent et pour ceux qui s'en préoccupent professionnellement.

Le Canada y a délégué ses experts, dont le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson. Au contact des autres pays, nos délégués ont pu se rendre compte de nos forces et de nos faiblesses, notre principale force résidant dans le pourcentage encore relativement petit de vieillards dans notre société.

M. Johnson s'est prononcé en faveur de «l'humanisation de la mort», soulignant «l'importance de la solidarité familiale et communautaire auprès des mourants». Il a parfaitement raison et il faut s'en préoccuper. Mais cette question en touche directement une autre: celle de l'humanisation du vieillissement lui-même.

C'est vrai que le Québec possède un réseau de centres d'accueil qui croît assez rapidement et peut héberger convenablement des milliers de vieillards. C'est vrai que ses politiques de maintien à domicile peuvent nous laisser espérer en des contextes plus normaux pour ceux qui vieillissent. Il semble même que cette formule rejoigne l'assentiment des autres pays: les grandes maisons, «les grandes boîtes», comme dit le ministre lui-même, demeureront toujours des pis-aller.

Reste qu'il faut s'occuper convenablement de ceux qui s'y trouvent. Et cela, ça laisse encore beaucoup à désirer.

M. Johnson disait, à Vienne, que le Québec avait beaucoup à apprendre des autres pays dans le domaine de la gériatrie, c'est-à-dire en médecine de la vieillesse. C'est probablement vrai; mais ce que nous pouvons constater, de notre côté, c'est que nous avons encore bien des choses à apprendre au plan de la gérontologie, c'est-à-dire dans l'étude de la vieillesse. À ce chapitre, nos erreurs sont importantes.

Présentement, dans nos «grandes boîtes», on sait donner le nécessaire, et même davantage, à des vieillards qui n'ont pas trop d'exigences. On peut les loger, les nourrir et même assez souvent les divertir selon des critères théoriquement valables. Ce qui manque, c'est ce que le ministre a appelé une certaine «humanisation»; non de la mort mais de la vie.

Retenons deux exemples pour illustrer cette lacune.

Dans certaines maisons d'hébergement, le personnel, très jeune, sans préparation pour la tâche et même sans connaissance humaine du milieu pour lequel il travaille, tente de créer des espèces de relations avec ceux et celles dont il s'occupe. Ainsi, on appellera les hommes «pépères» et les femmes «mémères»: c'est censé recréer un climat familial. Pire que cela: on les tutoie, comme si l'intimité devait faire partie de leurs relations professionnelles. La petite fille de 20 ans qui tutoie la femme de 80 ans ne se rend pas compte qu'elle l'insulte et la méprise inconsciemment.

Ailleurs: on ne permet d'aucune façon aux pensionnaires de garder, dans leur chambre, la moindre pièce de mobilier qui leur appartenait. Tout doit être uniforme, comme au couvent d'autrefois, du genre de ceux qui n'avaient l'identification des personnes. On demande aux vieillards de se défaire de ce qu'ils étaient.

En d'autres termes: dans nos maisons de vieillards, il arrive que l'on traite les gens comme des enfants, comme des êtres diminués, comme des retardataires dans la vie.

Au Québec, nous avons des structures sociales valables. Notre problème en est un de réflexion sur les phénomènes que nous vivons: l'esprit n'a pas encore rejoint la lettre. Et la connaissance n'a pas encore engendré la compréhension.

Jean-Guy DUBUC

## VIGNOLA AU GAM



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Robert Décarry

## L'abus du droit de grève

Les syndicats des secteurs public ou para-public sont en train de se jouer un bien vilain tour et ils n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes si les gouvernements, poussés par la population, en viennent à remettre en question, purement et simplement, le «droit de grève».

Un droit, on l'oublie trop souvent, est aussi source d'obligations dans une société. Si chacun n'avait que des droits, ce serait vite la pagaille et l'anarchie. Et la première obligation afférente à un droit, c'est de ne pas abuser de ce dernier, ou, en d'autres termes, c'est de l'exercer dans le respect des droits des autres. L'abus d'un droit, s'il se répète ou devient la règle, peut mener directement à une remise en question du droit reconnu et, en dernier ressort, à un retrait dudit droit. Aucun droit, en soi, n'est acquis ni absolu: à compter du moment où son titulaire en abuse, il appartient au législateur de le restreindre et, le cas échéant, de l'abolir. Il n'est aucune raison pour laquelle le droit de grève dans les secteurs public et para-public échapperait à ces principes.

Le droit de grève, originairement, permettrait d'établir un certain équilibre entre un employeur omnipuissant, qui abusait de sa position pour exploiter des employés, et ces derniers, particulièrement vulnérables. Mais les temps ont bien changé. Les tra-

vailleurs ne sont plus aussi démunis qu'ils l'étaient, les patrons n'ont plus le même pouvoir de tout mener à leur guise, des lois ont été adoptées qui, notamment, fixent des salaires minima et protègent la santé et la sécurité des employés. Il est d'autres valeurs que syndicales et d'autres intérêts que syndicaux que la société doit aussi chercher à protéger, et le rôle d'un gouvernement est de chercher à assurer, dans le meilleur équilibre qui soit, le respect des droits de chacun.

Il n'est pas acceptable, quels que soient les torts respectifs des parties, qu'un arrêt de travail ait des répercussions qui débordent le cadre restreint des relations entre un employeur et ses employés. Quand ce n'est plus, ou pas seulement, l'employeur qui devient otage, quand c'est la société tout entière, dans sa santé physique, dans sa santé économique, dans sa santé politique, qui fait les frais d'une grève, alors la grève, légale ou pas, devient un abus qu'il faut réprimer. Il ne se peut pas qu'un petit nombre de personnes, quelle que soit la légitimité de leurs griefs, ait le droit de tenir une société en otage. Si ce droit existe, alors il faut le retirer.

Le gouvernement et les syndicats se donnent bonne conscience en assurant (ou en prétendant assurer), lors d'un arrêt de travail, la prestation des services essentiels. Ces services essentiels ne sont que foutaises et ne sauraient venir à la rescousse du droit de

grève. Tout est essentiel, dans les services publics et para-publics, dans la mesure où chaque fonction est censée jouer un rôle utile et dans la mesure où l'arrêt de toute fonction est censé causer un préjudice au citoyen-contribuable. S'il était démontré que certains emplois ne sont pas essentiels, alors le contribuable a le droit d'exiger, puisqu'il y va de ses sous, que ces emplois disparaissent.

Et même si ces emplois déclarés non essentiels étaient conservés, alors la question qui se pose, et à laquelle aucun gouvernement ni aucun syndicat n'a encore apporté une réponse satisfaisante, est la suivante: comment peut-on s'assurer que l'arrêt des fonctions dites non essentielles, n'entraînera aucune conséquence fâcheuse pour aucun citoyen? Où s'arrête le niveau «acceptable» d'inconvénients (il n'y aurait pas de grève si elle n'entraînait pas d'inconvénients palpables...), et où commence le niveau inacceptable? Est-il possible de définir, dans l'abstrait, un niveau général qui puisse valoir à l'égard de chaque individu?

Il y a plus. Par-delà la santé physique d'un individu, par-delà la santé financière d'un individu ou d'un commerçant, il y a la santé de l'économie en général qui est menacée par des grèves dans les secteurs public et para-public, et qui dit santé de l'économie dit aussi santé de la société, la première étant indispensable à la seconde.

mière étant indispensable à la seconde.

Il faut se rendre à l'évidence: nous sommes en ce moment enfermés dans un cercle vicieux dont il faudra nous sortir en crevant s'il le faut certains mythes ou tabous, dont celui du droit de grève. Le public n'a pas à payer le prix des différends entre patrons et employés ni à déterminer lequel, du milieu patronal ou du milieu syndical, est le plus à blâmer dans un cas donné. En condamnant le recours à la grève, le public ne cherche pas à donner raison aux patrons, il invite simplement les parties, et le gouvernement, à trouver d'autres recours que l'arrêt de travail. L'abus dont se plaint, avec raison, la population, parce que c'est le seul qui l'atteigne directement, c'est l'abus syndical qui fait d'elle d'abord un otage, puis une victime.

Il est injuste, sûrement, à l'égard de ce qu'on peut appeler le «syndicalisme responsable», que l'on demande à un syndicat de renoncer à son arme la plus forte qu'est la grève. Mais il serait encore plus injuste que ce soit la population, la victime au bout de la ligne, qui écope. Entre ces deux injustices, mieux vaut éliminer la plus criante et abolir ce droit de grève qui n'est devenu qu'un abus.

La chronique de Marc Laurendeau, habituellement publiée le mercredi, est reportée à demain.

## POINT DE VUE

### La grève du ventre

Militante à la Fédération des femmes du Québec et journaliste à la pige, l'auteur se penche ici sur une grève dont le règlement est problématique.

HUGUETTE O'NEIL

Contrairement à la croyance populaire, il arrive aux femmes de passer à l'action sans se crier sur les toits. Depuis plusieurs années déjà, les Québécoises font la grève du ventre. Et personne ne semble prendre les moyens de les en dissuader. Qui se préoccupe de la situation? Y a-t-il une équipe de négociateurs qui ait reçu du gouvernement le mandat de régler le différend avec les femmes? Parce que malaises, insatisfactions et mécontentements il y a. Bien sûr, la décision d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants se prend entre les quatre murs de la chambre à coucher et se négocie entre les deux partenaires. Ce principe de base de la vie privée du couple doit être sauvegardé mordicus. Cependant, la réalité veut que la situation so-

cises sont des adeptes de la pilule, de la ligature des trompes et de l'avortement. Le Québec n'a plus d'enfants. Qui a dit que les Québécois sont des extrémistes? Hier trop d'enfants, demain pas assez. Les chiffres publiés récemment sont probants. La grève du ventre a donné des résultats: en décembre 81, il y avait en moyenne 1,8 enfant par famille. C'est un recul de 12,9% par rapport à décembre 1974, alors que les familles comptaient 2,15 enfants, le nombre nécessaire au renouvellement des générations. En faisant un calcul rapide à l'ancienne, on arrive pour 81 à 16 naissances par 1,000 de population.

Non seulement les Québécoises n'assurent plus leur renouvellement, mais encore, ils quittent la province à un rythme croissant. La migration vers l'ouest du pays continue et l'importance exacte de ce déplacement n'est pas encore connue. Il y a bien eu les «boat people» pour renflouer temporairement l'embarcation, mais la croissance nette est modeste. Au cours des dix années qui se sont écoulées depuis le recensement de 1971, la population du Canada s'est accrue de 12,9% et celle du Québec de 6,8%. Ce taux représente la plus faible augmentation décennale de notre siècle et une baisse importante si on le compare aux taux de 29,7% et 14,6% enregistrés entre 1951 et 1961 et 1971.

Rien ne va plus, disent les Québécoises. L'avenir est incertain. À quoi bon mettre des enfants au

monde? Pourquoi se donner du mal pour se rendre au travail tous les matins (enfant il y en a); trimballer les enfants à la garderie (quand il y en a); rentrer faire la popote et le lavage (il y en a toujours); et s'appliquer à convaincre son partenaire que la relation homme-femme n'est plus ce qu'elle était. Alors se pose la question du partage des tâches domestiques et de l'exercice du rôle parental. La bonne réponse n'est pas donnée par tous et la femme se retrouve plus souvent qu'autrement avec une double charge sur les bras.

En attendant que son conjoint abdique ses privilèges de mâle dominant et accepte de partager d'égal à égal les tâches familiales; en attendant que son patron lui consente des congés de maternité non pénalisants, des horaires variables, un traitement juste et des promotions équitables; en attendant que l'Etat agisse pour établir des programmes efficaces concernant le harcèlement sexuel, le viol, la violence faite aux femmes, la fiscalité, les garderies gratuites et d'accès facile, l'habitation adéquate, la Québécoise fait la grève du ventre.

Lysistrata y avait pensé avant elle. Mais les Québécoises, moins masochistes, ont amélioré la formule. Elles ont bien pris garde dans leur contestation de ne pas sacrifier leur plaisir. Ceci est indéniablement un signe d'évolution.

## LA TUERIE D'ARCHAMBAULT Un gardien se vide le coeur

Le meurtre gratuit de MM. Leblanc, Van Den Abeele et Rivard, gardiens au pénitencier Archambault, acte de barbarie inqualifiable, aura permis une fois de plus au grand public de connaître la nature véritable des individus qui sont confiés à notre garde dans les prisons provinciales et fédérales. Certes, les détenus ne sont pas tous des chiens enragés de la sorte et quelques-uns ont certainement éprouvé un sentiment d'horreur devant ces gestes dépourvus de sens.

Si seulement le martyr de nos confrères de travail pouvait faire réfléchir nos concitoyens lors des prochaines élections fédérales, leurs souffrances n'auraient pas été vaines. Nous avons besoin d'élire au Parlement du Canada des hommes et des femmes qui ont une colonne vertébrale et qui savent se tenir debout.

La peine capitale ne corrigera certainement pas tous les penchants criminels de notre société mais elle fera réfléchir sérieusement tous les citoyens le moins intelligent des sur les actes qu'ils entendent poser envers leurs semblables. Les tribunaux punissent actuellement les meurtriers par un châtiment cent fois pire et mille fois plus dispendieux que la peine capitale. Où est le bon sens des dirigeants actuels de notre pays?

Quant aux avocats et autres travailleurs sociaux qui se gargarisent d'humanisme au profit des humanistes sans scrupules qui vivent dans nos prisons au crochet des honnêtes citoyens, ils perdraient beaucoup moins de temps et coûteraient bien moins cher à l'Etat s'ils se consacraient exclusivement à l'éducation de nos milliers de jeunes délinquants (moins de dix-huit ans) qui sont en admiration constante devant les mé-

faits de ces héros sans lendemain.

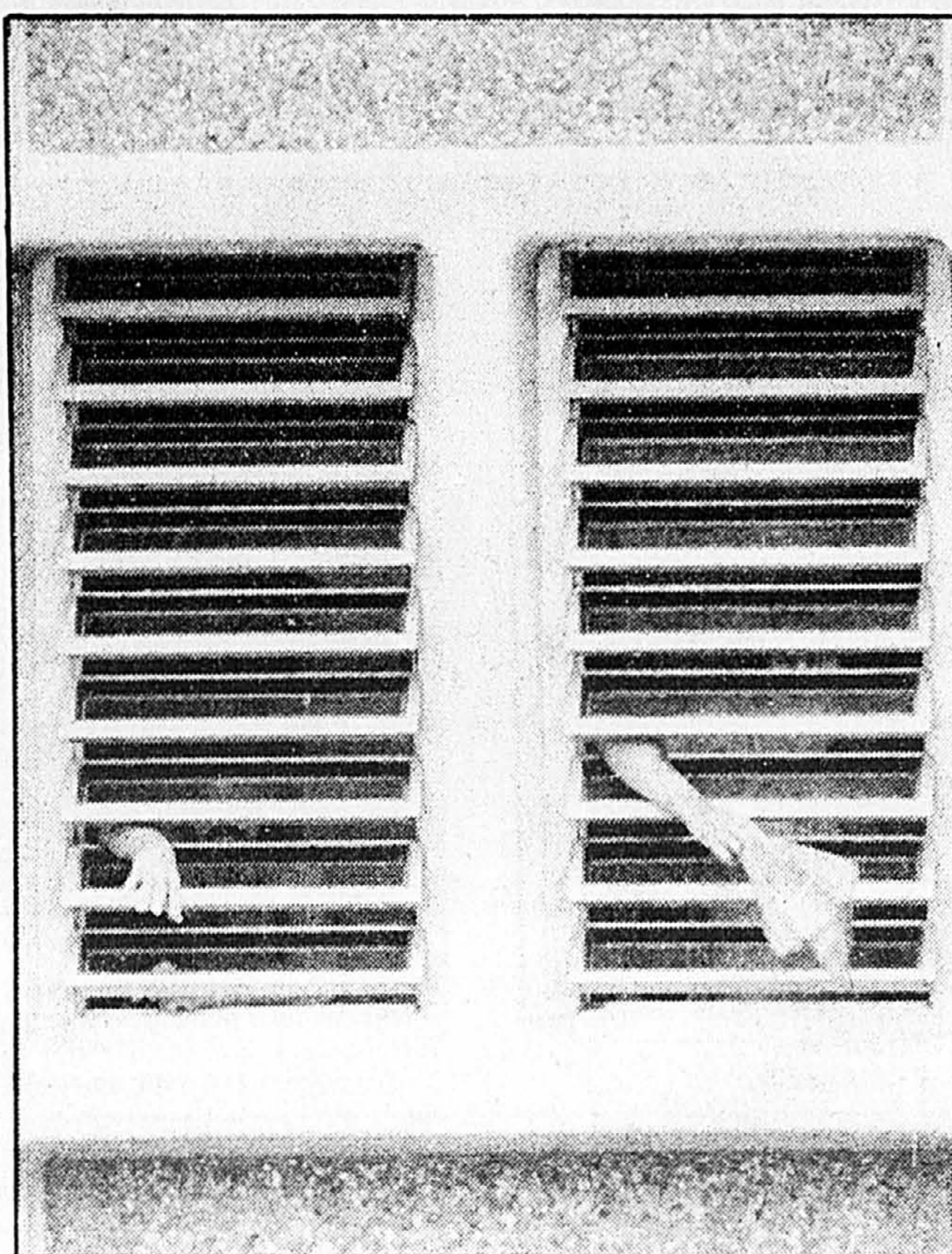
Pour faire réfléchir un peu plus Me Nicole Daigneault, de l'Office des droits des détenus, quant à la provenance probable de la drogue à l'intérieur des prisons (ce qu'elle impute à la complicité des gardiens), je cite cette expérience vécue dans l'exercice de mes fonctions. Plusieurs de mes confrères d'ailleurs pourraient en faire autant. Un avocat dont je dois taire le nom à cause de mon serment de discrétion se présente à la prison de Bordeaux pour avoir un parloir-contact avec un client (en contact direct et confidentiel avec un détenu). Je lui demande d'ouvrir sa mallette pour y faire une fouille sommaire. L'avocat refuse, plaçant son honnêteté, son intégrité, le secret professionnel, etc... Il menace les gardiens de toutes les représailles des autorités, retourne sur ses talons et s'en va en claquant la porte. Quelque temps plus tard, ce même avocat est trouvé coupable de trafic d'héroïne, accusation plus sérieuse que possession simple.

Alors, Me Daigneault, cessez donc de chercher des poux dans la tête des gardiens et regardez donc à la bonne place. Qui a intérêt à ce que les détenus se rebellent à l'intérieur des murs? Les victimes?

Aux familles éprouvées par le sort des vivants autant que par le sort des victimes, mes plus sincères condoléances. Confrères Leblanc, Van Den Abeele, Rivard et tous ceux qui vous ont précédés, dormez enfin en paix.

**Jacques B.**  
gardien de prison,  
12 ans de service

**N.D.L.R.** L'auteur a fourni à LA PRESSE son nom complet et son adresse.



Deux détenus d'Archambault signalent leur présence au photographe. La peine de mort est-elle tellement plus inhumaine que la vie sans liberté?  
photo René Picard, LA PRESSE

## Le Festival de jazz de Montréal

Nous avons lu l'article de Marc Desjardins paru dans LA PRESSE du 12 juillet au sujet du Festival international de jazz de Montréal. Commençons d'abord par l'hérésie des titres. En première page: «Miles Davis, génial!» (À sa mort, Theonius Monk, dans le même journal, n'a eu droit qu'à un ridicule entrefilet provenant d'agences de presse...)

Le titre de l'article lui-même à l'intérieur, «Une consécration culturelle pour Montréal», nous permet déjà de douter du sérieux de son auteur. Il fallait être dans la rue Saint-Denis pour voir ce qu'elle était, cette culture. Les gens n'étaient pas là pour apprécier le jazz dans sa diversité mais pour se tremousser à tout prix et applaudir de même. Ces aspects ont été très bien exploités par les organisateurs.

Si Marc Desjardins prétend avoir vu des gens «couter religieusement» les concerts d'animation, nous avons vu, quant à nous, des personnes heureuses d'être présentes à une fête. C'aurait pu être la fête nationale ou le 1er juillet, le jazz représentait l'accessoire. Contrairement à ce que votre collaborateur croit, le jazz n'est pas une fête mais un art qui n'a pas à se prostituer pour «être accessible à tous les publics».

Il reproche aussi aux «connaisseurs de s'arrêter sur un type précis de musique qu'ils aiment le mieux». Mais connaît-il un tant soit peu le jazz, celui qui voit en Jaco Pastorius la voix de l'avant-garde et qui évoque au sujet de Wynton Marsalis les termes de «retour aux sources»? De surcroît, ses concepts de gauche (musique électrique sans doute) opposés à la droite (musique acoustique) sont d'un ridicule achevé et trahissent de façon évidente un complexe Québec-Rock.

Nous atteignons le paroxysme démentiel de son incompétence dans son dernier paragraphe sur Miles Davis. Il dit qu'il était accompagné par des «musiciens du calibre de ses meilleures formations». Affirmation très forte quand on considère qu'en 1950, Miles Davis comptait parmi ses collaborateurs Gerry Mulligan, Lee

Konitz, John Lewis, Al McKibbon, Max Roach; en 1954, Sonny Rollins, Horace Silver, Percy Heath, Kenny Clarke; en 1959, John Coltrane, Cannonball Adderley, Bill Evans (le pianiste), Paul Chambers; en 1961, Wayne Shorter, Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams. Si votre collaborateur n'a jamais entendu Miles Davis mieux jouer, c'est qu'il ne l'avait jamais entendu auparavant.

Puisqu'il évoque la discographie du trompettiste, nous imaginons qu'il a raté la parution de *Kind of Blue* (entre autres). Nous lui suggérons donc d'acquiescer ce microsilicon disponible en ce moment au prix de 4.99\$ chez plusieurs disquaires. Et s'il maintient encore que Bill Evans (le saxophoniste) est meilleur que John Coltrane et Cannonball Adderley réunis, nous lui suggérons pour son plus grand bien de ne pas l'affirmer publiquement. Sait-on jamais? Si le ridicule se mettait à tuer!

**Bruno JACOB**  
**François LEVESQUE**  
**Sylvain ARCHAMBAULT**  
Montréal

Il était inévitable qu'une entreprise comme le 3e Festival international de jazz s'expose à la critique de ceux qui désirent encore que le jazz soit la propriété exclusive d'une petite chapelle d'initiés qui possèdent toutes les parutions d'India Navigation...

Il était tout aussi inévitable que de tenter d'en rendre compte sans complaisance, mais avec le souci de l'accessibilité, déplaise à ceux qui vivent avec le complexe de «l'intelligentsia frustrée», prétendant que plus une chose est populaire, moins elle est valable.

Je ne m'attendrais pas sur les attaques personnelles qui relèvent plus de la méchanceté que de l'esprit critique. Pour ce qui est des titres, ils ne relèvent pas de moi.

Pour ce qui est de la foule que vous traitez avec tant de mépris, messieurs Jacob, Lévesque et Archambault, je vous assure qu'elle écoute, et avec beaucoup d'intérêt, en particulier, le dimanche 4 juillet, pendant le spectacle «Voyage dans l'histoire du jazz».

J'admets qu'il manquait à l'affiche du festival quelques noms de la nouvelle musique noire américaine. Mais pour ce qui est de Pastorius et de Marsalis, je me permets de mettre en doute votre culture de jazz qui n'a pas su reconnaître des valeurs autres que le classicisme (et le néo-classicisme).

Je vous crois bien traditionalistes pour ne pas avoir ressenti toute l'intensité de la prestation de Davis. Votre manière de remettre en scène les grands noms du passé ne justifie rien. Je vous remercie du conseil au sujet de «Kind of Blue», un beau disque lyrique mais un peu déphasé (ô hérétique que je suis), que je vais me racheter en solde, ma copie étant mortellement usée. J'imagine que vous direz que même monsieur Davis était dans les patates, étant donné qu'il a parlé, au lendemain de son concert, de «my best ever» et de ses musiciens comme de «a group I never could have hoped to meet»... J'imagine aisément que vous craigniez que le jazz ne devienne «trop populaire» et que vous perdiez ainsi votre monopole sur ce que vous appelez pompeusement «l'art». En tout cas, je suis fier de ne pas avoir le monopole du ridicule...

Marc DESJARDINS

## EN VRAC

### La Palais du Livre

Dernièrement, on nous apprenait la fermeture prochaine du Palais du Livre, l'une des plus grandes librairies de la ville de Montréal. Par la même occasion, on nous disait que les 10 millions de livres qu'abrite le bâtiment de la rue McGill nous étaient offerts à des prix dérisoires.

Jusqu'à tout récemment, la publicité se faisait à peu près honnêtement. Pourtant, depuis quelques jours, M. Nadeau, propriétaire du Palais du Livre, a décidé astucieusement de rendre le gouvernement responsable de la fermeture de sa librairie.

Toute personne qui au moins une fois est allée bouquiner au Palais sait fort bien que les lois ne sont pas les uniques causes de cette faillite.

Est-il nécessaire d'acheter des centaines d'exemplaires d'un même titre, comme ces 38,000 magazines d'histoire qui ne comptent que 18 titres différents ou encore ces 22 tonnes de mots croisés totalisant à peine 20 numéros distincts? Au lieu de dépenser des sommes considérables pour de tels achats et pour une décoration qui laisse souvent à désirer, M. Nadeau aurait pu se servir de cet argent pour acquérir des volumes plus intéressants et faire ainsi la joie des collectionneurs et des lecteurs(trices) friands de littérature qui sortent trop souvent bredouilles du Palais.

Je suis persuadé que la faillite du Palais du Livre n'est pas due à une histoire de tabac (...)

**S. CHARBONNEAU**  
Montréal

### Les handicapés aux Florales

Le 15 juillet dernier, avec des accompagnateurs, nous sommes allés visiter les Florales et quelques pavillons. Nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que le service de «Balades» pour personnes handicapées avait été supprimé.

C'est alors que nos accompagnateurs ont pris leur courage à deux mains et ont poussé chacun deux (2) fauteuils roulants jusqu'à la Ronde. Nous avons bien aimé la magnifique piste Grand Prix, mais sous un soleil de plomb je vous avouerai que c'est vraiment difficile à faire. Sur notre route nous avons rencontré six ou sept «Balades» pour personnes handicapées. Dans la première il y avait une personne assise; dans une autre trois personnes assises; et les autres vides. Ne croyez-vous pas, messieurs les fonctionnaires, qu'il aurait pu en avoir au moins une pour personnes handicapées?

Deuxième scandale: À la fin de la journée nous avons décidé de visi-

ter l'Aquarium de Montréal. En arrivant on nous apprend que nous ne pouvons pas visiter l'endroit dans son ensemble. En effet, il y a des marches et aucune rampe d'accès pour les personnes en fauteuils roulants. Même handicapés, nous savons apprécier les belles choses. Pour cela, toutefois il nous faudrait les visiter au complet.

Troisième scandale: Avant de partir, je m'informe au gardien s'il était possible d'aller à la toilette. Il nous a répondu: la toilette n'est pas accessible aux fauteuils roulants. Donc, la personne handicapée doit se retenir jusque chez elle.

L'Année internationale des personnes handicapées est terminée, mais les personnes handicapées sont encore là et elles ont droit aux mêmes services que les personnes bien portantes.

**Bernadette DEPLANTIE**  
C.H. J.-Henri-Charbonneau  
Montréal

### Autre cas de censure d'art

Lettre adressée à M. Claude Picolo, président de la Fondation St-Denis, concernant la censure dont le projet de G. Mihalcean est l'objet et l'annulation de l'événement urbain «Rue et vous vers l'art» qui devait avoir lieu du 1er au 7 août 1982 sur la nouvelle place Borde-

concerne. En effet, malgré la lettre que je vous ai fait parvenir le 12 juillet, malgré deux articles de journaux soit celui de LA PRESSE du 17 juillet (chronique de Gilles Toupin) et celui du DEVOIR du 26 juillet (chronique de Robert Lévesque) qui vous mettaient sérieusement en cause, vous vous entêtez à ne pas vous expliquer dans l'espoir probable d'étouffer le scandale. Et pourtant le scandale prend de l'ampleur.

A mon cas de censure s'ajoute celui de l'annulation de l'événement que vous avez avec la même arrogance décrétée parce que, semblait-il, la subvention du ministère des

Communications n'est pas venue. Je trouve parfaitement inadmissible et indécent qu'un organisme puisse se permettre d'engager la vie professionnelle de 130 artistes (nombre de participants au concours) sans avoir les fonds ou la garantie des fonds nécessaires à la réalisation du projet. Croyez-vous honnêtement, M. Picolo, que vous pouvez décider n'importe quoi et vous payer un salaire avec les sueurs des autres? La promesse de reprise de l'événement à l'été 1983 n'est autre qu'une performance d'équilibriste que les artistes ne devraient pas accepter, étant donné qu'ils ont affaire non pas uniquement à de l'incompétence de votre part mais aussi à votre sincérité douteuse qu'on reconnaît à la différence que vous faites entre la parole et le papier qui ne la porte jamais.

Il est évident que la marginalité et l'individualisme des artistes les rendent vulnérables à tous les abus de pouvoir et sorcelleries administratives. Il est encore évident qu'au bout du compte nous sommes toujours les perdants et que ce n'est que par fierté que j'utilise les pauvres mots pour faire respecter les quelques droits qui tiennent, je l'espère, du sens commun.

Il est grand temps que la Fondation St-Denis s'explique, se ravise, se réajuste ou disparaisse avant d'enliser dans quelque autre projet bidon les juilletes de nombre d'artistes.

**Gilles MIHALCEAN**  
Montréal

M. Gilles Toupin, critique d'art à LA PRESSE, rend compte dans l'édition du samedi 17 juillet 1982 d'un autre cas de censure de la part de la Ville de Montréal. Le sculpteur Gilles Mihalcean s'est vu refuser la possibilité de réaliser une sculpture pour le mail piétonnier Place Bor-

duard. Fort de sa victoire dans l'affaire Corridart, et du précédent ainsi créé, la Ville de Montréal se pose ainsi à nouveau en censeur. Certes l'on peut déplorer que le milieu des arts, au moment de cette affaire, soit resté trop timide, divisé et impuissant à susciter un débat d'importance parmi le public. Mais que devons-nous penser d'une collectivité qui ferme les yeux sur des droits bafoués, et qui reste silencieuse? L'artiste dans tout cela se sent isolé du reste de la communauté, avec bien peu de moyens de se défendre. Par contre la Ville de Montréal est sortie de l'affaire Corridart munie d'un pouvoir qui ne lui revient pas.

Dans le cas de M. Mihalcean il est à souhaiter que les artistes «choisis» par la Fondation St-Denis réfléchissent sérieusement avant de participer à ce projet, car le geste de la Ville de Montréal posé à l'endroit de leur confrère est révoltant, et l'attitude de la Fondation St-Denis est odieuse. La censure n'opère pas dans le vide, elle a besoin de complices pour exister.

**Roland POULIN**  
sculpteur  
Montréal

### Merci à l'hôpital Maisonneuve

Monsieur le Directeur Desjardins  
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Après deux séjours d'environ un mois en tout dans l'hôpital dont vous êtes le directeur général, il me fait plaisir d'apporter mon témoignage personnel à propos des soins reçus et de la tenue générale de votre établissement.

Les médias ont tellement débâté sur la qualité des soins médicaux en milieu hospitalier que mon appréciation était grande lorsqu'on m'admit à votre hôpital. Mais je m'empresse de vous dire que c'était faux sur toute la ligne. Le département (6C) où je fus assigné est propre, bien tenu, où règne une atmosphère de bonne humeur, de confiance, de compétence professionnelle et d'une certaine chaleur humaine, vraiment propice à la réhabilitation du malade.

De plus, la délicatesse, la compétence, le dévouement des gardes et du personnel en général, m'ont grandement impressionné, édifié même. Après tout ce qu'on avait dit de négatif au sujet des hôpitaux, les soins humanitaires sont excellents et une charité de haut niveau règne et imprègne le milieu.

Malgré les grèves et les bruits de grève, le service fut absolument impeccable; les médecins ont fait preuve d'une rare qualité de compétence et de conscience professionnelles, suivant leurs malades avec affabilité et non comme des numéros comme on le laissait parfois entendre. On nous disait aussi que les valeurs religieuses étaient plus ou moins acceptées, ce qui est encore faux, puisque trois aumôniers évoluent librement, respectés par tous et remplissant avec charité et sans pression les devoirs que leurs convictions religieuses leur imposent.

La nourriture est excellente, chaude et adaptée à chacun. La propreté et la délicatesse sont choses ordinaires; je n'ai entendu aucune plainte de qui que ce soit durant mon hospitalisation; au contraire des éloges

furent fréquemment entendus quant à la haute tenue de l'hôpital.

Malgré les propos défaitistes entendus ou lus souvent, la santé du Québec est excellente et les plus beaux espoirs sont permis à une société qui prend soin avec tellement de compétence et d'amour des «blessés» de sa société.

**Théophile PAQUET, f.c.**  
Montréal

### Piètre public

Ayant assisté à plusieurs spectacles durant le Festival de Jazz de Montréal, je dois rendre compte du fait que la performance des musiciens fut excellente, celle du public par contre, médiocre.

Pendant les spectacles auxquels j'ai assisté le public ne s'est pas gêné pour se lever et quitter la salle pour une raison ou une autre et ce au beau milieu d'une pièce ainsi que pour parler et chuchoter.

Pendant l'un de ces spectacles, présenté à la salle Marie-Gérin-Lajoie, un individu a même crié aux musiciens, tout juste avant de quitter la salle, et pendant le spectacle naturellement: «STEINBERG MUSIC, STEINBERG!»

Si les Montréalais aiment le jazz, bientôt les jazzmen n'aimeront plus les Montréalais.

**Louise DESMARAIS**  
Montréal

### N.B.

- **Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.**
- **Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.**
- **LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.**
- **L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.**
- **Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.**
- **Si possible écrire à la machine, à double interligne.**
- **Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.**

### SOIRÉES D'INFORMATION PUBLIQUES SUR LE PROJET DE RÉFORME DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Date et lieu des rencontres (*)			
9 août 1982	Saint-Jean-sur-Richelieu	26 août 1982	Beloil
13 août 1982	Valleyfield	26 août 1982	Terrebonne
16 août 1982	Sorel	30 août 1982	Beauharnois
17 août 1982	Saint-Hyacinthe	31 août 1982	Chambly
18 août 1982	Pte-Claire (CUM-Ouest)	31 août 1982	Repentigny
23 août 1982	Saint-Jérôme	1 sept. 1982	Laprairie
23 août 1982	Joliette	1 sept. 1982	Sainte-Thérèse
24 août 1982	Montréal (CUM-Centre)	2 sept. 1982	Vaudreuil
24 août 1982	Laval	2 sept. 1982	Varenes
25 août 1982	Anjou (CUM-Est)	7 sept. 1982	Deux-Montagnes
25 août 1982	Longueuil	8 sept. 1982	Châteauguay

(\*) L'heure et l'adresse précise de chacune de ces rencontres vous seront communiquées par la voie des médias.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au:

Ministère des transports  
1410, rue Stanley  
8e étage  
MONTRÉAL (Québec)  
H3A 1P9  
Tél.: (514) 873-4128



**ORGANISONS NOS TRANSPORTS, METTONS-LES EN COMMUN!**

## SÉCURITÉ ET CONFORT

### L'UNICYCLE CHAISE ROULANTE

ULTRA-MODERNE

- idéal sur gazon, gravier, pistes cyclables, parcs et trottoirs de ville
- 3 vitesses - frein à rétro-pédalage

### CHAISE ROULANTE ULTRA-LÉGÈRE

- régulière ou à bras détachables

### EQUIPEMENT MÉDICAL

Vente ou location

849-2407

Heures d'offices:  
du lundi au vendredi 9h à 19h30  
samedi de 9h00 à 15h00

4338 ST-DENIS MTL.

## Régent St-Basile

C. MARTIN JR.

### la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b>	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b>	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)		Communales	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
<b>PROMOTION</b>	285-7100	<b>GRANDES ANNONCES</b>	
		Détailants	285-7202
<b>COMPTABILITÉ</b>		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Corrèries et professions, nominations	285-7320

HAUSSES DE SALAIRES DE 10% DÉJÀ CONSENTIES AU QUÉBEC

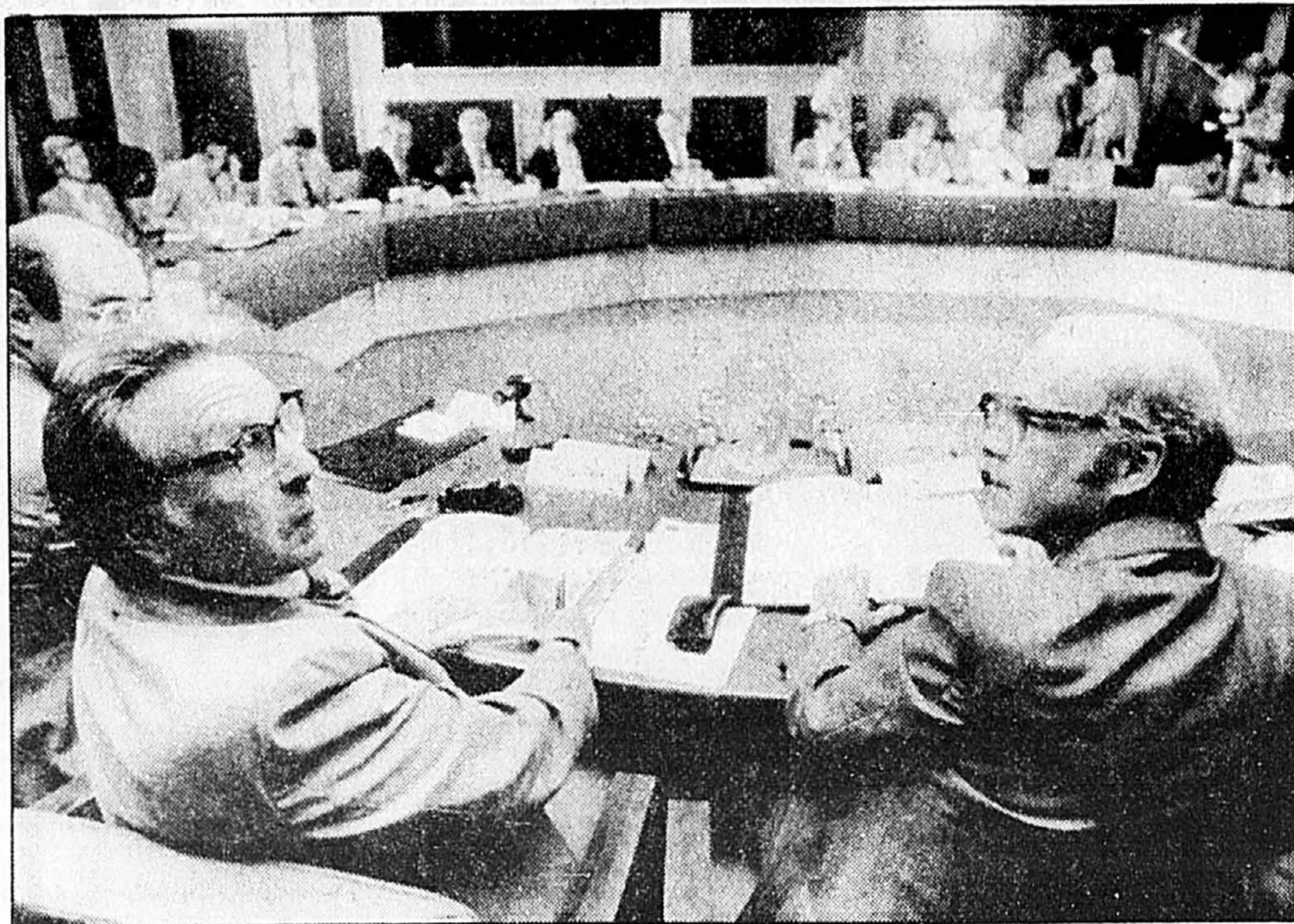
## Les constructeurs d'habitations appuient le plan fédéral du 6%

■ OTTAWA (PC) — Les porte-parole de l'industrie canadienne de la construction résidentielle ont endossé entièrement la politique de restrictions à six et cinq pour cent du gouvernement fédéral, mais cet appui demeurera théorique au Québec, où les travailleurs de la construction ont déjà obtenu des hausses de 10 pour cent pour les deux prochaines années.

«On est d'accord en principe, mais ça ne signifie absolument rien pour le Québec», a déclaré hier à la presse le président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, M. Pierre Rioux, après une rencontre de près de trois heures avec un groupe de ministres fédéraux, en compagnie de représentants de cinq autres organismes de l'industrie de la construction résidentielle au Canada.

M. Rioux a rappelé qu'en mai dernier, l'industrie de la construction au Québec avait demandé un moratoire d'un an sur les hausses de salaire dans ce secteur, mais qu'elle avait dû se plier au décret.

Pour le ministre d'État à la petite entreprise, M. Charles Lapointe, l'appui de l'association québécoise ne demeure pas lettre morte, parce que, a-t-il expliqué, «il signifie beaucoup par son aspect psychologique puisqu'une importante association appuie le gouvernement en principe».



Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, et le ministre de l'Habitation, M. Paul Cosgrove, ont participé hier à la rencontre avec les représentants des constructeurs d'habitations. Photo UPC

Les prix ne devraient toutefois pas augmenter au Québec pour autant, estime par ailleurs M. Rioux, expliquant que le programme

du gouvernement provincial «Corvée-Habitation» prévoit un plafonnement à \$60,000, le prix du terrain inclus.

«On demande simplement de construire des maisons à des prix raisonnables, non pas de faire des profits excessifs», a dit M. Rioux.

## Succession de Ryan: les jeunes libéraux ouvrent la campagne

■ Sous le thème d'*Odyssée des jeunes*, la campagne pour la succession de Claude Ryan connaîtra véritablement son envol vendredi prochain, le 13 août.

PIERRE VENNAT

Ce soir là en effet, pour la première fois, les principaux aspirants connus à la succession du leader libéral du Québec participeront à une réunion publique convoquée par un comité organisateur de jeunes membres de l'Association libérale du comté de Vimont.

Suprême insulte, la réunion de Vimont qui, selon ses organisateurs devrait réunir quelque 1,000 jeunes libéraux venant aussi loin que de l'Abitibi et la Gaspésie, se tient en même temps que le colloque de la Commission Jeunesse du Parti libéral du Québec, à Trois-Rivières, au cours duquel M. Ryan doit être le conférencier du début, le vendredi soir, et de la clôture, le dimanche.

L'ancien ministre du Travail, Jean Cournoyer, maintenant maire de Dollard-des-Ormeaux, et le maire de Lachine, Guy Descary, ont tous deux officiellement accepté l'invitation des libéraux de Vimont. Ce sont les deux seules personnalités libérales qui ont manifesté publiquement leur intérêt à la succession de M. Ryan. L'ex-premier ministre Robert

Bourassa, dont le nom revient toujours lorsqu'on parle de la direction du parti doit y être également.

Garneau et Bourassa

Enfin, les organisateurs tentent de s'assurer de la présence du président de la Banque d'Épargne, Raymond Garneau, ancien ministre des Finances et candidat défait par M. Ryan, en 1978, à la direction des libéraux. M. Garneau hésite et il est probable qu'il n'assistera pas à cette réunion publique. Il a cependant rencontré, la semaine dernière, le comité organisateur du grand rallye du 13. Les membres du comité restent convaincus que M. Garneau n'a pas renoncé au virus de la politique, malgré ses dénégations. S'il faisait un retour, pense-t-on, ce serait plutôt sur la scène fédérale.

Quant à M. Bourassa, on se l'arrache. Un communiqué de l'Association libérale provinciale d'Asbestos fait savoir que dimanche matin le 15, au lendemain du meeting de Vimont, il traitera «d'économie et de la situation difficile du Québec» devant les libéraux de l'endroit. C'est le député de Richmond, Yvon Vallières, qui présentera la conférence.

Les jeunes libéraux de Vimont ne mentionnent même pas le nom de M. Ryan dans leurs communiqués. Seuls les noms de MM. Cournoyer, Descary, Bourassa et Garneau, présentés comme des «personnalités connues» sont mentionnés, bien qu'on ajoute que «tous les députés à l'Assemblée nationale sont invités».

La Commission jeunesse

Les jeunes libéraux de Vimont, dont les communiqués sont acheminés sur la papeterie officielle de leur association de comté, ne sont pas mécontents que les deux événements, le colloque de la Commission jeunesse du parti et leur rallye public, aient lieu en même temps.

Un de leurs porte-paroles, l'ingénieur Guymond Fortin, a déclaré hier à LA PRESSE que selon lui, les membres de la Commission Jeunesse du parti libéral du Québec et son président, Michel Jobin, ne sont absolument pas représentatifs des jeunes libéraux du Québec et des jeunes en général. M. Fortin a même déclaré à la blague que l'on se demandait, «chez les jeunes libéraux ordinaires», si les membres de la Commission Jeunesse «ne sont pas achetés».

Plus prosaïquement, un autre membre du comité organisateur, M. Daniel Lefebvre, reconnaît que M. Ryan a des qualités. Mais il craint que les membres de la Commission Jeunesse ne «paquetent» les délégations au congrès de septembre. Les jeunes ont droit à 33 pour cent du nombre de délégués.

Selon les deux hommes et les autres membres du comité organisateur du rallye de Vimont, les participants à leur réunion sont plus typiquement représentatifs des jeunes Québécois d'aujourd'hui. Ceux du meeting de Trois-Rivières seraient «plus intellectuels».

Les jeunes libéraux de Vimont n'hésitent pas à dire que leur rallye constitue, dans les faits, un «pré-congrès au leadership», et leurs communiqués ont pour titre *les jeunes lavallois invitent la province*.

Quant au colloque de la Commission jeunesse, il vise, selon un communiqué, «à préparer le congrès plénier du parti libéral qui se déroulera à Québec en septembre et à préparer des résolutions en vue de cet événement important».

MAISLIN

## Nowlan poursuit sa charge

■ OTTAWA (PC) — Le millionnaire Charles Bronfman a exercé directement des pressions sur au moins deux membres du cabinet pour qu'ils aident à cautionner une entreprise montréalaise de camionnage dirigée par des amis, a déclaré mardi le porte-parole progressiste-conservateur sur les questions de transport, M. Patrick Nowlan.

M. Nowlan a porté l'accusation aux Communes et les conservateurs ont soutenu qu'il y avait un lien entre M. Bronfman, qui souscrit au Parti libéral, et une garantie de prêt fédéral de \$34 millions, vendredi, à Maislin Industries au bord de la faillite.

M. Nowlan, député d'Annapolis Valley-Hants en Nouvelle-Écosse, a déclaré plus tard que la transaction Maislin avait permis d'acquiescer plusieurs «dettes politiques» (political IOUs).

M. Trudeau a refusé avec colère de répondre à l'accusation aux Communes parce que M. Nowlan a mis sa parole en doute.

## DU TRANSPORT... À QUEL PRIX?

En plus d'assurer le service du transport, la C.T.C.U.M. a aussi la responsabilité de consentir à ses employés des **conditions de travail équitables tout en administrant judicieusement l'argent** des contribuables.

Le bien public doit primer les intérêts individuels, surtout lorsque les conditions économiques rendent la vie de tout le monde plus difficiles.



C'est dans cet esprit d'équité que la C.T.C.U.M. propose de porter en 1982 le **coût annuel moyen** de ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro à **près de 33 000 \$**:

SALAIRE DE BASE	22 260,27 \$
SURTEMPS ET PRIMES DIVERSES	5 906,26 \$
AVANTAGES SOCIAUX	4 700,75 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>32 867,28 \$</b>

Le contrat proposé, d'une durée de **trois ans**, prévoit d'autres **augmentations de salaire** et une **clause d'indexation**.

Concrètement, cela signifie que les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro de la C.T.C.U.M. seront mieux rémunérés que la plupart de leurs collègues à travers le pays tout en profitant d'une **stabilité d'emploi exceptionnelle**.

La C.T.C.U.M. n'entend pas réaliser d'économie sur le dos de ses employés. Mais elle ne veut pas non plus abuser de ceux qu'elle doit servir.



Commission de transport  
de la Communauté urbaine de Montréal



# Deli...cieux!

**BACON SANS COUENNE**  
MÉTRO  
tranché 500 g

**2,28\$**

**JAMBON MIGNON**  
DÉOSSÉ  
prêt-à-manger  
MÉTRO

**6,13\$ /kg**  
2,78\$ /lb

**SAUCISSON DE BOLOGNE**  
MÉRITE  
régulier ou ciré  
morceau 1 kg et plus  
(2 lb et plus)

**2,60\$ /kg**  
1,18\$ /lb

**SAUCISSES FUMÉES B.B.Q.**  
COORSH  
375 g

**1,29\$**



**BÂTONS DELI**  
COORSH  
salami tout boeuf  
karnatzel, pepperoni 250 g

**1,98\$**

**SAUCISSON DE SALAMI**  
COORSH  
tout boeuf ou  
fumé à  
l'ancienne.  
morceau  
ou tranché

**5,03\$ /kg**  
2,28\$ /lb

**SALADES AU CHOIX**  
COORSH  
150 g

**2/98¢**

**SAUCISSES FUMÉES**  
TOUT BOEUF  
COORSH  
tout boeuf 375 g

**1,48\$**

**BOEUF FUMÉ POINTE**  
DE POITRINE  
COORSH  
morceau 0,45 à 0,68 kg (1 à 1,5 lb)  
emballé sous vide

**12,08\$ /kg**  
5,48\$ /lb

**BOEUF FUMÉ**  
PASTRAMI  
COORSH  
noix de ronde ou  
bas de ronde fumé à  
l'ancienne  
morceau ou tranché

**9,22\$ /kg**  
4,18\$ /lb

**PARFAIT DESSERT**  
COORSH  
au choix 125 g

**3/98¢**

**BOEUF FUMÉ TRANCHE**  
COORSH  
achetez-en 3, obtenez-en un (1) gratis,  
(paquet de 4 x 50 g)

**1,98\$**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 2 août au samedi 7 août 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.





# Prix

**\*ROSBIF DE CÔTES  
CROISÉES**

**3,48\$ /kg**  
**1,58\$ /lb**

**\*ROSBIF DE CÔTES  
AVEC OS DE DOS**

**7,23\$ /kg**  
**3,28\$ /lb**

**POIRES BARTLETT**

gr. 135  
Produit des États-Unis.  
Cat. Canada de fantaisie

**1,43\$ /kg**  
**65¢ /lb**



**\*ROSBIF DE  
PALETTE**  
coupe ordinaire

**2,16\$ /kg**  
**98¢ /lb**

**\*BIFTECK DE CÔTES**

**7,67\$ /kg**  
**3,48\$ /lb**

**BOEUF HACHÉ  
MI-MAIGRE**

**3,92\$ /kg**  
**1,78\$ /lb**

**RAISIN ROUGE  
CARDINAL**

Produit de la Californie,  
Cat. Canada No 1

**1,94\$ /kg**  
**88¢ /lb**

**\*ROSBIF DE  
PALETTE  
DÉSOSSÉ**

**4,36\$ /kg**  
**1,98\$ /lb**

**SAUCISSES PORC/BOEUF  
MÉRITÉ**  
surgeelées

**3,48\$ /kg**  
**1,58\$ /lb**

**HOMARD DE L'ATLANTIQUE NORD  
HIGH-LINER**  
cuit dans l'eau salée.  
200 g  
surgelé

**3,18\$**

**\*POMMES DE TERRE GRENAILLES**  
Sac de 4,54 kg (10 lb)  
Culture du Québec.  
Cat. Canada No 1

**1,09\$**

**\*BIFTECK DE  
PALETTE COUPE  
ORDINAIRE**  
bon pour B.B.Q.

**3,04\$ /kg**  
**1,38\$ /lb**

**ROULÉS AUX OEUFS À LA VIANDE  
WONG WING**  
680 g

**2,78\$**

**CRETONS  
MÉTRO**  
300 g

**2,08\$**

**\*LAITUE ICEBERG**  
gr. 18 Culture du Québec.  
Cat. Canada No 1

**39¢**

**\*BOEUF À RAGOÛT  
DÉSOSSÉ**

**4,81\$ /kg**  
**2,18\$ /lb**

**RIZ FRIT À LA CHINOISE  
WONG WING**  
454 g

**1,38\$**

**PÂTÉ DE FOIE  
MÉRITÉ**

**3,70\$ /kg**  
**1,68\$ /lb**

**CANTALOUPE**  
gr. 12  
Produit de la Californie.  
Cat. Canada No 1

**1,39\$**

**\*COUPE PROVENANT DE BOEUF  
CANADA, CATÉGORIE "A"**

**SOC DE PORC ROULÉ  
MAPLE LEAF**  
fumé  
1-1,3 kg (2-3 lb)

**7,01\$ /kg**  
**3,18\$ /lb**

**BACON SANS COUENNE  
MÉTRO**  
tranché  
500 g

**2,28\$**

**CAROTTES**  
Cello de 2,27 kg (5 lb)  
Culture du Québec

**99¢**

**ÉPINARDS**  
Cello 283 g (10 oz)  
Culture du Québec

**59¢**

**SAUCISSES FUMÉES B.B.Q.  
COORSH**  
375 g

**1,29\$**

**ORANGES OUTSPAN (NAVEL)**  
gr. 112  
Importées de  
l'Afrique du Sud

**12/2,29\$**

**\*RADIS**  
Cello 454 g (1 lb)  
Culture du Québec

**45¢**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 2 août. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer,



**On connaît  
not'monde!**

# Soleil



**JUS DE TOMATES**  
HEINZ  
Canada de fantaisie  
bte 540 mL

**2/89¢**

**DÎNER MACARONI AU FROMAGE**  
KRAFT  
bte 225 g

**2/79¢**

**ESSUIE-TOUT DE PAPIER**  
WHITE SWAN  
blanc, beige, imprimé vert ou orange  
paquet 2 rouleaux

**1,17\$**



**JUS D'ORANGE CONCENTRÉ**  
McCAIN  
cont. 355 mL

**99¢**

**CHAMPIGNONS RIVIERA**  
pieds & morceaux  
bte 284 mL

**67¢**

**MOUTARDE PRÉPARÉE**  
SCHWARTZ  
bocal 500 mL

**68¢**

**BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS**  
KINGSFORD  
sac de 9,07 kg

**5,39\$**

**ALIMENTS SURGELES**

**SUPERFRIES**  
Mc CAIN  
coupe ondulée, coupe régulière  
sac 907 g **1,09\$**

**LIMONADE BLANCHE CONCENTRÉE**  
SUN SQUEEZE  
cont. 355 mL **2/89¢**

**PÂTISSERIES**

**RICH'S**  
choux garnis au chocolat,  
éclairs au chocolat  
bte 226 g **1,59\$**

**PÂTES IMPERIAUX**  
WONG WING  
poulet/champignons, viande  
bte 340 g **1,39\$**

**TARTE À LA CRÈME**  
MRS. SMITH  
chocolat, noix de coco  
bte 396 g **1,69\$**

**POISSON EN PÂTE**  
HIGH LINER  
morue, gobegee  
bte 350 g **1,79\$**

**POUDING POPS**  
JELL-O  
saveurs variées  
bte 12 tablettes de 50 mL **2,49\$**

**PÂTE À SANDWICH**  
CORDON BLEU  
pâte de foie, veau-porc-poulet,  
jambon-veau-bacon-tomate  
bte 85 g **2/89¢**

**MAÏS CRÈME**  
ROYAL ROSE  
Canada de fantaisie  
bte 540 mL **59¢**

**BEURRE D'ARACHIDES**  
KRAFT  
crèmeux, croquant  
bocal 750 g **2,49\$**

**CAFÉ INSTANTANÉ**  
CHASE & SANBORN  
bocal 283 g **3,99\$**

**BOISSONS GAZEUSES**

**PEPSI-COLA**  
régulier ou diet  
6 x 750 mL **2,57\$**

**PURÉE DE POMMES**  
METRO  
bocal 796 mL **1,09\$**

**BOISSON ROUGEMONT**  
pommes, raisin, orange,  
punch  
aux fruits,  
limonade  
284 mL **4/1,00\$**

**CAFÉ MOULU**  
MAXWELL HOUSE  
mouture régulière,  
cafetière filtre,  
filtré-matique  
emballage sous vide 454 g **2,79\$**

**SHAMPOING ENHANCE**  
cheveux normaux,  
secs ou gras  
cont. 450 mL **2,99\$**

**MÉLANGE POUR THÉ GLACÉ**  
NESTEA  
régulier ou tropical  
canette 680 g **2,69\$**

**EAU MINÉRALE**  
METRO  
bouteille 750 mL **47¢**

**MOUCHOIRS DE PAPIER**  
FACELLE ROYALE  
blanc, jaune, rose, amande  
bte 100 feuilles **87¢**

au samedi 7 août 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.





# Pepsi oui! À cause de son coût



6/750ml  
(Bouteilles consignées)

# 2,57 \$

Le prix annoncé dans cette page est en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries Métro du lundi 2 août au samedi 7 août 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

## coupon-rabais de 50%



### Le Challenge Player's

Venez voir les meilleures raquettes de tennis féminines au monde en assistant au Challenge Player's 1982. Profitez du rabais de 50% qui vous sera crédité à l'achat de tout billet d'entrée au Stade Jarry. Ce coupon-rabais sera honoré les samedi 14 août et dimanche 15 août ainsi que le lundi 16 août en soirée uniquement et applicable à l'achat de toutes les catégories de billets alors disponibles. Aucun remboursement en argent ne sera fait. Renseignements: (514) 384-7810. Limite: Un coupon-rabais par billet.

**50¢** 50¢ de rabais à l'achat de 6 bouteilles de 750ml (plus dépôt) de boisson gazeuse Pepsi-Cola\* ou Diet Pepsi\* **50¢**

Valable chez votre maître épicier Métro du 2 au 7 août 1982. Limite: 1 coupon par achat. Au détaillant: pour être remboursé par Pepsi-Cola Canada Ltée, veuillez renvoyer vos coupons à Pepsi-Cola Canada Ltée, 100, boul. Alexis Nihon, suite 560, Ville St-Laurent (Québec) H4M 2P1. Pepsi-Cola vous remboursera 50¢ plus 7¢ de frais de manutention.

\*Pepsi et Diet Pepsi sont des marques déposées de PepsiCo Inc.

**50¢**

**50¢**



# On connaît not'monde!



Photo LA PRESSE, Michel Gravel

**Le fils du président danse à Montréal**

Ron Reagan Jr, fils du président des Etats-Unis, est à Montréal pour le tournage d'une émission de télévision de Radio-Canada en coproduction avec Performance Corporation. Danseur au Joffrey Ballet de New York depuis 1980, il a un rôle secondaire dans l'un des épisodes de «Pavlova», une évocation de la vie de la grande danseuse russe. Ron Reagan apparaît à gauche de la photo.

**Les îles Falkland: pour les affaires et le tourisme?**

■ LONDRES (Reuter) — Une société aérienne britannique espère instituer au début de l'an prochain une liaison hebdomadaire avec les îles Falkland, et inciter hommes d'affaires, ornithologues et amateurs de faits d'armes à se rendre dans cet archipel de l'Atlantique-Sud.

Malcolm Bowden, porte-parole de la British Atlantic Airways, récemment créée, estime que plus de 200 personnes par semaine seraient prêtes à payer \$1,000 l'aller simple pour se rendre dans l'archipel, où se trouvent actuellement 1,800 insulaires et plusieurs milliers de soldats britanniques.

«Nous espérons obtenir un contrat du gouvernement britannique pour approvisionner la garnison des Falkland, et nous avons bon espoir d'y amener également des hommes d'affaires, des ouvriers, des membres des familles locales et quelques touristes», a précisé M. Bowden, en ajoutant que les

possibilités d'hébergement en hôtel étaient assez réduites, mais que le voyage pourrait intéresser les amateurs de nature qui cherchent à passer des vacances dans un endroit sauvage, «ainsi peut-être que des amateurs de faits d'armes voulant retracer sur place la progression des forces britanniques».

Le mois dernier, le premier ministre Thatcher avait demandé la remise à jour d'un rapport sur les possibilités de développement de l'archipel, dont les exportations de laine constituent pour l'instant la principale ressource.

Certains observateurs doutent toutefois que beaucoup de touristes consentent à déboursier une telle somme pour le simple plaisir de se promener sur un archipel où subsistent des souvenirs aussi peu attrayants que des fosses communes, des épaves de véhicules militaires ou des mines encore intactes...

**Iron Ore: des mises à pied servies «à la cuillère à thé»**

■ La compagnie Iron Ore cachera délibérément au syndicat le nombre total de mises à pied qu'elle entend faire, et les avouerait «à la cuillère à thé» pour les faire avaler aux travailleurs.

«sévère détérioration du marché de l'acier», elle réduira sa production de boulettes de fer de 7.5 à 6 millions de tonnes et pour les concentrés de fer, de 6.9 à 6.5 millions de tonnes.

**A chaque coup de téléphone...**

«Le secteur du fer est pratiquement arrêté. Sur la Côte-Nord, il n'y a plus grand monde qui travaille. De 10,000 travailleurs il y a quelques temps, la Côte-Nord est passée à quelques cents, dénonce, pessimiste, M. Godbout. De ces temps-ci, à chaque coup de téléphone dans mon bureau, je reçois une nouvelle de mises à pied, de fermetures.»

Le directeur du syndicat des Métallos dénonce l'absence de loi pour contrearrêter, ou, du moins, prévenir ou atténuer les effets de mises à pied massives ou de fermetures temporaires.

«Il faut au syndicat un préavis très long, une bonne connaissance du dossier quand la compagnie nous montrera ses livres, pour nous prouver ses difficultés, et qu'elle fasse accepter ses justifications par le gouvernement avant de fermer, a explicité M. Godbout. On attend toujours...»

**LIA LÉVESQUE**  
de la Presse canadienne

M. Clément Godbout, directeur du syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, vilipendait, mardi, la compagnie minière IOC, qui vient d'annoncer qu'elle diminuera sa production de boulettes et concentrés de fer, provoquant ainsi le non-retour au travail de 600 travailleurs qui devaient rentrer à la mine de Labrador City, en septembre.

«Moi, je ne crois pas qu'une compagnie décide le vendredi soir qu'elle effectue des mises à pied le lundi, c'est beaucoup plus planifié que ça, sinon, ce serait carrément de l'incompétence, tonne M. Godbout. Si on avait été mis au courant avant du nombre total, on (le syndicat) aurait pu être utile.»

La compagnie minière a effectivement annoncé qu'à cause de la

**Appel à la solidarité avec les détenus**

■ Devant l'inquiétude et même la panique éprouvée par plusieurs familles de détenus du pénitencier Archambault, qui sont tenues dans l'ignorance totale de ce qu'il advient de leurs proches, le Carrefour Macadie et Opération rapprochement lancent un appel de solidarité spécialement aux femmes et familles de ces détenus, les invitant à une réunion, ce soir. Ces deux groupes d'entraide voués aux détenus, leurs conjoints et leurs fa-

milles, sont assurés de la participation de l'Office des droits des détenus.

Les buts de cette réunion sont de connaître les droits des détenus face à la situation qui prévaut actuellement à ce pénitencier à sécurité maximale, alors qu'il semble qu'il soit fermé à tout contact avec l'extérieur pour deux mois. On veut aussi savoir, dans les circonstances, quels sont les droits des conjoints et familles de ces détenus,

et préparer un plan d'action qui pourrait améliorer la situation dans l'intérêt de tout le monde.

Une porte-parole du Carrefour Macadie a souligné à LA PRESSE au cours d'une conversation téléphonique, que ce ne sont pas, et de loin, tous les détenus qui ont participé à la mutinerie meurtrière de la semaine dernière, mais que tous subissent les conséquences de ces tragiques événements. On se demande particulièrement ce qu'il advient de

ceux qui finissent leur temps et devaient sortir incessamment. «On est sans nouvelle de nos fils ou de nos conjoints et toutes les rumeurs qui circulent ne font qu'empirer la situation», a conclu notre interlocutrice.

Le regroupement aura lieu aujourd'hui, à 19h30, au Carrefour Macadie, 7722 rue Saint-Hubert à Montréal. Pour toute information, on peut téléphoner à 270-5507.

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968)  
offre de nouveaux  
**COURS DE TENUE DE BAR**  
avec certificat «**BARMAN — BARMAID**»  
Pour horaire, téléphonez à  
866-6492 du lundi au jeudi de 10h à 19h  
ou 844-0058  
Les places sont limitées. Inscription: 70\$

**CLINIQUE MÉDICALE**  
La Clinique de Remplacement Médicale de Montréal Ltée  
Depuis 1972  
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390  
Médecine familiale, Gynécologie, Médecine générale  
Médecine interne, Oto-rhino-laryngologiste  
**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h  
Samedi 10h à 17h  
Dimanche 10h à 16h  
MÉDECINE FAMILIALE - SERVICE D'URGENCE DE 24h  
Tél.: 731-1186

**16<sup>3/4</sup>%\* 18 mois**  
Minimum 1,000\$  
\*Taux sujet à changement sans préavis  
**dépôt garanti**

**Je vois à mes intérêts!**  
Pour un placement sûr, il faut y aller sûrement. Avec la Fiducie Populaire, vos économies fructifient à un taux d'intérêt élevé et garanti.

**POUR VOTRE INTÉRÊT**  
**fiducie populaire**

1405, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Québec H2C 1H1  
(514) 382-2282

**SOLDE D'INVENTAIRE**  
**CITADELLE**  
RÉDUCTIONS JUSQU'À **60%**

**PISCINE CREUSÉE LAZY L**  
14 x 31 Équipée et installée  
**SPÉCIAL 4,999\$**

**DECK**  
5' x 6' 74.99\$

**PISCINES HORS TERRE**  
entièrement équipées  
18' 1099.99\$  
24' 1199.99\$  
12' x 36' 199.99\$

**PARASOLS & MEUBLES DE PATIO**  
EN INVENTAIRE jusqu'à 50% de réduction jusqu'à épuisement des stocks

**ROULEAU SOLAIRE**  
pour piscine hors terre ou creusée  
40% de réduction  
EXEMPLE: 149.99\$ Rég. 249.99\$

**TOILE SOLAIRE SEALED AIR**  
avec bulbes  
40% de réduction

**BALAYEUSE AUTOMATIQUE ABEILLE**  
Rég. 249.99\$  
**SPÉCIAL 99.99\$**

**CHLORE NICLON (70%)**  
20 Kg 84.99\$  
10 Kg 44.99\$

**CHLORE CONCENTRÉ 100%**  
8 Kg **SPÉCIAL 64.99\$**

**ÉCHELLE POUR DECK**  
ACM 4  
19" 34.99\$  
23" 39.99\$

**ALGICIDE**  
4 litres  
**2 pour 1**  
quantité limitée

**PLANCHE DE SURF ET PALMES**  
**SPÉCIAL 6.99\$**

Longueuil 620 Place Trans-Canada 527-8617  
Laval 1770 boul. des Laurentides 384-4581 (angle St-Martin)  
Repentigny 545 rue Notre-Dame 565-0100  
Chambly 999 boul. Périgny 658-1949  
St-Jean 555 boul. du Séminaire 348-8851  
Trois-rivières 8255 boul. Jean XXIII 377-2921  
Brossard 7515 boul. Taschereau 656-1710  
St-Thérèse 259 boul. Labelle 435-1983  
St-Hyacinthe 2760 rue Bourdage 773-5667  
Valleyfield 287 rue Victoria 373-5565  
Joliette 564 rue St-Charles Borromée 759-8110  
Sorel/Tracy 825 route Marie-Victorin 742-7962  
Châteauguay 279 boul. Anjou 691-5030  
Sherbrooke (Rock Forest) 4701 boul. Bourque 564-8611  
Victoriaville (Arthabaska) 54 rue Girouard 357-8344  
Dollard des Ormeaux 49 rue Brunswick 683-0667 (angle Montée des Sources)

**HEURES D'OUVERTURE:** lundi au mercredi 10h à 18h • jeudi et vendredi 10h à 21h • samedi 9h à 17h • dimanche fermé

# PULVÉRISANT LE CESSER-LE-FEU PAR DES BOMBARDEMENTS À SATURATION Israël défie le déploiement de l'ONU et lance ses chars dans Beyrouth-Ouest

d'après AFP,UPI,AP et Reuter

Les chars israéliens, soutenus par un violent barrage d'artillerie terrestre et maritime, sont entrés la nuit dernière dans Beyrouth-Ouest, pulvérisant le 9<sup>e</sup> cessez-le-feu de la guerre, quelques heures seulement après que Javier Perez de Cuellar, secrétaire-général de l'ONU, eut ordonné le déploiement d'observateurs dans et autour de Beyrouth sans attendre la réponse d'Israël au plan de contrôle du cessez-le-feu mis au point dimanche par le Conseil de sécurité après 14 heures d'assauts massifs israéliens contre la capitale libanaise.

Selon des témoins, la poussée israélienne, lancée sur trois axes - au niveau du Passage du Musée, dans le secteur de l'aéroport et sur la route côtière en direction d'Ouzai -, a commencé peu après minuit, au terme de deux heures d'intenses pilonnages de la ville assiégée depuis 55 jours par la marine et les batteries d'artillerie. Les chars israéliens avertissaient par haut-parleurs que «l'aviation va arriver» et qu'«il est encore temps de partir».

Rappelant qu'une équipe de liaison qui tentait lundi de gagner Beyrouth-Ouest avait été interceptée et refoulée par l'armée israélienne au Sud-Liban, Perez de Cuellar indiquait hier soir, dans un rapport, que les représentants de l'ONU ont réussi à atteindre, hier, la capitale libanaise et à prendre contact avec les autorités libanaises et l'OLP, qui ont tous deux accepté de collaborer avec l'ONU.

L'Égypte, par la voix du vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Kamal Hassan Ali de retour de Washington et interviewé par le quotidien parisien Le Monde, annonçait entre-

temps qu'un assaut israélien contre Beyrouth-Ouest affecterait «les relations diplomatiques normales» entre Le Caire et Tel Aviv.

Dans sa réponse aux dernières propositions de l'émissaire américain Philip Habib, selon la télévision libanaise citant des sources palestiniennes autorisées, l'OLP réclamait le déploiement à Beyrouth d'une force d'interposition exclusivement française pour la protection des réfugiés avant le

retrait de ses combattants, projet qui a été aussitôt rejeté par Israël, qui continue d'autre part à s'opposer officiellement au déploiement d'observateurs de l'ONU.

Dans les milieux politiques libanais, on indique que les dirigeants progressistes et musulmans sont eux aussi partisans d'une telle interposition avant le retrait de fédayine afin de protéger les popu-

lations civiles face aux forces israélo-phalangistes.

Les forces d'invasion israéliennes, déployant 300 chars, plusieurs centaines de pièces d'artillerie et quelque 50.000 hommes, resserraient entre-temps le blocus alimentaire et médical de Beyrouth-Ouest en violation d'une autre résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, avait déclaré hier à Washington qu'Israël et les Etats-Unis poursuivaient «les mêmes objectifs au Liban» tout en différenciant sur «les tactiques à employer». Ariel Sharon, inspectant les nouvelles positions israéliennes sur l'aéroport de Beyrouth, avait pour sa part défini de la façon suivante «les objectifs fondamentaux» d'Israël au Liban:

- «L'expulsion des terroristes (combattants palestiniens) de Beyrouth par n'importe quel moyen, politique ou militaire»;
- «L'éloignement de toutes les forces étrangères du Liban», palestiniennes, syriennes et, en dernier lieu, israéliennes»;
- «La signature d'un traité de paix entre Israël et le Liban, incluant des garanties pour la sécurité d'Israël au Sud-Liban».

La dramatique décision du secrétaire-général de l'ONU est intervenue peu après qu'Alan Romberg, porte-parole du secrétaire d'Etat, tout en affirmant que «les Etats-Unis ne veulent pas d'une attaque contre Beyrouth-Ouest», eut avoué qu'«abstraction faite de ce que nous voulons, il nous est impossible de contrôler les événements».

En Israël, où c'est de plus en plus «l'union sacrée» dans cette guerre, la plus longue et la plus controversée de l'histoire de l'Etat juif, les milieux politiques et la presse tendaient d'ailleurs à l'optimisme hier, après les entretiens: de Shamir à Washington et les commentateurs retiennent surtout le fait que les Etats-Unis n'ont pas exprimé de désaveu sans appel après les assauts massifs de dimanche contre Beyrouth.

Le «succès» de Shamir marque, selon les observateurs, le départ d'une campagne israélienne destinée à réduire les divergences avec Washington. Le quotidien Maariv, proche de Begin, écrit que «les Etats-Unis sont encore plus maximalistes qu'Israël: Ils veulent le départ de l'OLP, le retrait des troupes étrangères et un gouvernement stable au Liban».

Rappelant que les Etats-Unis ont opposé plus de 30 fois leur veto aux résolutions du Conseil de sécurité condamnant les actes d'agression d'Israël et qu'ils ont été le seul membre du Conseil de sécurité qui ne se soit pas joint à l'exigence de lever le blocus israélien de Beyrouth, l'agence soviétique Tass affirme que le président Reagan, malgré ses affirmations contraires, «ne veut en aucune sorte essayer d'obtenir un cessez-le-feu au Liban».

Le secrétaire-général Perez de Cuellar précise que «toutes les parties seront informées des mesures adoptées et leur sera demandé de respecter l'intégrité et la sécurité des observateurs de l'ONU dans la région de Beyrouth». Un «Groupe d'observation-Beyrouth», sous le commandement du lieutenant-colonel Pierre

Letourneur (France) a déjà été constitué avec la Commission mixte d'armistice à Beyrouth, ajoute-t-il.

L'initiative onusienne intervenait par ailleurs au moment où l'UNRWA lançait un véritable cri d'alarme en faveur des réfugiés palestiniens, et des autres civils (quelque 600.000 au total) assiégés depuis deux mois dans Beyrouth-Ouest, «menacés d'épidémies de typhoïde et de choléra en raison des conditions précaires d'approvisionnement en eau et des difficultés à leur faire parvenir des vaccins et des solutions chlorées».

La Gerdarmerie libanaise avait dénombré hier 963 morts et 2.013 blessés, des civils pour la plupart, sous les bombardements aériens, navals et terrestres israéliens, mais soulignait qu'il s'agit d'un bilan provisoire «du fait qu'un grand nombre de décapités n'ont pu encore être décapités des décombres». Israël admet 299 soldats tués et 1.700 blessés depuis le début de son invasion, le 6 juin, mais Wafa, se fondant sur les faire-part dans la presse israélienne, parle de 430 militaires israéliens tués.

Parallèlement à la grève de la faim des femmes de Beyrouth-Ouest, dont l'épouse du premier ministre al-Wazzan, les épouses du représentant de la Ligue arabe à l'ONU, Mme Hala Maksoud, et des ambassadeurs d'Arabie saoudite et de Syrie à Washington, Mmes Nouha Alhegelan et Hazar Jouejati, poursuivent aujourd'hui, pour le 8<sup>e</sup> jour consécutif, leur grève de la faim dans un parc faisant face à la Maison blanche pour protester contre le siège et le blocus de Beyrouth.



téléphoto UPI

Des chars israéliens interceptent une colonne d'observateurs de l'ONU à Damour, lundi, l'empêchant de se rendre à Beyrouth en vue d'appliquer une résolution unanime du Conseil de sécurité.



téléphoto AP

Théodore Arcand, ambassadeur du Canada, accueilli hier à Jounieh par son homologue de Côte d'Ivoire. Arcand était le dernier ambassadeur occidental encore en poste à Beyrouth-Ouest.

## ARCAND S'INSTALLE À JOUNIEH Un employé de l'ambassade est assassiné à Beyrouth

d'après AP,CP,UPC et Reuter

Cédant aux pressantes recommandations d'Ottawa, l'ambassadeur du Canada au Liban, Théodore Arcand, a quitté lundi Beyrouth-Ouest asphyxié et pilonné sans pitié depuis deux mois par les forces d'invasion israéliennes pour s'installer à Jounieh, mais l'un des deux membres Libanais du personnel de l'ambassade ayant demandé et obtenu l'autorisation de demeurer sur place a été par la suite abattu par des inconnus.

En l'absence du ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan, le ministre d'Etat aux Relations extérieures Pierre de Bané a étonné les Communies hier en annonçant la mort de cet employé non identifié, «abattu près des locaux de l'ambassade du Canada à Beyrouth-Ouest». Un porte-parole gouvernemental a indiqué par la suite qu'une enquête avait été ouverte sur les circonstances de cet assassinat.

De Bané a précisé que le transfert de l'ambassadeur à Jounieh, à une quinzaine de km au nord de Beyrouth, ne signifiait pas que l'ambassade de Beyrouth-Ouest, la dernière chancellerie occidentale fonctionnant encore à l'intérieur de la capitale assiégée, avait été fermée. «Les locaux de Beyrouth demeurent ouverts pour recevoir des demandes d'immigration au Canada, a-t-il dit, et l'ambassadeur Arcand reste en contact téléphonique constant depuis Jounieh».

MacGuigan avait annoncé la recommandation de transfert lundi, au lendemain des assauts massifs israéliens d'une durée de 14

heures par terre, air et mer contre Beyrouth-Ouest, estimant qu'il serait irresponsable d'y rester compte tenu des destructions et des quelque 300 morts et 500 blessés de la seule journée de dimanche.

L'ambassadeur Arcand réglait lundi après-midi sa note à l'hôtel Commodore de Beyrouth-Ouest, où il avait déménagé après que son appartement du front de mer eut été bombardé à plusieurs reprises par les Israéliens, et aménagéait à l'hôtel Monemar, de Jounieh, avec huit collaborateurs. Deux autres expriment toutefois le désir de continuer à travailler à Beyrouth-Ouest, permission qui leur fut accordée. Mais hier matin, après l'assassinat de l'un d'entre eux, les locaux de Beyrouth-Ouest étaient fermés.

Regardant hier vers Beyrouth-

Ouest avec des yeux pleins de larmes, l'ambassadeur Arcand a déclaré que «les destructions infligées par les forces israéliennes sur la capitale libanaise réduisent les bombardements de Berlin en 1944 à une partie de pique-nique».

«Après les bombardements de dimanche, qui durèrent de 3h à 17h, raconte-t-il, mes collaborateurs et moi-même avons inspecté 55 différents secteurs touchés par air, terre et mer. Aucun de ces secteurs ne saurait être décrit comme une cible au sens défini par les Israéliens, à moins de définir comme cible tout édifice abritant un homme, une femme ou un enfant palestiniens».

Arcand a ajouté qu'à sa connaissance, les ambassadeurs de Cuba, de Bulgarie et de Yougoslavie continuent de fonctionner à partir de Beyrouth-Ouest.

## Le CRP dénonce la conduite d'Israël

d'après AFP

Le Croissant rouge palestinien (CRP) a estimé hier que la destruction par Israël des camps palestiniens du Sud-Liban et la «dispersion» de la population palestinienne constituent une violation flagrante de l'article 49 de la Convention de Genève sur la protection des populations civiles par l'autorité occupante.

Dans un communiqué, le CRP rappelle que le camp palestinien de Ain El-Helme (25.000 habi-

tants), à proximité de Saïda, au Sud-Liban, a été détruit à 90 p. cent par l'aviation israélienne et les ruines du camp rasées par la suite au bulldozer. D'autres camps au Sud-Liban ont subi le même sort, affirme le CRP. Les affirmations du CRP ont été en partie étayées par les témoignages de différents correspondants de presse qui se sont rendus sur les lieux.

Le CRP dénonce également «les arrestations collectives opérées parmi les Palestiniens notamment chez la population mâle».

## LA CONFIANCE. C'EST DES FREINS "TOUT GARNIS" ET UNE FACTURE... SANS SURPRISE.



NOTRE PHOTO PRÉSENTE DES EMPLOYÉS DE FIRESTONE

Lorsque vous faites entretenir vos freins chez Firestone, vous repartez avec quelque chose qui ne figure pas sur votre facture.

À partir du moment où votre voiture, nord-américaine ou importée, est placée sur l'élevateur, vous savez qu'elle est entre bonnes mains. Un spécialiste de l'entretien auto en prend soin. Et il connaît tous les dessous des systèmes de freinage.

Notre prix est très compétitif et il comprend tout ceci: installation de garnitures neuves; rectification des tambours; inspection des cylindres de roues, du maître-cylindre et des pièces et canalisations de freins.

Les pièces qui ont fait leur temps sont remplacées par des pièces de rechange de marques réputées. Quant au travail, il est couvert

**FREINS**  
ENTRETIEN DES FREINS  
À TAMBOUR (2 ROUES)  
**49,95\$**

LA PLUPART DES VOITURES  
NORD-AMÉRICAINES ET IMPORTÉES

par notre garantie proportionnelle de 48.000 km.

Pendant que nous préparons votre voiture pour faire face aux arrêts les plus imprévisibles, vous pouvez être sûr qu'il n'y aura rien d'imprévu... dans le prix que vous

avez à payer.

Il ne dépassera jamais celui de

notre devis écrit. Sauf si d'autres travaux ont été autorisés par vous.

Un travail soigné et des professionnels courts. Deux raisons qui vous feront prendre la route en toute confiance. La confiance en des freins entretenus par des spécialistes de l'entretien auto qui savent aussi s'occuper de vous.

COMPAREZ NOS PRIX DE L'ENTRETIEN AUTO ET NOTRE GAMME DE SERVICES:

• Entretien des freins avant à disque: 79,95 \$

• Huile, graissage et filtre: 16,95 \$

• Réglage du train avant: 16,95 \$

• Silencieux: 37,95 \$

• Mise au point: climatiseur 39,95 \$

• Mise au point: moteur.

• Mise au point: transmission.

• Amortisseurs.

• Système de refroidissement.

• Batterie.

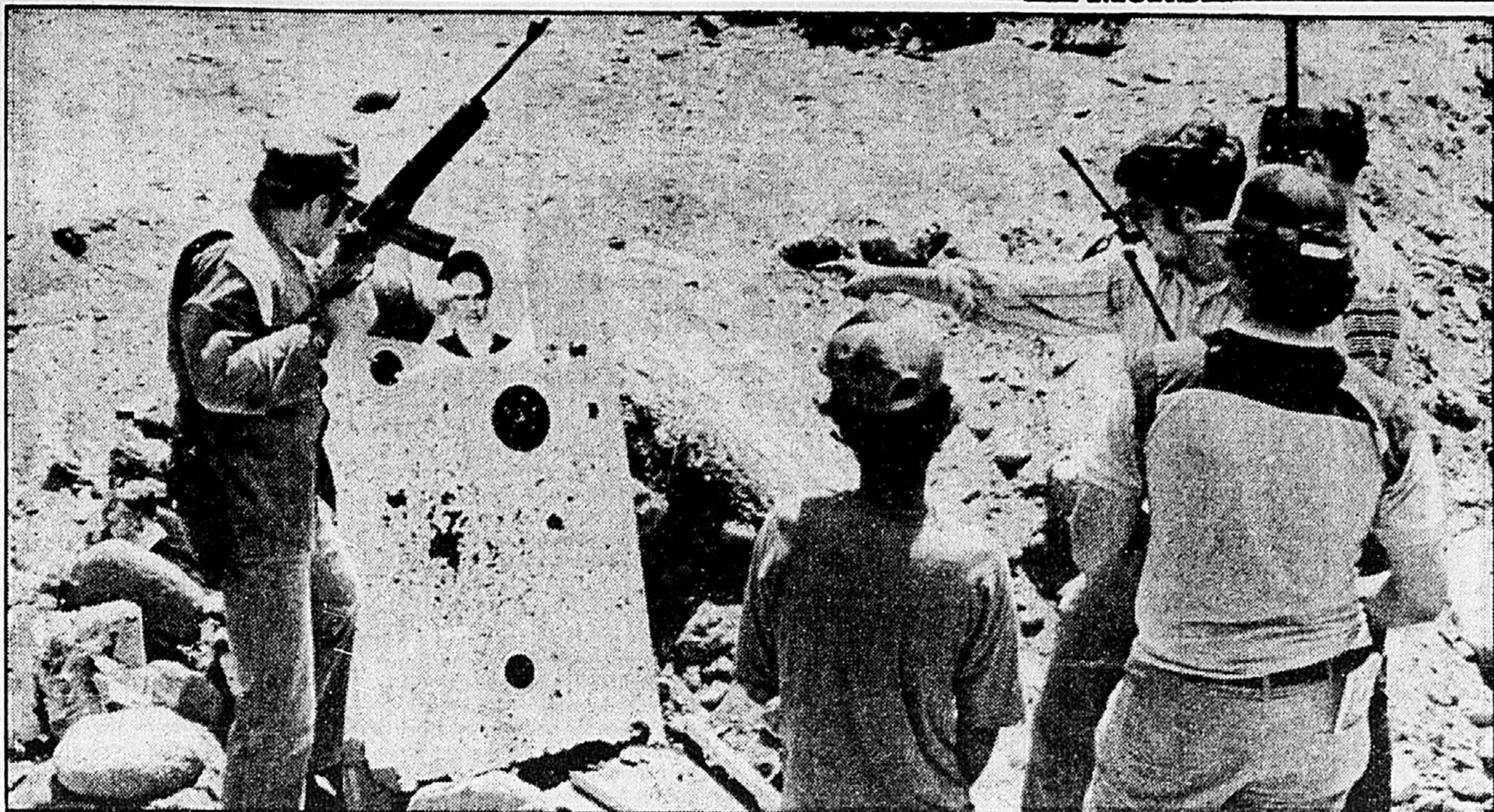
\* Renseignez-vous sur ce que comprennent ces prix

**Firestone**  
**POUR ROULER EN TOUTE CONFIANCE.**

119 670

### MAGASINS FIRESTONE

Beaconsfield 42, boul. St-Charles 694-1475	Châteauguay 247, boul. d'Anjou 691-1231	Chomedey 784, boul. Labelle 688-7530	Dollard des Ormeaux 4301, boul. St-Jean 620-2550	Duvernay boul. de la Concorde 40, boul. de l'Industrie 661-9241	Joliette 40, boul. de l'Industrie 756-1695
Lachine 10590, Côte de Liesse 636-4500	Lafleche 3725, boul. Taschereau 676-0243 861-6076	Longueuil 1748, chemin Chamblay 679-8230, 521-3202	Mall Cavendish (Côte-St-Luc) 5800, boul. Cavendish 486-7328	Pointe-aux-Tremblais 1400, rue St-Jean Baptiste 645-4541, 861-7872	Trois-Rivières 2380, rue Royal 375-4816
Montréal-Est 7070 est, rue Sherbrooke 259-3707	Montréal-Nord 5101, boul. Henri Bourassa 325-5510	Pierrefonds 4973, chemin des Sources 683-7121, 337-2254	Repentigny 164, est, rue Notre Dame 581-5150	St-Jean 470, boul. du Séminaire 658-8256	St-Jérôme 354, ave. Laure 658-3845
DISPONIBLES CHEZ LES MARCHANDS FIRESTONE		Pneubec Inc. 410, ave. Dollard Ville LaSalle 365-8591		Pneubec Inc. 153, rue St-Georges St-Jérôme 432-4305	



## Militants sionistes à l'entraînement

La Ligue de défense juive, l'une des organisations de l'extrême-droite sioniste vouée à l'expansion d'Israël par l'installation de colonies de peuplement dans les territoires occupés, a admis, dimanche, des photographes de presse à un de ses champs de

firs, dans les montagnes de Los Angeles, où de jeunes militants subissent leur entraînement au maniement d'armes à feu. Sur la photo, instructeur et apprentis examinent une cible trouée comportant une photo de l'imam Khomeiny. Entre-

temps, quelque 200 volontaires américains, sur un total de 750 recrutés par diverses organisations juives, s'apprêtaient à quitter New York, hier ou aujourd'hui, pour Israël où ils sont censés remplacer, dans les usines et sur les fermes, les Israéliens mobilisés

pour la guerre au Liban. Quelque 500 des volontaires s'étaient réunis dimanche dans une synagogue de la 5e Avenue, à New York, pour recevoir leurs instructions et subir leurs examens médicaux.

téléphoto UPI

## Washington loue «le pas positif» de Jaruzelski

d'après AFP

Le département d'Etat a qualifié hier de «pas positif dans la bonne direction» les mesures de libéralisation annoncées le 21 juillet par le gouvernement polonais. M. Alan Romberg, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que dans l'avenir l'attitude des Etats-Unis envers la Pologne allait dépendre de «la façon dont l'ensemble des mesures annoncées (à Varsovie) allaient être appliquées». La politique du gouvernement américain continuera à «être examinée» à cet égard, en consultation avec les alliés des Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a déclaré que les Etats-Unis continuent à demander au gouvernement polonais de rétablir les libertés civiles, le processus des réformes, et de permettre «la renaissance d'un mouvement syndical vraiment libre». «Alors que nous nous félicitons de l'annonce de la libération de certains des détenus en Pologne, nous regrettons profondément que nombre d'entre eux continuent d'être incarcérés, la persistance de la loi martiale et l'absence d'un dialogue substantiel avec le syndicat Solidarité», a conclu le porte-parole.

Toutefois, l'organe du Parti ou-

vrier unifié polonais (POUP), Trybuna Ludu, s'est prononcé hier pour une reconstruction «par la base» du mouvement syndical en Pologne, dans un article signé mais qui semble refléter les vues du gouvernement. Selon l'auteur de l'article, il existe à propos de la question syndicale deux conceptions extrêmes qui ne répondent ni l'une ni l'autre aux besoins de la situation: rétablir les syndicats dans leurs structures d'avant le 13 décembre (date de la proclamation de l'état de siège) ou «délégatuer Solidarité en tant qu'organisation dominée par des forces anti-socialistes».

Le même journal souligne que le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski lui-même s'était prononcé dans le même sens devant la Diète, le 21 juillet, en présentant comme une formule de compromis l'idée de «construire une nouvelle structure syndicale, basée, au stade initial, sur les grandes entreprises». Selon une source polonaise bien informée, le gouvernement envisagerait effectivement de créer des organisations syndicales indépendantes les unes des autres au niveau des entreprises, et de ne les fédérer que progressivement, d'abord sur une base régionale, puis ultérieurement par branches, sur une base nationale.



# 20 ANS EN FÊTE

ACHAT  
SPÉCIAL!  
AU  
CHOIX:

1288

chac.



**Levi's**



**ROADRUNNER**



**Pantalons Levi's en velours côtelé**  
A. Zip devant. Confectionné au Canada. Marine, beige, etc. Junior: 26 à 34.

**Pantalons RoadRunner en velours côtelé**  
B. et C. 100% coton. Plusieurs modèles. Marine, gris, chamois, noir, etc. Junior: 24 à 34.

**Prix en vigueur jusqu'au 7 août 1982.**

BROSSARD  
PLACE PORTOBELLO  
7200, boul.  
Taschereau  
pont Champlain

LAVAL  
CENTRE LAVAL  
Sortie 8 de l'autoroute  
des Laurentides  
et boul. St-Martin

ST-LEONARD  
CENTRE LANGELIER  
7445, boul. Langelier  
et Jean-Talon est

KIRKLAND  
PLAZA ST-CHARLES  
Sortie 50  
de la Transcanadienne  
et boul. St-Charles

LONGUEUIL  
CENTRE CENTREVILLE  
boul. Rolland-Therrien  
et Curé-Parier

REPERTIGNY  
LES GALERIES RIVE-NORD  
100, boul. Brien

ROSEMERE  
PLACE ROSEMERE  
401, boul. Labelle

LA SALLE  
CENTRE LE CAVALIER  
8248, boul. Champlain

SAINT-JEAN  
LES GALERIES RICHELIEU  
978, boul. du Séminaire

VALLEYFIELD  
CENTRE VALLEYFIELD  
30, chemin Dufferin

JOLIETTE  
GALERIES JOLIETTE  
1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS



UNE DIVISION DE L'W. WOOLWORTH CO. LTD.

Heures d'affaires: lundi à mercredi, de 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h, samedi, de 9 h à 17 h.

## Le Nicaragua refuse une aide spécifique

d'après Reuter, AFP

Le gouvernement du Nicaragua, accusant les États-Unis d'agression économique, a refusé, hier, une offre d'aide américaine de \$5 millions au secteur privé.

Dans une note adressée à Washington et publiée hier à Managua, la junte sandiniste précise qu'elle est prête à examiner avec les États-Unis tous les programmes bilatéraux de coopération qui «bénéficient à tous les Nicaraguayens, et pas seulement à un secteur spécifique». Le texte reproche, par ailleurs, à Washington d'avoir suspendu l'accord de \$45 millions de prêts dont le principe avait été acquis, et d'avoir gelé des fonds déposés auprès de programmes d'aide sociale d'un mon-

tant proche de \$70 millions.

D'autre part, le Nicaragua a accusé les États-Unis de le pousser à une «guerre, qui n'est pas nécessaire, avec le Honduras». Le ministre des Affaires Étrangères du Nicaragua, M. Miguel d'Escoto, dans cette note, dénonce énergiquement «les nouvelles manœuvres bellicistes» des États-Unis en Amérique Centrale, tout en invitant, une nouvelle fois, Washington à «entamer des négociations dans l'esprit de la proposition mexicaine».

La note exprime la préoccupation du Nicaragua devant la coïncidence entre les manœuvres militaires conjointes honduro-américaines et un regain d'activités des unités ex-somozistes «contre-révolutionnaires» qui opèrent à partir du Honduras.

## Trafic d'esclaves haïtiens en République dominicaine

d'après AP

Des gardes frontaliers en République dominicaine arrêtent fréquemment des travailleurs migrants haïtiens et les vendent comme esclaves, selon un rapport établi par un groupe de travail des Nations unies sur les droits de l'homme.

Le rapport fonde ses accusations sur de «récents témoignages

de travailleurs sociaux» réunis par M. Roger Plant, membre de ce groupe contre l'esclavage, lors d'une visite de quatre semaines dans ce pays en avril. Le rapport cite les propos d'un «informateur», selon lesquels les victimes d'une série de raids en novembre et décembre 1981 ont été vendues pour «environ cinq pesos chacune (un peu plus de \$4)».

## Craintes d'un nouveau coup d'État en Argentine

D'après AFP

Le retard pris par les chefs militaires pour recomposer la junte fait planer en Argentine la crainte d'un nouveau coup d'État avec, pour conséquence, le report à une date beaucoup plus ultérieure du retour à la vie constitutionnelle prévu avant mars 1984.

Les commandants en chef des trois armes s'accordent à souligner, séparément, mais fréquemment, la nécessité impérieuse de reconstituer au plus vite «l'organe suprême du pouvoir» à la faveur de la désignation d'un vice-président civil qui dirigerait, avec le général Reynaldo Bignone, la période de transition vers la démocratie.

Cependant, la concrétisation des intentions de réconciliation tarde à se dessiner si bien que certains milieux politiques n'écartent pas la possibilité d'une nouvelle «révolution de palais» ou de «passages anticipés à la retraite» parmi les autorités militaires ou encore d'un coup d'État de la part de secteurs conservateurs de l'armée qui ont mal accueilli les intentions «révisionnistes» émises récemment par plusieurs leaders politiques.

La junte a cessé d'exister le 21 juin dernier, une semaine après la fin du conflit des Malouines (Falklands), à la suite des divergences sur la désignation à la présidence de la république du général Bignone par l'armée de terre.

Deolindo Bittel, leader justicialiste (péroniste) estime notamment que les rumeurs qui circulent sur un coup d'État en préparation «sont fondées» et que toutes les forces démocratiques d'Argentine doivent s'unir et agir pour «éviter que le pays ne se «bolivianise».

Devant l'impuissance des militaires à recomposer leur union, les milieux politiques argentins, en effervescence depuis la perspective d'un retour aux institutions démocratiques, s'interrogent maintenant «sur la sincérité des intentions émises» lors de la crise institutionnelle qui a suivi la défaite militaire aux Malouines (Falklands).

Le scepticisme s'est encore accru avec les dernières déclarations du général de brigade Basilio Lami-Dozo, le commandant de l'aviation, qui, lundi, a annoncé qu'il fallait «mettre de côté toute hypocrisie et dire que nous

souhaitons la continuité du processus de réorganisation nationale».

Il s'agit du programme mis en place par les militaires après le coup d'État de mars 1976 et dont on a peut-être un peu trop vite, estime-t-on, célébré le décès après la reddition de Puerto Argentino (Port Stanley), le limogeage du général Leopoldo Galtieri et la dissolution de fait de la junte.

Dans un avant-goût de ce que devrait être son discours de mardi prochain, à l'occasion de la journée des forces aériennes, le général de brigade Lami Dozo a également repris l'idée de création d'un parti gouvernemental qui ferait sienne la doctrine libérale des militaires pour s'opposer au nationalisme des partis politiques traditionnels.

Comme dans certains secteurs militaires, on certifie impossible la recomposition de la junte avec deux des chefs de la «période Malouines (Falklands)» (le général Lami-Dozo et l'amiral Jorge Anaya), plusieurs analystes estiment que le commandant de l'aviation chercherait

par le biais de ce nouveau parti, «à préparer son avenir politique».

Au milieu de toute cette confusion, de l'incertitude et d'une crise économique-sociale qui, de jour en jour, selon les syndicats, «recule les limites de l'intolérable», le général Bignone suit son programme de démocratisation. Il s'apprête à publier le statut des partis politiques qui doit marquer le départ de la préparation des élections présidentielles et législatives.

Les leaders politiques, dans leur grande majorité, ne doutent d'ailleurs pas de la sincérité du président argentin, mais ils considèrent que tant que les militaires restent divisés «un événement peut surgir à tout moment qui annule ses efforts».

Par ailleurs, l'ancien président argentin, le général Leopoldo Galtieri, a bénéficié, hier, d'un non-lieu dans le procès pour «usurpation d'autorité et falsification de documents officiels» que lui avaient intenté trois avocats de Buenos Aires, le 28 juin dernier, devant une cour fédérale.



# 20 ANS EN FÊTE

30% DE RABAIS

sur sous-vêtements  
PLAYTEX®  
faits au Canada



**Rabais de 30%! Mi-bas faits au Canada pour dames**  
Mélange de coton-nylon facile d'entretien et très confortable. Revers bord-côte. Offerts dans des teintes de blanc, marine, havane ou bleu. Uni-pouture: 9-11. Un achat très avantageux!

Prix courant Woolco, la paire: 2.79

## 1 89

La paire:



**Rabais de 30%! Sous-vêtements pour dames**

Rabais de \$21 A. Cache-corset et B. Jupons assortis. Fabriqués au Canada en triacétate Arnel. Garniture de dentelle et applique délicat. Offerts en blanc ou chair. P.M.G.

Prix courant Woolco, chac.: \$7!  
Chac., au choix:

## 4 90



**Rabais de 30%! Sous-vêtements pour dames**  
Économisez plus de \$1 à l'achat de 2!

Fabriqués au Canada en nylon et gousset de coton. C. Culotte avec élastique à la taille. Blanc, rose, marine, noir, beige. D. Slip avec élastique écu à la taille. Bordeaux, marine, prune, corail ou raisin. P.M.G.

Prix courant Woolco, chac.: 1.97  
Au choix, chac.: **1 37**  
ou 2 pour **2 74**



Les forces de sécurité du Zimbabwe n'hésitent pas à battre des paysans afin d'obtenir des informations sur la localisation des touristes. téléphoto UPI

## Zimbabwe: les recherches continuent

d'après AFP  
Des milliers de soldats et de policiers continuent de rechercher dans l'ouest du pays les six touristes étrangers - deux Américains, deux Britanniques et deux Australiens - enlevés il y a 11 jours par la guérilla, a déclaré hier, au parlement le ministre d'Etat à la Défense, M. Sydney Sekeramayi.

Les auteurs de l'enlèvement, qui ont affirmé appartenir à l'armée populaire révolutionnaire du Zimbabwe (ZIPRA) - les anciens guérilleros de M. Joshua Nkomo - ont menacé vendredi de tuer leurs otages si le gouvernement ne relâchait pas certains chefs de ce mouvement qui ont été arrêtés.

Par ailleurs, des journalistes ont affirmé que les forces de sécurité ont battu des paysans noirs pour obtenir des informations sur la localisation des touristes.

Refusant de répondre aux ques-

## Le putsch manqué au Kenya a fait des centaines de victimes

d'après AFP, Reuter

Plus de 2.000 soldats appartenant aux forces aériennes qui ont participé à la tentative de coup d'Etat, dimanche au Kenya, se sont rendus aux autorités, a annoncé hier le quotidien Nairobi Times. Une centaine de rebelles ont été tués au cours des combats de dimanche, et la morgue a reçu 125 corps, ajoute le journal. Les observateurs estiment cependant que le nombre réel des victimes (morts et blessés) est de l'ordre de plusieurs centaines.

Hier après-midi, des tirs étaient encore entendus dans le centre de Nairobi, où l'on voyait des patrouilles militaires courir, se cacher ou regarder vers le haut des immeubles comme si elles étaient à la recherche de francs-tireurs. Dans la rue, les passants levaient à nouveau les mains en entendant les tirs, ans les quartiers populaires du nord-est, près de la base des forces aériennes, la police procédait encore mardi après-midi à une fouille des maisons. Il en était de même à Nanyuki, à 150 km au nord de la capitale, où se trouve le quartier général des forces aériennes.

Pendant ce temps, l'enquête se poursuit pour démasquer les leaders de la tentative de coup d'Etat. On ignore encore s'ils seront traduits devant une cour martiale. Dans un nouveau message diffusé par la radio, M. Arap

Moi a encore remercié les forces de l'armée de terre, de la police et de la «GSU» (forces paramilitaires). Il a exprimé ses profonds regrets à «ceux qui ont perdu leurs biens» dans les pillages, et reconnu qu'il y avait eu «beaucoup de dégâts».

La vie a repris, difficilement semble-t-il, un cours normal dans les rues de la capitale kenyane.

L'essence commencerait à manquer. Des files d'attente s'allongent devant les rares commerces d'alimentation ouverts. Le président Arap Moi a longuement circulé sous bonne garde dans les rues de Nairobi afin de constater par lui-même l'ampleur des dégâts matériels. Il a imputé aux étudiants de l'université la responsabilité de la plupart des actes de pillage.

## Kadhafi accuse les USA de vouloir saboter le «sommet de Tripoli»

d'après AFP, Reuter

Le colonel Moammar Kadhafi a accusé à Tripoli les Etats-Unis «d'avoir tenté de soudoyer certains chefs d'Etat africains pour qu'ils ne participent pas au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) prévu à Tripoli».

Dans une allocution prononcée lundi soir, dans la capitale libyenne, au cours d'un banquet offert en l'honneur du président Samora Machel du Mozambique, et citée hier par l'agence de presse libyenne «Jana» captée à Paris, le chef d'Etat libyen a déclaré: «Des do-

cuments officiels sont entre nos mains, attestant ces tentatives de soudoiment». Leur divulgation en temps dû, constituera un grand scandale pour les colonialistes qui ont proposé ces pots de vin» a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président du Nigéria, M. Shehu Shagari ne se rendra au sommet de l'organisation de l'unité africaine prévu à Tripoli demain que s'il y a un quorum suffisant, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement nigérian. «S'il y a un quorum, le président Shagari ira. S'il n'y a pas de quorum, il restera chez lui. Il n'a pas envie de perdre son temps.



# 20 ANS EN FÊTE!

## 25%

DE RABAIS!  
Maillot et slip pour hommes

**Maillot,**  
prix courant Woolco,  
ch.: 6.39

Ch.: **4<sup>79</sup>**

**Rabais 25%!**  
3 paires de chaussettes  
sport Laurentien  
Pour hommes. Coton-nylon.  
10 à 12.

Prix courant Woolco,  
le paquet: 6.88

Le paquet: **4<sup>99</sup>**

**Maillot. P.M.G.TG.**  
Prix courant Woolco, chac.: \$6

Chac.: **4<sup>50</sup>**

**Slips Yves Martin**  
pour hommes

Imprimés ou unis. 30 à 36.	Unis 30 à 36
Prix courant Woolco, ch.: 3.75 à \$4	Prix courant Woolco, chac.: 3.75
<b>2 pour \$5</b>	<b>2<sup>75</sup> chac.</b>

**Rabais 25%!**  
Chaussettes sport  
McGregor pour hommes  
Confectionnées au Canada en  
coton-nylon. Tons variés. 10 à  
12.

Prix courant Woolco,  
la paire: \$3.

La paire: **2<sup>24</sup>**

**Mc Gregor**

**Caleçon. P.M.G.**  
Prix courant Woolco, chac.:  
4.25

Chac.: **2<sup>99</sup>**

## 25%

DE RABAIS  
sur maillot et caleçon  
Jockey pour hommes





## 15% et 20% de rabais!

### Chaussures de course Cheetah pour hommes et garçons

Économisez plus de \$3 et \$4!

Empeigne en nylon. Bout et talon en cuir suédé «Ray». Bleu avec bordure ton argent. Hommes: 7 à 12; garçons: 11 à 6.

Hommes, prix courant Woolco, la paire: 19.97;  
garçons, prix courant Woolco, la paire: 18.97

Au choix, la paire:

# 15<sup>88</sup>

Prix en vigueur jusqu'au 7 août 1982.




# C'est beaucoup mieux chez...

**Épargnez 52¢**



**Thon Blanc Clover Leaf**  
Emietté

**99¢**

Boîte 99 g

Notre prix régulier 1,51

**A&P Les magasins situé**

à MONTREAL  
 \*6415 Rue Sherbrooke Ouest  
 5405 Chemin de la Reine Marie  
 3421 Avenue de Parc  
 455 Boul. de Maisonneuve Est  
 1953 Rue St. Catherine Ouest

\*GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau  
 \*ST. LAMBERT, 1461 Avenue Victoria  
 \*ST. ANTOINE DES LAURENTIDES, Gaiens des Laurentides  
 \*SHERBROOKE, Plaza Centre d'Achat, Quatre St. Jans  
 \*MAGOG, 401 rue Principale  
 \*DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond  
 \*COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale  
 \*TROIS RIVIERES, 850 rue des Récollets

\*STATIONNEMENT GRATUIT



Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 7 août, 1982.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

**Achetez-En 3 Épargnez 45¢**



**Soupe aux Tomates**  
Aylmer

**3 pour 99¢**

Boîtes 284 mL

Notre prix régulier 48¢ ch

**Épargnez 19¢**

**Beurre Caillette**  
Première Qualité

**189**

1 lb

Notre prix régulier 2,08

**Épargnez 2,00**



**Pepsi-Cola Rég. ou diète**  
ou Teem (plus dépôt sur bout)

**249**

Pqt de 6 bout 750 mL

Notre prix régulier 4,49

**Roulé à la Gelée**  
Hostess

**Épargnez 54¢**

Gâteau 283 g

**99¢**

Notre prix rég. 1,53

**Biscuits Dare**  
3 variétés assorties

Sac 900 g

**2,99**

**Cristaux Rise N Shine**  
Savoir de limonade

Pqt de 3 envs de 92 g

**89¢**

**Chocolat Hershey**  
Instantané

Cont 750 g

**1,99**

**Yogourt Sealtest**  
Light 'N Lively saveurs de fruits

**Épargnez 39¢**

cont 175 g

**2 79¢**

Notre prix rég. 59¢ ch

**Carpet Fresh**  
Désodorisant pour tapis

Cont 400 g

**2,19**

**Papier Hygiénique**  
Couleurs variées, White Swan

pqt de 6 roul

**2,19**

**Eau Minérale**  
Carignan—Plus dépôt sur bout

Bout 750 mL

**39¢**

## Service personnalisé Viandes de qualité aux prix des supermarchés

<p><b>Rôtis de Boeuf Désossés</b> De croupe ou d'extérieur de ronde, sans noix Coupe de boeuf du Canada, Catégorie "A"</p> <p>Notre prix régulier 8,80 \$/kg-3,99 \$/lb</p> <p><b>6<sup>15</sup>/2<sup>79</sup></b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Épargnez 2,65 \$/kg-1,20 \$/lb</p>	<p><b>Côtelettes de Longe de Porc</b> Mélange de longe comprenant: 2 des côtes, 2 de bout du filet et 4 du milieu</p> <p>Notre prix régulier 7,03 \$/kg-3,19 \$/lb</p> <p><b>5<sup>49</sup>/2<sup>49</sup></b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Épargnez 1,54 \$/kg-70¢ c/lb</p>		
<p><b>Biftecks de Pointe de Surlonge</b> Coupe de boeuf du Canada, Catégorie "A" Ou d'intérieur de ronde</p> <p>Épargnez jusqu'à 2,87 \$/kg 1,30 \$/lb</p> <p><b>703/319</b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Notre prix régulier 9,90 \$/kg-4,49 \$/lb</p> <p><b>Bacon de Flanc</b> Tranche, Bon Appétit</p> <p>emb herm 500 g</p> <p><b>2<sup>49</sup></b></p> <p><b>Saucisses</b> Porc &amp; boeuf, Taillerfer, dans un plateau</p> <p>4<sup>17</sup> \$/kg / 1<sup>89</sup> \$/lb</p> <p><b>Filets de Morue</b> Ou de sébaste surgelés, High Liner</p> <p>pqt 454 g</p> <p><b>2<sup>29</sup></b></p>	<p><b>Rôtis de Boeuf Désossés</b> Coupe de boeuf du Canada, Catégorie "A" De pointe de surlonge ou d'intérieur de ronde</p> <p>Épargnez jusqu'à 3,53 \$/kg 1,60 \$/lb</p> <p><b>6<sup>37</sup>/2<sup>89</sup></b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Notre prix régulier jusqu'à 9,90 \$/kg-4,49 \$/lb</p> <p><b>Viande Fumée</b> Coorsh, achetez-en 3, obtenez-1 gratuit</p> <p>pqt de 4's de 50 g</p> <p><b>2<sup>59</sup></b></p> <p><b>Viandes Cuites</b> Tranchées, Maple Leaf, 5 variétés incl pain de simili-poulet</p> <p>emb herm 175 g</p> <p><b>1<sup>19</sup></b></p> <p><b>Jambon Cuit</b> Tranché, Maple Leaf</p> <p>emb herm 175 g</p> <p><b>1<sup>89</sup></b></p>	<p><b>Boeuf Haché Maigre</b> "Idéal sur le grill"</p> <p>Épargnez 88 c/kg 40 c/lb</p> <p><b>505/229</b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Notre prix régulier 5,93 \$/kg-2,69 \$/lb</p> <p><b>Mini Deli</b> Maple Leaf, 5 variétés incl pepperoni &amp; salami</p> <p>250 g</p> <p><b>2<sup>09</sup></b></p> <p><b>Saucisses Fumées</b> Maple Leaf, régulières, tout boeuf ou B.B.Q.</p> <p>emb herm 454 g</p> <p><b>1<sup>89</sup></b></p> <p><b>Morceau de Bologna</b> Maple Leaf, régulier ou ciré</p> <p>3<sup>73</sup> \$/kg / 1<sup>69</sup> \$/lb</p>	<p><b>Rôti de Longe de Porc</b> Bout des côtes</p> <p>Épargnez 2,20 \$/kg 1,00 \$/lb</p> <p><b>483/219</b> \$/kg / \$/lb</p> <p>Notre prix 7,03 \$/kg-3,19 \$/lb</p> <p><b>Rôti de Longe de Porc</b> Bout du filet</p> <p>5<sup>05</sup> \$/kg / 2<sup>29</sup> \$/lb</p> <p><b>Jambon dans l'Épaule</b> Désossé, fume, prêt-à-servir, Maple Leaf</p> <p>5<sup>05</sup> \$/kg / 2<sup>29</sup> \$/lb</p> <p><b>Jambon Cuit</b> Tranché, ultra maigre, Maple Leaf</p> <p>7<sup>03</sup> \$/kg / 3<sup>19</sup> \$/lb</p>

**White Swan**  
Papier mouchoir, couleurs variées

**Épargnez 36¢**

**79¢**

Boîte 200 tissus

Notre prix régulier 1,15

**Détergents All**  
En poudre

Boîte 3 L

**3<sup>59</sup>**

**Détergents Sunlight**  
En liquide

Cont pist 500 mL

**99¢**

**Shampooing Suave**  
Pour Bébé

Cont pist 350 mL

**99¢**

**Couches Pampers**  
Nouveau-ne

Boîte 48 c

**5,99**

**Formule Similac**  
Prêt-à-Servir, pour bébé

Boîte 235 mL

**77¢**

**Brevages Rougemont**  
Aux fruits au choix

Achetez-en 4 Épargnez 72c

Boîtes 283 mL

**4 100**

Notre prix rég. 43¢ ch.

**Pain de Viande**  
Cordon Bleu

Épargnez 64c

Boîte 340 g

**129**

Notre prix rég. 1,93

**C'est beaucoup mieux chez A&P vous obtiendrez fraîcheur et qualité**

**Mais en Épis**  
Provenance du Québec, Canada #1

**8 99¢**  
pour

**Poires Bartlett**  
Provenance des E.U., Canada #1

**196/89¢**  
\$/kg / lb

**Céleri Frais**  
Provenance du Québec, Canada #1

**69¢**  
ch

**Brugnons Frais**  
Provenance de Calif., Canada #1

**218/99¢**  
\$/kg / lb

**Concombres**  
Super Select, Provenance du Québec, Canada #1

3 pour 1<sup>00</sup>

**Tomates Rouges**  
Provenance de Californie, Canada #1

2<sup>18</sup> \$/kg / 99¢ lb

**Chou-Fleur Frais**  
Provenance du Québec, Canada #1

ch 89¢

**Laitue Iceberg**  
Provenance du Québec, Canada #1

2 pour 99¢

**Melon d'eau en 1/4's**  
Provenance de Floride

ch 99¢

**Oranges Navel**  
Provenance de l'Afrique du Sud, Canada #1

10 pour 1<sup>99</sup>

**Essuie-Tout**  
White Swan, couleurs variées

Pqt 2 roul

**1,29**

**Gâteaux Sara Lee**  
Gâteaux étages, surgelés, variétés assorties

gâteau 369 g

**1,49**

**Margarine Molle**  
Lactantia

Cont 907 g

**1,69**

**Pains à Hot dog**  
Ou à hamburger, Marvel

Pqt de 12

**99¢**

**Relish Verte Habitant**  
En cubes

Épargnez 48c

Pot 750 mL

**149**

Notre prix rég. 1,97

**Beurre D'Arachides**  
Kraft crémeux ou super crunch

**Épargnez 1,10**

**259**

Pot 750 g

Notre prix régulier 3,69

**Margarine Monarch**  
Dure, fait d'huile végétale à 100%

Emb 454 g

**69¢**

**Sauce au Boeuf**  
Cordon Bleu

3 Boîtes 284 mL

**1,00**

**Fromage en Tranches**  
Préparation de fromage fondu, Kraft(16 tr)

Pqt 500 g

**2,69**

**Frites McCain**  
Surgelées, régulières ou ondulées, Superfries

Pqt 907 g

**99¢**

**Jus D'Orange McCain**  
Concentré, surgelé

Boîte 355 mL

**99¢**

**Riz Frit Dainty**  
Variétés assorties

Épargnez 36c

Pqt 350 g

**69¢**

Notre prix rég. 1,05

**Café Sanka**  
Instantané

Épargnez 1,34

Pot 227 g

**549**

Notre prix rég. 6,83

# L'Iran constitue un marché plus vaste que l'Iraq

■ KOWEIT — «Je l'ai toujours dit: l'Iran offre un marché beaucoup plus vaste que l'Iraq.»

D'un ton débonnaire, un marchand koweïtien affirmait ainsi à brûle-pourpoint son indifférence à l'invasion iranienne de l'Iraq à 35 km seulement de la frontière de l'émirat pétrolier. Quel que soit le vainqueur de cette interminable guerre, répète-t-on ici, le Koweït saura tirer ses marrons du feu.

**ROBERT POULIOT**  
Collaboration spéciale

Tranchant avec la grave inquiétude manifestée par les autorités politiques du pays, qui depuis deux semaines ont mobilisé les réservistes, les milieux d'affaires qui ont bâti cet émirat de sable bien avant l'exploitation de l'or noir demeurent confiants. Aucun exode des capitaux à signaler chez les institutions financières. Le marché boursier est certes à la baisse, mais la chute avait commencé déjà deux mois avant l'incursion des troupes iraniennes en Iraq.

Et dans l'arrière-scène de ce théâtre militaire, de loin beaucoup plus sanglant et orageux que l'arène israélo-palestinienne au Liban puisque le total des morts dépasse déjà les 90,000 avec plus de 300,000 blessés et près de 2 millions de réfugiés. «Business goes on as usual». La National Bank of Kuwait, avec plus de \$10 milliards US d'actifs, continue sans relâche d'ouvrir des lettres de crédit en faveur d'exportateurs locaux pour des marchandises destinées tant à l'Iraq qu'à l'Iraq.

Après tout, l'Iran est revenu en force sur les marchés internationaux depuis janvier, important à un rythme supérieur à \$1 milliard US par mois, soit presque autant que le Koweït et les Emirats Arabes Unis ensemble.

Malgré tout le dédain politique affiché tant par le monde arabe que par l'Occident au cours des deux dernières années à l'égard de cet étrange régime de la République islamique d'Iraq, «l'argent n'a pas d'odeur». De plus en plus de pays comme le Brésil, l'Allemagne fédérale, les États-Unis, voire Israël et maintenant le Canada sont intrigués et attirés par la vigueur militaire, économique et purement statistique (36 millions d'habitants contre le tiers à peine en Iraq) de l'Iraq. Non pas qu'Ottawa se soit engagé dans le trafic d'armes dans le golfe. «De part et d'autre, affirme une source fédérale, l'Iraq et l'Iran nous ont demandé si nous livrons des armes à leur adversaire. Mais notre réponse est: non.» Comme l'expliquerait un bon analyste financier, ce mouvement de pendule diplomatique est plutôt attribuable à un retour aux facteurs fondamentaux: malgré la révolution et la guerre, l'Iraq constitue en effet un marché plus vaste que l'Iraq et ses habitants doivent manger, s'habiller et travailler.

Ainsi, du pétrole iranien coule à nouveau sous forme d'essence dans des réservoirs israéliens, a-t-on appris de bonne source. Sans rapports diplomatiques non plus, avec l'Iraq, les États-Unis fournissent maintenant de l'équipement pétrolier à Téhéran sous le couvert de complexes accords de troc menés par des hommes d'affaires indépendants. Brazillia a pratiquement tourné le dos à Bagdad pour acheter de l'or noir à meilleur marché de l'Iraq National Oil Co.

Mais que réserve au juste l'avenir à cette remontée étonnante de la Perse shite?

Tout comme la crise libanaise atteint ces jours-ci une étape cruciale, l'avance militaire et politique de l'Iraq s'engage dans une passe, difficile. Privées de moyens aériens, d'appui au sol et condamnées à percer un vaste cordon marécageux qui protège la ville portuaire de Basrah, les forces iraniennes font face à une farouche résistance de l'Iraq. La communauté chiite iraquienne, qui représente 55 pour cent de la population de la Mésopotamie moderne, ne s'est pas plus soulevé que les Arabes du Khouzeistan iraniens lors de l'invasion iraquienne de septembre 1980.

Les combats violents de la semaine dernière, dans le cadre de la cinquième offensive de l'opération Reamadan déclenchée les 13 et 14 juillet, confirment des pertes considérables et au moins une retraite importante à quelque 40 km au nord de Basrah, comme l'attestent plusieurs correspondants étrangers qui ont visité les champs de bataille en fin de semaine.

Dans ce contexte, l'invitation officielle lancée par le premier ministre iranien Mir Hossein Mousavi le 24 juillet à l'Algérie pour une reprise des efforts de médiation avec l'Iraq revêt un poids considérable.

Mais il est encore trop tôt pour annoncer la fin d'un conflit qui dure déjà depuis presque deux ans. Tant que le président Saddam Huseim dirigera l'Iraq, Bagdad maintiendra l'état général de mobilisation décrété la semaine dernière sur les ondes de la télévision en réponse aux attaques iraniennes contre son propre régime politique. De national et d'historique qu'il était, le conflit évolue comme un entonnoir en un véritable duel de personnalités entre le président Saddam et l'Iman Khomeiny.

Sur le marché pétrolier, cette nouvelle flambée de violence a permis à l'OPEP de défendre, quoi que bien timidement, sa structure des prix au niveau de \$34 US le baril et d'éviter un effondrement qui aurait pu être catastrophique pour le Canada. L'Iraq, qui «vendait» au rythme de 2,3 millions de barils par jour en juin, a été trop ambitieuse puisque ses enlèvements de pétrole ont maintenant chuté à moins de 1,5 million de barils/jour par suite de violents bombardements iraqiens du terminal stratégique de l'île de Kharg. Le fardeau des primes d'assurance-guerre et le danger de nouveaux bombardements ont littéralement forcé le Japon, qui était devenu depuis avril-mai l'un des plus gros acheteurs de brut iranien, à différer ses enlèvements au début de l'automne. La menace brandie par l'Iraq à Vienne en juillet d'immobiliser le marché international ne sera donc pas mise à exécution, entraînant un manque à gagner de plus de \$1 milliard US.

Par contre, cela aura pour effet de renforcer le phénomène de reprise saisonnière des ventes de l'OPEP cet automne au moment où les inventaires de produits pétroliers dans le monde industriel a atteint un plancher sans précédent depuis deux ans et demi. Aux États-Unis, les inventaires ont déjà baissé de 17 pour cent jusqu'ici par rapport à l'an dernier, libérant ainsi plus de \$6 milliards US en liquidités, et le déclin des inventaires pourrait atteindre 10 à 15 pour cent cette année sur la scène internationale.

# SUR LA VENTE D'ARMES AU TIERS-MONDE Washington et Moscou s'accusent mutuellement

d'après AFP  
■ L'Union soviétique est le principal fournisseur d'armes du tiers monde et a vendu, durant la dernière décennie, près de deux fois plus d'armements aux pays en voie de développement que les États-Unis, affirme un rapport du département d'Etat. Depuis 1972, l'URSS a fourni environ 74,000 systèmes d'armes à des pays d'Asie, d'Afrique, du Proche-

Orient et d'Amérique latine, et les États-Unis 44,000, précise ce rapport rendu public lundi soir à Washington.  
M. James Buckley, conseiller au département d'Etat, a souligné que le département d'Etat rendait public ces chiffres, basés sur des estimations auparavant secrètes des services de renseignement, afin de détruire le «mythe» selon lequel les États-Unis étaient le principal fournis-

seur d'armes du tiers monde. M. Buckley a ajouté que l'URSS avait fourni ces dix dernières années 41 p.c. des chars et canons autotractés, 56 p.c. des armes supersoniques et 64 p.c. des navires lance-missiles vendus au tiers monde. Le reste de ces armes proviennent des États-Unis, d'autres pays comme la France, 3ème vendeur d'armes mondial, et de marchands privés.  
M. Buckley a reconnu qu'une

évaluation financière des ventes d'armes, calculée en dollars, plaçait largement les États-Unis devant l'URSS. Mais, selon lui, un tel calcul ne tient pas compte du fait que «plus de 60 pour cent» des ventes américaines comprennent des dépenses de construction de bâtiments et d'entraînement de personnel, et non des ventes d'armes proprement dites.

Par contre, les exportations d'armes américaines ont plus que quadruplé ces dix dernières années, souligne hier l'agence officielle soviétique Tass en se référant à un livre publié en URSS et intitulé «D'où vient la menace pour la paix».

# Bilan de la guerre du Golfe selon Bagdad

d'après AFP  
■ L'armée irakienne a tué 186 militaires iraniens et a infligé de lourdes pertes matérielles aux troupes iraniennes lors des affrontements qui se sont déroulés lundi soir et mardi matin dans les secteurs nord, central et sud du théâtre des opérations, a annoncé hier soir un communiqué militaire irakien.

Les troupes de Bagdad ont détruit quatre véhicules blindés, et ont saisi deux transports de troupes et une importante quantité de munitions et d'équipements iraniens en état de fonctionnement. Par ailleurs, le communiqué précise que plusieurs officiers et soldats iraniens ont été faits prisonniers.

Enfin, le communiqué fait état de bombardements iraniens, hier, contre les quartiers résidentiels et les objectifs économiques de Bassorah et de Khanakhine, endommageant plusieurs établissements irakiens.

Cité par l'agence irakienne (INA), le 799ème communiqué du commandement général de l'armée

**PROBLÈME avec L'ALCOOL?**  
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.  
**652-3981**  
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

**Simpsons**  
**ERRATA**  
Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Simpsons... c'est la solution» encarté dans La Presse d'aujourd'hui, mercredi 4 août 1982, Page 5, article 1A, Souliers «Lady Allcourt»: les pointures auraient dû se lire 5 à 9½ (avec ½ point). Page 12, article 5, Câblodélecteur «Philips»: Le numéro du modèle aurait dû se lire CTC-9R, Page 16, Manteaux pour dames. Le prix de vente aurait dû se lire 133,33 à 599,99. Simpsons regrette tout inconfort causé par ces erreurs.

**Simpsons**  
**CONCOURS «CARNAVAL D'AUBAINES» AU SOUS-SOL CHEZ SIMPSONS, EN VILLE**  
Les gagnants d'un prix supérieur à \$100 sont:  
Mme Rose Latreille de Rosemont  
Mlle Gabrielle Charette de Montréal  
Mme Arsenia Negro de Montréal  
Mme Juliana Rodrigues de St-Laurent  
Toutes nos félicitations à ces heureuses gagnantes.

1872-1982  
**Vous en apprécierez le prix cet été et son confort cet hiver**



**\$3,488 Prix Simpsons**  
MANTEAUX DE VISON «BLACK DIAMOND». Une élégance insurpassable doublée d'un confort et d'une légèreté sans pareils. Profitez de la vente d'août pour vous procurer votre vision «Black Diamond»!

**\$3,488 Prix Simpsons**  
MANTEAUX DE VISON FEMELLE À PEAUX ENTIÈREMENT DESCENDUES. La façon élégante de combattre le froid! Faites votre choix parmi nos modèles les plus nouveaux. Foncé d'élevage naturel.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure  
**Pour achat en personne seulement.**  
**Plan mise de côté**  
Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.  
Rayon 311, fourrures, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



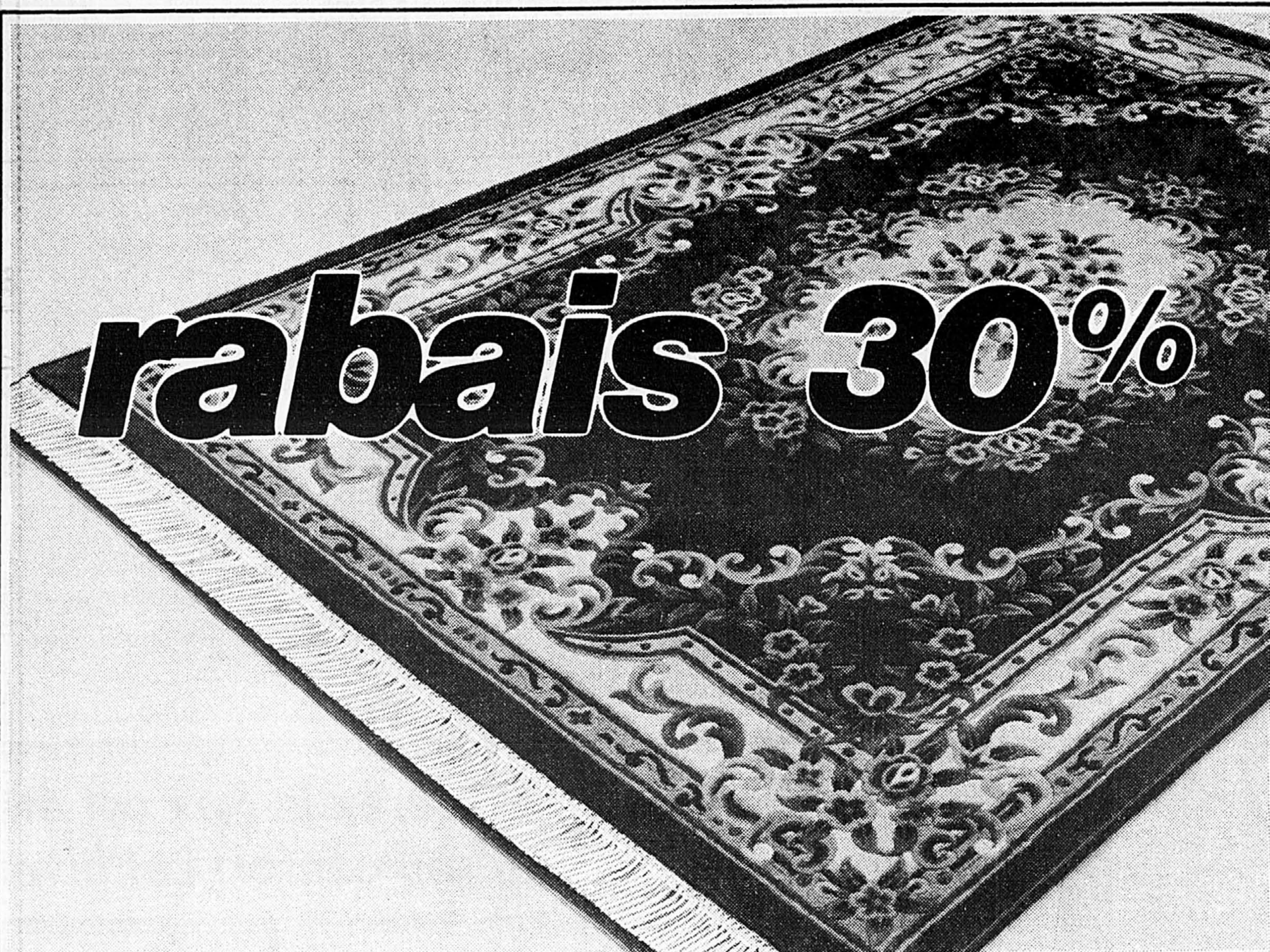
**Pour mieux vous servir**  
Venez voir la toute nouvelle Boutique des vêtements sport pour dames, au rez-de-chaussée, chez Simpsons. Enfin, le travail est terminé. Et pour vous remercier de votre patience, nous vous invitons à venir partager notre enthousiasme et admirer la beauté étincelante de notre nouveau décor.

**Simpsons**

**CÉGEP du Vieux Montréal**  
**ÉDUCATION PERMANENTE**  
**Session automne 1982**  
**INSCRIPTION:**  
Vous présenter en personne au 255 est, rue Ontario, les 16, 17, 18 ou 19 août de 14:00 à 16:30 et de 17:30 à 19:00  
**Renseignements supplémentaires:**  
Documentation disponible au collège ou renseignements téléphoniques à compter du 2 août: **COMPOSER 284-7300, 284-7225, 284-7226**

1872 1982

Simpsons a 110 ans.  
C'est l'année entre toutes  
pour faire de meilleurs  
achats chez Simpsons.



## Rabais 30% Tapis «Tientsin» motif «Aubusson»

Magnifiques tapis pure laine de la République Populaire de Chine. Teints aux sels de chrome pour obtenir un éclat sans pareil, ils sont ensuite lavés d'après un ancien procédé afin de redonner le lustre à chaque coloris. Le motif est taillé à la main d'après une technique vieille de 3.000 ans. Beige, ton or clair, ton or foncé, avocat, vert clair, bleu foncé, bleu clair, rouge ou rose foncé.

A. 76 x 122 cm.	(\$185)	129 <sup>50</sup>
A1. 91 x 152 cm.	(\$277.50)	194 <sup>25</sup>
A2. 122 x 183 cm.	(\$444)	310 <sup>80</sup>
A3. 229 x 305 cm.	(\$1,387.50)	971 <sup>25</sup>
A4. 274 x 366 cm.	(\$1,998)	1,398 <sup>60</sup>
A5. 274 x 457 cm*.	(\$2,500)	1,750 <sup>00</sup>
A6. 305 x 427 cm*.	(\$2,590)	1,813 <sup>00</sup>

\* Sur commande spéciale seulement.

Aussi offerts (non représentés)  
**Rabais 30% - Tapis «Super Chinese»**  
Centre-ville seulement.  
Pour achat en personne seulement.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons  
Toutes les dimensions non offertes dans tous les magasins, mais les commandes spéciales seront acceptées. Veuillez allouer 1 semaine pour la livraison.

Rayon 376, couvre-planchers, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire).

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit  
(sauf indication contraire).

## Rabais 40% Fameux stores «Exlite Plus»

Fabrication «Thermoban» 2 épaisseurs de vinyle laminées à une épaisseur de fibre de verre sur centre aluminium. Enduit d'aluminium sur la face extérieure. Blanc seulement. Jusqu'à épaisseur du stock.

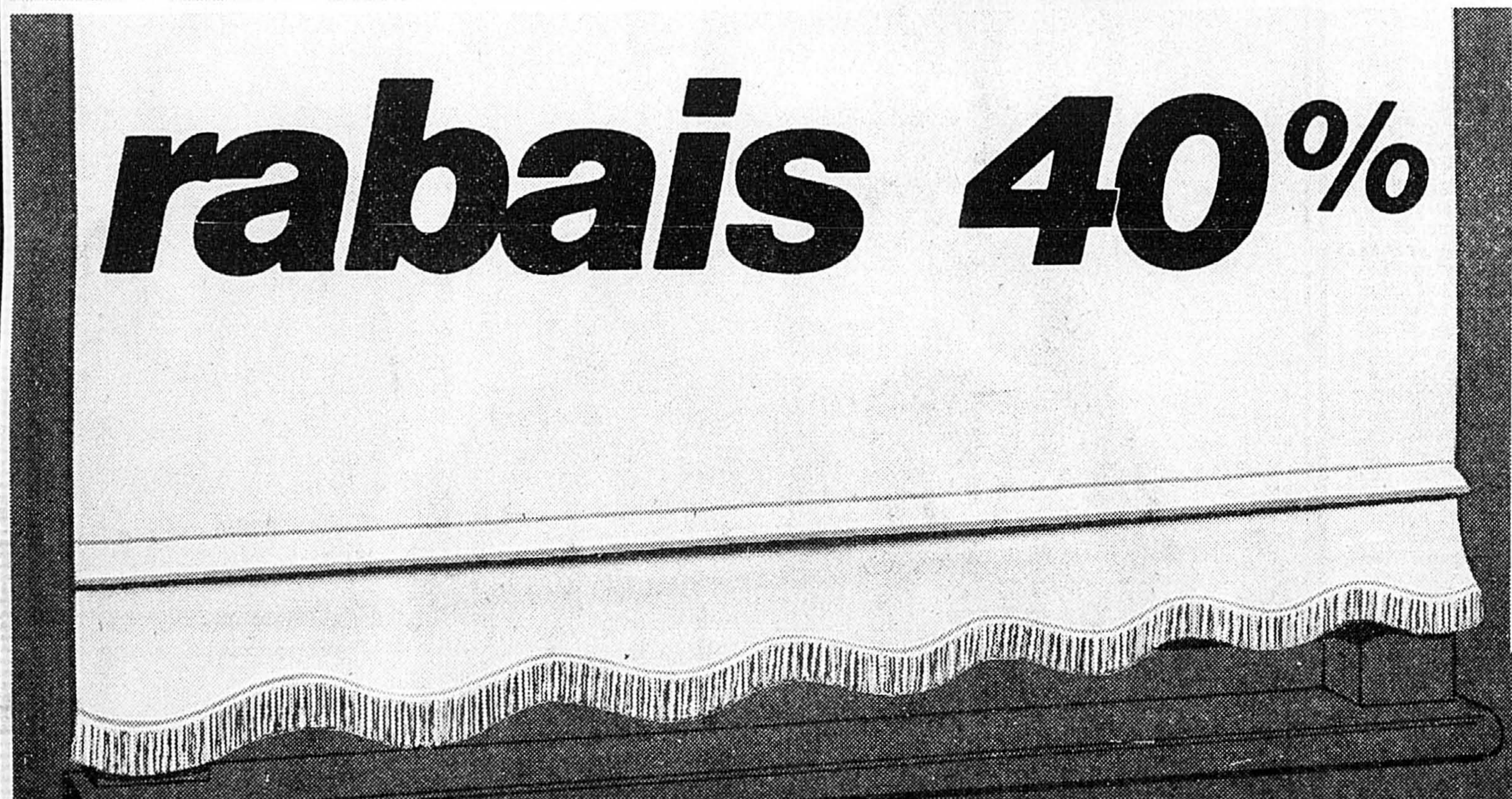
	Ourllet uni	Ourllet frangé
B. 28 1/4" x 58" (23.98)	14 <sup>38</sup>	(31.98) 19 <sup>18</sup>
B1. 31 1/4" x 70" (25.98)	15 <sup>58</sup>	(34.98) 20 <sup>98</sup>
B2. 37 1/4" x 70" (26.98)	16 <sup>18</sup>	(35.98) 21 <sup>58</sup>
B3. 43 1/4" x 70" (29.98)	17 <sup>98</sup>	(40.98) 24 <sup>58</sup>
B4. 49 1/4" x 70" (35.98)	21 <sup>58</sup>	(45.98) 27 <sup>58</sup>
B5. 55 1/4" x 70" (39.98)	23 <sup>98</sup>	(53.98) 32 <sup>38</sup>
B6. 64 1/4" x 70" (59.98)	35 <sup>98</sup>	(74.98) 44 <sup>98</sup>
B7. 73 1/4" x 70" (65.98)	39 <sup>58</sup>	(82.98) 49 <sup>78</sup>
B8. 85 1/4" x 70" (104.98)	62 <sup>98</sup>	(122.98) 73 <sup>78</sup>

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 385, tentures, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit.

# rabais 40%



Jusqu'au 7 août

**\$20,000**  
en argent

pour vos  
vacances

Il suffit de visiter un des 6 magasins Simpsons, de demander une formule de participation au concours à un vendeur ou vendeuse et de la déposer dans une boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin.

vous  
pourriez  
gagner  
1 des 40 prix  
de \$500

### Règlements du concours

- Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
- Aucun achat nécessaire.
- Il y aura 4 tirages par jour, du 30 juillet jusqu'au 10 août. Ils auront lieu à 11h, au rez-de-chaussée, en ville. Les bulletins de participation ne seront acceptés que pour une seule journée de tirage.
- Les formulaires de participation devront être déposés au plus tard le samedi 7 août 1982 avant 17 heures dans les boîtes destinées à cet usage.
- Le prix doit être accepté tel qu'octroyé.
- La décision des juges sera sans appel. Le(la) gagnant(e) du prix de \$500 sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posé(e).
- Les participants au concours accèperont que leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
- Personne ne peut gagner plus d'un prix de \$500.
- Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».

Visitez un des 6 magasins Simpsons, en ville, Fairview, Anjou, Laval, St-Bruno et Hickmore.

### CONCOURS «20,000 EN ARGENT POUR VOS VACANCES» AUX 6 MAGASINS SIMPSONS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Il y a 40 prix de \$500 à gagner. Voici les noms des 8 premiers gagnants du tirage.  
Madame Leda Calci de Montréal  
Madame Mary Parker de Pointe-Claire  
Madame Mary Seniuk de Valleyfield  
Madame Joni Libenstein de St-Laurent  
Madame Lise Blouin de Montréal  
Monsieur Armand Cloutier d'Outremont  
Madame Helena Pstross de Montréal  
Monsieur Rosario Charest de Longueuil  
Toutes nos félicitations à ces heureux premiers gagnants.